

DÉCLARATION DES ÉDITEURS DE PRESSE NATIONALE

«Les médias occidentaux assassinent la vérité»



■ Les éditeurs de médias algériens ont dénoncé, dans un communiqué, «les couvertures biaisées de la guerre contre Gaza des médias occidentaux et une médiatisation dominée par le stéréotype qui déforme la vérité».

LIRE L'ARTICLE DE **KAMEL BENELKADI** ET LA DÉCLARATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE NATIONALE EN PAGE 3

PHOTO : DR

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ENVOI D'IMPORTANTES AIDES HUMANITAIRES À GHAZA

LIRE EN PAGE 4



PHOTO : DR

CINÉMO

THE DAY AFTER

On peut faire des films de guerre après la guerre mais aussi avant

LIRE L'ARTICLE DE **CHAWKI AMARI** EN PAGE 14



PHOTO : D. R.

RISQUES CLIMATIQUES

L'assurance agricole en baisse de 17% au premier semestre

■ Le portefeuille du secteur des assurances est prédominé par les «Assurances de dommages» avec une part de 84%, suivies par les «Assurances de personnes», pour un taux de 11,2%.

LIRE L'ARTICLE DE **S. IMADLOU** EN PAGE 6

COLLECTIVITÉS LOCALES

Quelle solution pour les APC bloquées ?

■ Plusieurs Assemblées communales sont bloquées, faute de consensus entre leurs membres ou gelées par les walis. L'organisation d'élections partielles serait-elle la solution pour relancer la machine du

LIRE L'ARTICLE DE **RAMDANE KEBBABI** EN PAGE 5

ENTRETIEN

HOSNI KITOUNI.
Chercheur en histoire et auteur



«L'Etat d'Israël est une base militaire avancée de l'Occident collectif au Moyen-Orient»

LIRE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR **MOURAD SLIMANI** EN PAGE 2

JM-2023/ ARTS MARTIAUX



PHOTO : DR

L'Algérienne Khadidja Ghellam en finale

LIRE EN PAGES CENTRALES

HOSNI KITOUNI. *Chercheur en histoire et auteur*

«L'Etat d'Israël est une base militaire avancée de l'Occident collectif au Moyen-Orient»

Spécialiste de l'histoire du fait colonial, Hosni Kitouni souligne, dans l'entretien qu'il nous a accordé, la responsabilité directe et historique de l'«Occident collectif» dans la perpétuation du drame palestinien.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MOURAD SLIMANI

L'extrême violence déchaînée par l'armée israélienne sur la bande de Ghaza, avec son lourd bilan de victimes civiles et de destruction massive des infrastructures, se déroule sous la couverture diplomatique de plusieurs capitales occidentales. Que peut signifier, selon vous, ce soutien inconditionnel à ce moment précis de l'histoire du conflit ?

C'est l'étonnement devant ce qui se passe qui devrait être interrogé ! Nous sommes victimes d'une illusion en croyant l'Occident sur parole. Son humanisme est un habile travestissement de sa véritable nature : exploiteur, dominateur et raciste. Les droits de l'homme n'ont d'universalisme que le nom, car dans la pratique, ils restent exclusifs à l'homme blanc, occidental, judéo-chrétien. Pour s'en convaincre, il faut se tourner vers le passé, cinq siècles de génocides, de traite négrière, d'esclavage et de guerres coloniales impitoyables. Ce qui se passe aujourd'hui est un extraordinaire révélateur de cette vérité : pour l'Occident, un Européen ne vaut pas un Africain ! Un Blanc ne vaut pas un Noir ! Leurs souffrances ne sont pas égales. C'est cette humanisme à géométrie variable qu'il est donné aux peuples d'observer aujourd'hui en instantané grâce aux réseaux sociaux. Enfin les masques tombent !

Le soutien de l'Occident collectif à Israël est dans l'ordre des choses. Ni surprenant ni exceptionnel. Pourquoi ? Parce qu'Israël est la création de l'Occident ! Voulant se laver de sa culpabilité à l'égard des juifs après 1945, il leur a donné un foyer national, hors d'Europe, sur une terre placée au cœur du monde arabo-islamique, en sachant pertinemment que cela allait provoquer une guerre inexpugnable. Une guerre pour la terre qui a vite tourné en une guerre de religion Islam/judaïsme, ce qui du même coup laisse en dehors du conflit la chrétienté. Ce conflit religieux est habilement instrumentalisé par les puissances impériales pour légitimer ses agressions contre les peuples d'Irak, de Syrie, de Libye et ailleurs sous prétexte de lutte contre le terrorisme-islamique.

L'Etat d'Israël est une base militaire avancée de l'Occident collectif au Moyen-Orient, il est aussi un abcès de fixation d'un conflit religieux servant de ressort à une islamophobie institutionnelle dont les miasmes se répandent dans toute l'Europe.

Benjamin Netanyahu accuse les Brigades d'Al Qassam d'avoir commis des actes comparables à ceux de la Shoah lors de l'offensive du 7 octobre. Le parallèle est également endossé par ses parrains et alliés. Quels objectifs, selon vous, à cette convocation du trauma juif ?

La Shoah est précisément le thème récurrent de la propagande occidentale pour justifier son aide inconditionnelle à Israël, et pour criminaliser toute critique du sionisme colonisateur. Le juif est devenu la figure emblématique de la victime, et tout ce qui le touche relève d'un «crime contre l'humanité»... Comme s'il n'y avait d'humain que le judéo-chrétien, et seule sa souffrance est digne de compassion. Or, les nazis persécutèrent ceux qu'ils considéraient «racialement inférieurs». Si l'idéologie raciale nazie visait principalement les juifs, elle s'étendait aussi aux Tsiganes, aux Slaves et aux Noirs. Ne parler que des juifs, c'est opérer un double escamotage : celui des autres communautés

également victimes du nazisme et celui des crimes racistes commis par l'Occident dans le reste du monde : à commencer par le génocide des Indiens d'Amérique, la traite négrière et l'esclavage... Le thème de la Shoah a la vertu d'invisibiliser le rôle de l'Occident dans les malheurs du monde tout en lui fournissant un parfait alibi pour soutenir la colonisation israélienne.

Les allures génocidaires des opérations militaires israéliennes contre Ghaza font craindre le dessein d'une deuxième Nakba, en Palestine, mais aussi dans les pays voisins. Ce scénario est-il réalisable et quel en serait le prix ?

Oui, ce scénario est parfaitement plausible ! Il ne faut pas perdre de vue qu'Israël est une colonisation de peuplement dont l'essence est le remplacement d'un peuple par un autre, sa logique éliminatoire n'a de cesse qu'avec l'hégémonie du peuple invasif. Toute colonisation de peuplement est génocidaire (conférer ici les travaux de Patrick Wolfe et Lorenzo Veracini à propos des Amériques et de l'Australie). Il ne faut surtout pas perdre de vue que la Nakba c'est aussi les répétitives expulsions des Palestiniens de leurs maisons et de leurs terres, agressions qui se manifestent presque quotidiennement en Cisjordanie.

Fin 2021, on comptait environ 280 colonies et avant-postes implantés illégalement en territoire palestinien, dont 138 étaient officiellement reconnues par le gouvernement israélien. En mars 2022, selon les Nations unies, le nombre de colons israéliens atteignait 710 000 (Jérusalem-Est compris). Le taux de croissance de la population des colons a augmenté de 42% par rapport à 2010 et a augmenté de 222% entre 2000 et 2021.

Il y a en Israël un puissant courant colonialiste fascisant qui veut en découdre définitivement avec le peuple palestinien. Analysant les événements récents, la sociologue Eva Illouz, personnalité de gauche, considère que la guerre contre les Palestiniens «doit être totale, ce sera ou eux ou nous», elle préconise l'application de la «responsabilité collective» et ne faire aucune distinction entre les hommes armés et les civils palestiniens. Donc, il faut s'attendre à d'autres Nakba si Israël n'est pas stoppé dans son action par un puissant mouvement de résistance.

Les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni viennent de faire barrage, au Conseil de sécurité, à des projets de résolutions russe et brésilien sur Ghaza, alors que le constat d'un système international injuste et inégalitaire est de plus en plus partagé dans le monde. Des appels à réformer le même Conseil de sécurité ont même été émis, y compris par les puissances occidentales qui y siègent en permanence. La question palestinienne, reléguée à un fastidieux surplace diplomatique depuis des décennies, redevient-elle la grande ligne de fracture dans les relations internationales ?

Le Conseil de sécurité de l'ONU est instrumenté au gré des intérêts exclusifs de l'Occident collectif. Depuis 1947, Israël a fait l'objet de plus de 50 résolutions et condamnations de l'ONU, qui n'ont pas été respectées ni prises en compte. Nombreuses sont les résolutions qui exhortent les forces armées israéliennes au



PHOTO: DR



Il faut, en outre, déconstruire l'idée selon laquelle la question palestinienne est une affaire arabe ou islamique ! Cette idée veut faire passer le conflit israélo-palestinien pour une question religieuse ou ethnique.

retrait des territoires occupés (Résolution 242), à indemniser les réfugiés et les laisser «rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et vivre en paix avec leurs voisins» (Résolution 194), à respecter le cessez-le-feu (Résolution 236), assurer «la sûreté, le bien-être et la sécurité des habitants des zones où des opérations militaires ont eu lieu» (Résolution 237). Mais Israël n'a jamais fait l'objet d'une contrainte et a continué à coloniser en toute impunité.

Devenu une coquille vide, le Conseil de sécurité n'en demeure pas moins une caisse de résonance des positions de ses membres et leurs votes sont des indicateurs probants permettant de saisir les tendances des rapports de force politiques sur les questions internationales.

Nous assistons à l'impuissance de l'ONU à jouer pleinement son rôle.

Les évolutions géostratégiques récentes révèlent de plus en plus l'inadéquation entre la composition du Conseil et la répartition de la puissance économique et militaire dans le monde. La France et l'Angleterre sont en passe de devenir des puissances de seconde zone comparativement à l'Inde ou au Brésil, alors qu'elles disposent d'un droit de veto au niveau du conseil de sécurité. Constitué au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil de sécurité donne à trois puissances coloniales un rôle de gouvernants du monde. Cette hégémonie de l'axe USA-Angleterre-France dans le Conseil de sécurité ne correspond plus à leurs poids économique et politique dans les affaires du monde, ce qui accentue son inefficacité.

Le processus de normalisation avec Tel-Aviv semblait intéresser de plus en plus de candidats dans le monde arabe ces derniers temps. Désormais, le processus est-il toujours viable ? Quel rôle pourraient avoir les opinions sur les options des gouvernements dans cet ensemble géopolitique ?

Qu'est-ce qu'au fond la normalisation avec Israël ? Et qu'est-ce qu'elle représente sur le plan politique ? Le terme «normalisation» est en soi un prêt-à-penser insidieux. Il signifie rendre normal, comme si boycotter Israël relevait de l'anormalité. Or, en l'occurrence, c'est Israël qui est dans l'exceptionnel en violant constamment le droit international, les résolutions de l'ONU et le droit d'un peuple à vivre libre sur sa terre. C'est cette anomalie israélienne que les peuples refusent de cautionner pour forcer l'Etat sioniste à se comporter comme un Etat normal respectueux des valeurs humaines. L'Occident collectif veut faire accroire que boycotter Israël, c'est être dans l'anormalité.

Il faut, en outre, déconstruire l'idée selon laquelle, la question palestinienne est une affaire arabe ou islamique ! Cette idée veut faire passer le conflit israélo-palestinien pour une question religieuse ou ethnique. Ce qu'il n'est pas ! Ce qui se passe en Palestine est une colonisation de peuplement conduite par l'Occident collectif au profit des juifs du monde. Sans l'Occident, l'Etat sioniste n'existerait pas, et sans le soutien de l'Occident, il aurait cessé d'exister. La question palestinienne n'est donc ni prioritairement arabe ni islamique, il s'agit de la souffrance d'un peuple chassé de ses terres comme cela est le cas pour les Indiens d'Amérique, pour les Aborigènes d'Australie, pour les Maoris de Nouvelle-Zélande, pour nous Algériens, etc.

Il est donc nécessaire de souligner le caractère universel de la question palestinienne. Elle concerne tous les hommes épris de liberté et de justice, tous les colonisés du monde qui ont vécu dans leur chair et leur conscience la domination coloniale.

Défendre le droit des Palestiniens, c'est défendre le droit de chaque être humain au respect de sa dignité et de sa souveraineté. Le geste du gouvernement colombien qui a expulsé l'ambassadeur israélien pour protester contre le massacre des Ghazaouis est à cet égard une belle leçon d'éthique.

Les accords d'Abraham, qui ont induit les «normalisations» de certains Etats arabes ou islamiques avec Israël vont contre-courant de l'évolution des rapports de force qui se dessinent dans le monde. La question palestinienne va devenir de manière irréfragable la question centrale de la nécessaire reconfiguration géostratégique du monde mettant fin à l'hégémonie exclusive de l'Occident comme pôle de gouvernance. Voilà pourquoi l'Occident a peur, et voilà pourquoi il se rassemble autour d'Israël, sa tumeur maligne et le révélateur de son hypocrisie ontologique. En défendant Israël et ses forfaitures actuelles, l'Occident défend son hégémonie raciale sur le monde. **M.S.**

DÉCLARATION DES ÉDITEURS DE PRESSE NATIONALE

«Les médias occidentaux assassinent la vérité»

● Les éditeurs de médias algériens ont condamné dans un communiqué «les bombardements massifs et barbares de l'entité sioniste et le massacre de la population sans défense de Ghaza» ● Ils dénoncent aussi «les couvertures biaisées de la guerre contre Ghaza des médias occidentaux et une médiatisation dominée par le stéréotype qui déforme la vérité. C'est devenu une machine de propagande».

Le traitement médiatique du conflit israélo-palestinien et particulièrement l'agression sanglante contre la bande de Ghaza est-il équilibré ? Visiblement non, si on tient compte des différentes couvertures et des débats houleux et parfois haineux sur les plateaux de télévision occidentaux. Le quatrième pouvoir, celui de la presse, est totalement subordonné au pouvoir politique, sans même qu'il ne reste une distance, ou qu'on tente même de sauver les apparences. Il ne semble y avoir aucune discussion, ni distanciation, sur des déclarations de caractère politique concernant des événements aussi graves que les atrocités commises à Ghaza. Les grandes chaînes d'information occidentales sont de moins en moins enclins à la distanciation, présentation des informations en provenance de chaque protagoniste, confrontation des points de vue contraires, compte rendu scrupuleux des déclarations officielles, sans coupure ou censure. Le discours est devenu de plus en plus violent, de plus en plus haineux, agressif et enclin à la confrontation. Le système médiatique occidental pousse sans cesse à l'escalade et place le curseur un peu plus loin. Un système devenu pratiquement une arme essentielle de la guerre. Selon plusieurs spécialistes des médias, la guerre contre Ghaza a une fois de plus fait tomber le masque de tromperie et de mensonge des médias occidentaux, de leur parti pris contre les justes causes arabes et de leur soutien à l'agression, et c'est l'un des premiers résultats de la guerre en cours. Il est clair que les médias occidentaux sont devenus partie prenante du conflit en faisant taire les massacres israéliens à Ghaza. Certains médias occidentaux vont jusqu'à comparer ce qui s'est passé le 7 octobre à ce qui s'est passé le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et réveiller les vieux démons. Et mélanger les concepts entre terrorisme et mouvements de lutte armée pour libérer les territoires occupés conformément aux conventions internationales. Depuis le début de l'agression israélienne contre



Les Palestiniens subissent toujours l'agression de l'occupant israélien

Ghaza, la neutralité a été absente de la couverture médiatique occidentale, car la ligne éditoriale adoptée dans les médias internationaux promeut le récit israélien sans examen ni enquête sur les informations qui circulent. Force est de reconnaître que les règles et l'éthique les plus élémentaires du travail journalistique sont rarement prises en compte lors de leur couverture des opérations militaires qui se déroulent actuellement dans la bande de Ghaza.

COMPASSION SÉLECTIVE

Les médias occidentaux font face à de nombreuses critiques, particulièrement des pays arabes qui les accusent de ne pas montrer les faits, notamment concernant ce qui se passe à Ghaza et le meurtre de milliers de civils, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées, en plus des bombardements d'hôpitaux, et son écart par rapport à la neutralité, à l'objectivité et aux principes professionnels des médias, qui exigent l'exactitude, la recherche des faits et la diffusion d'un message clair au public. Très peu de reportages ou d'images sur les civils, en

particulier les enfants, confrontés à des conditions de vie difficiles, notamment la pénurie d'eau potable, de nourriture et d'abris adéquats. Les bombardements laisseront certainement des cicatrices psychologiques profondes sur la population, en particulier les enfants, qui ont vécu des expériences traumatisantes et qui vont grandir, du moins ceux qui auront la chance de survivre à cet enfer, dans un environnement marqué par la peur et le stress. Alors que la crise humanitaire en Ukraine a été largement mise en lumière, celle de Ghaza semble ne pas avoir la moindre importance. Il est en effet tragique de constater que, dans ce conflit, des femmes et des enfants y perdent la vie, souvent dans l'indifférence par manque de couverture médiatique et surtout à cause d'une «compassion sélective». Cela peut conduire à des inégalités dans l'attention, l'aide humanitaire, la mobilisation des ressources et la réaction internationale. Dans ce cadre, les éditeurs de médias algériens ont condamné dans un communiqué «les bombardements massifs et barbares de l'entité sioniste et le

massacre de la population sans défense de Ghaza». Ils dénoncent aussi «les couvertures biaisées de la guerre contre Ghaza des médias occidentaux et une médiatisation dominée par le stéréotype qui déforme la vérité. C'est devenu une machine de propagande». Ce qui incontestablement aura comme conséquence «d'induire l'opinion publique en erreur et justifier les violations politiques et militaires de l'entité sioniste». Le communiqué poursuit : «Il est clair que les médias occidentaux – que ce soit en promouvant les mensonges des hommes politiques et des militaires ou en fabriquant ces mensonges – sont devenus partie prenante de cette guerre et un acteur majeur de celle-ci.» Ils appellent les journalistes et les responsables des médias occidentaux à «faire preuve d'un minimum de professionnalisme pour montrer l'autre visage de la vérité». Le ministre algérien de la Communication, Mohamed Laagab, avait sévèrement critiqué les médias occidentaux pour leur position sur les actions commises par Israël à Ghaza, les accusant de mentir et de déformer les faits. **Kamel Benelkadi**

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Envoi d'aides humanitaires à Ghaza

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a décidé l'envoi d'urgence d'importantes quantités d'aides humanitaires à la bande de Ghaza via le terminal de Rafah, à travers un pont aérien composé de plusieurs avions relevant des forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République. «Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a décidé d'envoyer en urgence d'importantes aides humanitaires vers l'aéroport El Arich en République arabe d'Egypte, pays frère, pour les introduire dans la bande de Ghaza via le terminal de Rafah», lit-on dans le communiqué. «Ces aides sont constituées de produits alimentaires et médicaux, de vêtements et de tentes qui seront acheminés via un pont aérien composé de plusieurs avions relevant des Forces aériennes de l'ANP», précise la même source. «Ces aides urgentes expriment l'engagement de solidarité inconditionnelle et illimitée de l'Algérie, dirigeants et peuple, envers le peuple palestinien frère, victime de l'agression continue notamment dans la bande de Ghaza, perpétrée par les forces de l'occupation sur fond d'un blocus total et inique», conclut le communiqué. (APS)

ANR Sahli condamne «le génocide» perpétré contre les Palestiniens

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a exprimé hier à Ain Fakroun (Oum El Bouaghi) la ferme condamnation de son parti des crimes sionistes répétés subis par le peuple palestinien à Ghaza et qui, a-t-il dit, relèvent du «génocide».

Animant un meeting populaire à la maison de jeunes chahid Mostefa Benboulaïd de la ville de Ain Fakroun en présence de militants et de sympathisants de son parti, M. Sahli a souligné l'attachement des Palestiniens à leur terre et leurs énormes sacrifices pour défendre leurs légitimes droits, saluant «la victoire de la résistance palestinienne sur l'entité sioniste». M. Sahli a également insisté sur le droit des Palestiniens à se défendre par tous les moyens possibles, y compris la lutte armée, considérant que cela «est un droit légitime garanti par les chartes internationales». Il a aussi affirmé que la solidarité de son parti concerne «tous les Palestiniens de sorte à servir l'unité de leurs rangs et consolider leur union nationale, ainsi que l'a fait le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au cours du sommet arabe de novembre 2022». La rencontre a été également une occasion pour passer en revue nombre de questions nationales, économiques notamment.

COMMUNIQUÉ DE LA PRESSE NATIONALE

«Nous, soussignés, éditeurs de médias algériens, tout en condamnant les bombardements massifs et barbares de l'entité sioniste et le massacre de la population sans défense de Ghaza, nous condamnons l'effondrement professionnel et moral des médias occidentaux dans leur couverture biaisée de la guerre contre Ghaza et

la consécration de stéréotypes déformateurs de la vérité. En plus de leur parti pris, ces médias sont devenus une machine de propagande en falsifiant les faits dans le but tromper leur opinion publique et justifier les violations politiques et militaires de l'entité sioniste ! Il est clair que les médias occidentaux, que ce soit en promouvant les

mensonges des politiciens et des militaires ou en fabriquant leurs propres mensonges, sont devenus partie prenante de cette guerre et un acteur majeur de celle-ci. Comme d'habitude dans les moments fatidiques, ces médias deviennent comme l'aveugle fermant les yeux sur la vérité et gardant les yeux ouverts sur la tromperie.»

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES

Akhbar El Yaoum
El Watan
El Khabar
Echourouk
Al Fadjr
Le Soir d'Algérie
L'Expression

Botola
Rencontre
El Hayat El Arabiya
Jeunesse d'Algérie
Le Provincial
El Likaa
El Djazair El Djadida

Essalem
El Wassat
El Moustathmir
El Massar el Magharibi
El Maouid
Africa news
Echebab

Al Sabah El djadid
El Ikhbaria
El Ghad El Djazairi

La liste des signataires reste ouverte

AGRESSION ISRAËLIENNE À GHAZA

L'aide humanitaire arrive au compte-gouttes

● L'aide acheminée vers la bande de Ghaza est insuffisante pour l'ONU, qui veut 100 camions par jour pour les 2,4 millions de Ghazaouis privés de tout.

Un premier convoi d'aide humanitaire, venant d'Égypte, est entré, hier, à Ghaza, au 15^e jour de l'agression israélienne, alors que le nombre des martyrs ne cesse d'augmenter. L'aide est sortie d'Égypte à bord de 20 camions, selon l'ONU, via le terminal de Rafah, la seule porte de Ghaza qui ne soit pas aux mains d'Israël, après un accord annoncé, mercredi dernier, par le président américain, Joe Biden. Côté palestinien, 36 semi-remorques se sont dirigés vers la partie égyptienne du terminal, pour charger les premières cargaisons. Mais l'aide acheminée est insuffisante pour l'ONU qui veut 100 camions par jour pour les 2,4 millions de Ghazaouis privés de tout. L'entrée de 20 camions convenue entre Le Caire et Washington n'est qu'une «goutte d'eau dans l'océan des besoins», avait mis en garde, à Genève, Michael Ryan, directeur des urgences de l'Organisation mondiale de la santé. Plus d'une centaine de camions chargés de tonnes d'aide internationale, dont près d'un millier de tonnes de produits alimentaires d'urgence du PAM (Programme alimentaire mondial) sont massés depuis des jours entre l'Égypte et Ghaza. Le patron de l'ONU, Antonio Guterres, a réclamé, hier, un «cessez-le-feu humanitaire» pour «mettre fin au cauchemar». «Les Ghazaouis ont besoin de beaucoup plus, un acheminement massif d'aide est nécessaire», a-t-il précisé lors du Sommet pour la paix organisé au Caire. L'ONU a notamment pointé le besoin de livrer du carburant, vital pour le territoire palestinien où s'entassent quelque 2,4 millions d'habitants. La porte du terminal de Rafah a été refermée du côté égyptien, après le passage d'un premier convoi humanitaire alors que plusieurs dizaines de binationaux attendent par ailleurs du côté palestinien l'autorisation de gagner l'Égypte. Les Etats-Unis ont



Quelque 4385 Palestiniens sont tombés en martyrs dans les derniers bombardements meurtriers menés par l'armée sioniste

exhorté «toutes les parties de laisser le point de passage de Rafah ouvert pour que soit acheminée de manière continue une aide indispensable au bien-être de la population de Ghaza», a déclaré le secrétaire d'Etat Antony Blinken.

PREUVES DE CRIMES DE GUERRE (ONG)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réclamé, hier, «un accès humanitaire durable et ininterrompu par le poste-frontière de Rafah», après le passage du premier convoi humanitaire. L'aide humanitaire comprend «des médicaments, du matériel de traumatologie pour 1200 personnes et des kits de traumatologie portables pour stabiliser jusqu'à 235 personnes blessées», a souligné l'OMS dans un communiqué. Sur le terrain, le bombardement incessant de la bande de Ghaza par l'armée d'occupation

israélienne s'est poursuivi dans la nuit de vendredi à samedi. Elle a annoncé avoir touché «des centres de commandement, des lanceurs de missiles antichars et des infrastructures stratégiques du Hamas», ainsi que des tireurs et des observateurs postés dans des immeubles. Dans la bande de Ghaza, le ministère de la Santé a fait état, hier, de 4385 Palestiniens, majoritairement des civils, tombés en martyrs dans les bombardements meurtriers menés par l'armée israélienne. Parmi eux figurent, selon lui, 1756 enfants. Il a dénombré, en outre, 13 561 blessés. L'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a indiqué qu'au moins 17 de ses employés figurent parmi les victimes. L'aviation israélienne a bombardé, ces dernières heures, plusieurs positions du Hezbollah au Liban Sud, en réponse à des tirs de roquettes et de missiles antichars,

selon l'armée israélienne, qui n'a pas avancé de bilan. L'ONG Amnesty International a annoncé, hier, avoir relevé «des preuves accablantes» de crimes de guerre commis, selon elle, par les forces israéliennes dans la bande de Ghaza.

«NOUS NE PARTIRONS PAS!»

«Attaquer un immeuble résidentiel rempli de civils, au cœur d'un quartier densément peuplé, pourrait constituer une attaque indiscriminée. Les attaques indiscriminées qui tuent et blessent des civils sont des crimes de guerre», a-t-elle dénoncé. Après la libération des deux otages américains, le Hamas a réitéré sa promesse de relâcher les étrangers qu'il détient dans la bande de Ghaza «lorsque les circonstances le permettent». Sur le plan diplomatique, les dirigeants palestinien, jordanien et égyptien réunis au Caire aux côtés, notamment, des

dirigeants européens Charles Michel et Josep Borrell, ont, pour leur part, plaidé pour un «cessez-le-feu» et une «solution» à 75 ans de conflit israélo-palestinien. Abdallah II de Jordanie a réclamé «un cessez-le-feu immédiat». «C'est un message très dangereux. Le monde arabe l'entend clairement : les vies palestiniennes valent moins que les vies israéliennes. Nos vies valent moins que d'autres vies (...) les droits humains ont des limites : ils s'arrêtent aux frontières, aux races et aux religions», a-t-il fustigé. Pour sa part, le président égyptien, Abdel Fattah Al Sissi a, lui, affirmé que «l'unique solution à la question palestinienne est la justice», affirmant le «droit» des Palestiniens «à établir leur Etat». De son côté, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a réclamé «la fin de l'occupation des Territoires palestiniens par Israël et la solution à deux Etats» avec, pour les Palestiniens, Jérusalem-Est actuellement occupée et annexée par Israël comme capitale. «Nous ne partirons pas, nous ne quitterons pas la Palestine. Nous resterons sur notre terre», a-t-il insisté. A noter que le président algérien Abdelmajid Tebboune a décliné l'invitation de son homologue égyptien, Abdel Fattah Al Sissi de participer à ce sommet. Le président américain, qui ne participe pas à ce sommet, tout comme Israël, avait indiqué lors d'une visite-éclair, mercredi à Tel-Aviv, que la guerre entre Israël et le Hamas renforçait sa «détermination» pour une solution à deux Etats. Depuis plusieurs jours, l'Égypte et la Jordanie ont dénoncé l'ordre israélien d'évacuer les Palestiniens du nord de la bande de Ghaza vers le sud frontalier de l'Égypte. Ils y voient un premier pas vers «un déplacement forcé» des Palestiniens vers le Sinaï égyptien, ce qui équivaldrait à «une deuxième Nakba», selon Mahmoud Abbas. **H. Lamriben**

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Pension alimentaire, comptabilité publique, déclassement de terres agricoles...

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, hier, une réunion du gouvernement au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a examiné un avant-projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, présenté par le ministre de la Justice. Ce projet de texte a pour objet la réforme du cadre d'intervention de l'Etat dans le domaine de la garantie du droit à la pension alimentaire, en garantissant aux enfants sur lesquels s'exerce le droit de garde et aux femmes divorcées de bénéficier de la pension alimentaire, dans un souci général d'équité sociale et en préservant les droits du Trésor public à travers le renforcement des mécanismes de recouvrement, auprès des débiteurs, des montants des pensions alimentaires pris en charge par l'Etat. Cet avant-projet de loi a été enrichi et adapté conformément aux directives du président de la République, concernant le placement du Fonds de la pension alimentaire sous la tutelle et l'autorité du ministère

de la Justice et la gestion de ce dispositif au niveau local par les services du même ministère. Dans le domaine des finances, le ministre du secteur a présenté quatre projets de décrets exécutifs qui interviennent en application des dispositions de la loi n° 23-07 du 21 juin 2023, relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière. Il s'agit des projets de décrets exécutifs fixant : - le contenu et les modalités de mise en œuvre de la comptabilité publique - la procédure de paiement par accréditif des dépenses publiques - les conditions et modalités de suppléance, de délégation de signature et de désignation d'intérimaires - les types de correspondants du Trésor et modalités de fonctionnement des comptes de dépôt de fonds. La promulgation de ces textes permettra la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 23-07 du 21 juin 2023 visant notamment à mettre en place la nouvelle architecture comptable prévue par la loi organique relative aux lois de finances. Dans le domaine de l'agriculture, le ministre de

l'Agriculture et du Développement rural a présenté trois projets de décrets exécutifs, portant déclassement de deux parcelles de terres agricoles à Alger, destinées à la réalisation d'équipements publics et d'une parcelle de la forêt domaniale de Madala à Béjaïa, au profit du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Ces projets, qui revêtent un intérêt économique et social, s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la qualité du service public de proximité. S'agissant du bilan des feux de forêt, le gouvernement a entendu une communication conjointe présentée par le ministre de l'Intérieur et celui de l'Agriculture sur le bilan des incendies enregistrés cette année ainsi que les mesures qui ont été prises pour y faire face. L'exposé a également porté sur les dispositions prises par le secteur de l'Agriculture pour le recensement des agriculteurs victimes des incendies en vue de procéder, dans les meilleurs délais, à leur indemnisation. Enfin, dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'Exécutif a entendu une communication conjointe présentée par le ministre de l'Enseigne-

ment supérieur et son collègue de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sur les mesures inscrites dans le cadre du programme relatif au développement et à la promotion de l'entrepreneuriat étudiant. Les objectifs de ce programme visent notamment à créer un environnement propice à l'entrepreneuriat au sein de l'université, à mettre à disposition des étudiants les outils nécessaires pour la création et la gestion d'entreprise et à soutenir les étudiants entrepreneurs à travers la mise en place des structures d'accompagnement. A ce titre, la communication a porté sur le lancement notamment de centres de développement de l'entrepreneuriat dans chaque université, de la plateforme électronique d'aide à l'entrepreneuriat (moukawil.dz) et du guide de l'entrepreneur fournissant des informations détaillées sur les différentes procédures administratives liées à l'entrepreneuriat, permettant aux étudiants de réaliser des projets de fin d'étude axés sur la création d'une start-up ou d'une micro-entreprise.

R. P.

BLOCAGE DANS PLUSIEURS COMMUNES DU PAYS

Le développement local otage des désaccords entre élus

- Plusieurs assemblées communales bloquées faute de consensus entre leurs membres ou gelées par les walis
- L'organisation d'élections partielles serait-elle la solution pour relancer la machine du développement ?

Perchée sur les monts de Bouzegza, au sud de Boumerdès, la commune de Keddara vit une période de stagnation sans précédent. La machine du développement semble grippée depuis mars dernier à cause de désaccords entre élus. Aucune délibération depuis. «L'Assemblée a tenté de se réunir à 5 reprises mais les séances sont levées avant de commencer. Car 7 sur les 13 élus s'opposent à l'ordre du jour avant l'entame des réunions», souligne Boualem Guerrouabi, P/APC d'obédience FLN, précisant que même le budget supplémentaire de l'année en cours n'est pas encore approuvé. Conséquence : les services communaux tournent au ralenti et pas moins de 16 projets de développement n'ont pas pu démarrer. Chose qui a été durement ressentie par la population (10 000 habitants) disséminée sur 18 villages. Les besoins sont énormes. «Nous avons 4 projets d'assainissement, 3 d'AEP, 3 écoles à réhabiliter, 3 opérations d'aménagement urbain et beaucoup d'habitations à électrifier. Aucun projet n'a été lancé», déplore le maire. Le problème n'est pas propre à Keddara. Des dizaines d'autres APC du pays sont dans la même situation.

La presse fait régulièrement écho d'assemblées communales bloquées faute de consensus ou gelées par les walis, mais aucun décompte ni déclaration officielle n'ont été faits sur ce sujet. Il y en a partout : à Oran, Relizaine, Alger, Tizi Ouzou, Médéa, Boumerdès, Saïda, Batna, Tissemsilt, Mila, Béjaïa, etc. A Khenchela, c'est l'APW qui est bloquée. Trois sessions ont déjà été reportées, ce qui a empêché l'examen de plusieurs dossiers.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

A Oran, au moins quatre communes, à savoir Hassi Bounif, Hassi Ben Okba, Boussfer et Messerghine, ont vécu des épisodes d'instabilité et de discorde. Parfois sur fond de scandales. Bien d'autres communes très importantes, à l'instar de Boudouaou, Mohammadia, Sidi M'hamed, Sidi Khaled, Tipasa, Chelghoum El Aid, ont également connu des situations de paralysie. Collusion/opposition



Des APC connaissent des dissensions entre leurs membres

d'intérêts, chantage, alliances contre nature, malversation, népotisme, pots-de-vin, favoritisme..., les raisons des tiraillements entre les édiles locaux diffèrent d'une commune à une autre.

«Parfois à cause d'un bon d'essence ou d'un repas, on risque d'être fâché avec son allié. Il y a des blocages qui ne sont motivés par aucun argument valable. Le législateur doit remédier à ce problème. Normalement, la moindre contestation ou opposition à la gestion du maire doit être étayée par des faits et des preuves irréfutables. L'article 144 du code communal permet même de déposer plainte contre le P/APC s'il a fauté», explique Omar Berour, modérateur de la page Forum des élus des assemblées communales depuis 1967. Il rappelle que beaucoup de blocages ont été induits par les amendements apportés à l'article 65 du code communal, évoquant des alliances fragiles

ayant rarement résisté aux tentations opportunistes. «Tous les modes de scrutin sont imparfaits, celui-ci l'est davantage. Il dénature l'élection en permettant à des élus provenant de listes minoritaires d'accéder au poste de président d'une assemblée censée être conforme au choix souverain de la population», avait écrit à juste titre un ancien député.

Un élu à l'APC de Boudouaou, bloquée depuis juillet 2021, évoque le rôle des walis, précisant que rares sont ceux qui interviennent pour réconcilier les belligérants en cas de divergences. Selon lui, même les médiateurs de la République n'ont pas brillé dans ce domaine, et ce, malgré l'impact des blocages sur la prise en charge des préoccupations des citoyens, dit-il. L'année dernière, le blocage d'une APC (M'Fatha) à Médéa a privé des milliers d'élèves du transport scolaire, de la cantine, retardant la réalisation de nombreux projets et le versement

des salaires des employés, a-t-on appris. En l'absence d'autres solutions, beaucoup d'assemblées ont fini par être gelées par les walis à travers l'application du pouvoir de substitution conformément aux articles 100, 101 et 102 du code communal. «Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, nos mains ne seront pas lourdes avec les partisans du moindre effort. Nous sommes là pour converger nos efforts pour répondre aux doléances de nos citoyens et leur garantir le cadre de vie qui sied avec leur dignité», a déclaré, il y a quelques mois, le wali de Relizaine à l'issue du gel de la commune de Merdja Sidi Abed. Mais est-ce le seul et le meilleur moyen de garantir la continuité du service public ?

POPULATIONS PRISES EN OTAGES

Pour un ancien P/APW, la solution viendra par l'organisation d'élections partielles. «Quand il y a blocage, on

doit redonner la parole à la population. L'article 46 du code communal parle de dissolution et de renouvellement total de l'assemblée. Puisque on avait organisé des élections partielles l'année passée dans six communes de Kabylie, pourquoi on ne le fait pas pour renouveler les APC bloquées», plaide-t-il.

Selon l'article 47, «la dissolution et le renouvellement de l'Assemblée populaire communale sont prononcés par décret présidentiel, pris sur rapport du ministre chargé de l'Intérieur». L'article 49 prévoit l'organisation des élections «dans un délai maximum de six mois à compter de la date de la dissolution. En tout état de cause, elles ne peuvent avoir lieu à moins d'une année de la fin du mandat électif».

Tout en soulignant les inconvénients de la gestion à distance, beaucoup d'élus défendent l'idée que le pouvoir de substitution doit être limité dans le temps. A M'kira, dans la wilaya de Tizi Ouzou, l'APC est gérée par le chef de daïra depuis le 6 septembre. Mais rien ne semble fonctionner comme avant.

Des habitants parlent de la fermeture de 3 cantines faute de personnel et de la suspension des contrats pour 9 transporteurs chargés du ramassage scolaire. Ici, le blocage de l'APC cache des intérêts occultes. «L'Assemblée a travaillé dans un climat serein durant plus de 20 mois. Les problèmes ont commencé quand je me suis opposé à la délivrance d'une autorisation pour l'exploitation d'une carrière de tuf, rejetée par beaucoup de villageois», explique Mourad Louna, P/APC élu sur une liste des indépendants.

A Légata, dans la wilaya de Boumerdès, l'APC est paralysée depuis le mois de mars, ce qui a empêché le lancement de 13 projets de développement d'un montant de 11 milliards, indique le P/APC.

Là aussi, aucune initiative sérieuse n'a été entreprise pour débloquer la situation. Les intérêts de la population se trouvent otages de querelles intestines. La cohabitation et la culture du compromis sont loin d'être la première vertu des édiles locaux.

Ramdane Kebbabi

IL EST INFESTÉ DE PUNAISES DE LIT

Le wali ordonne la fermeture d'un hôtel à Annaba

A cause de la multiplication des punaises de lit, le nouveau wali de Annaba, Abdelkader Djellaoui, a signé, la semaine dernière, un arrêté de fermeture administrative d'un hôtel au bord de la corniche de Annaba. Le gérant en a été notifié et l'établissement a été fermé, après avoir été évacué.

Cette proposition de fermeture figure dans les conclusions d'un rapport établi par une commission mixte, composée des représentants des directions de la santé, du commerce et du tourisme. Elle a inspecté cet établissement, implanté face à la mer et confirmé, outre l'insalubrité des lieux, une présence massive de punaises de lit. C'est ce qu'a appris, hier,

El Watan, d'une source proche de la wilaya de Annaba. «Après l'activation du système de vigilance sanitaire, le nouveau wali de Annaba, Abdelkader Djellaoui, a instruit cette commission à l'effet d'inspecter cet hôtel, signalé par les services de sécurité. La commission, qui a visité les lieux, a constaté que les chambres étaient effectivement infestées de punaises de lit. C'est ainsi qu'il a été donné l'ordre de fermer immédiatement cet établissement touristique», ont expliqué nos sources. A la lumière de cette situation, un programme de rendre visite à toutes les infrastructures touristiques et d'hébergement a été établi par cette commission, sur injonction du wali de Annaba, à l'effet

d'inspecter l'état des lieux et l'application des mesures d'hygiène. Rappelons que face à la multiplication de signalements en France de la présence des punaises de lit, l'Algérie a mis en place des mesures préventives contre ce phénomène, notamment dans les moyens de transports en provenance de l'Hexagone.

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, dans un communiqué rendu public au lendemain d'une importante rumeur faisant état de la présence de cette insecte nuisible dans les marchandises importées, «l'activation du système de vigilance sanitaire à travers la publication d'une note contenant une série de mesures préventives à adopter

pour éviter tout développement épidémique lié aux insectes nuisibles tels que les punaises de lit, qui constituent une menace pour la santé publique, et ce, au niveau des points d'entrée». Il s'agit, selon ce document, «du contrôle sanitaire des avions, des navires et des transports terrestres et leur désinfection, en cas de risques relevés par les employés des centres de contrôle sanitaire frontaliers et le renforcement du contrôle épidémiologique». Cet hôtel ne devrait pouvoir ouvrir à nouveau ses portes que si les conditions sanitaires et d'hygiène le permettent, c'est-à-dire l'éradication totale de cet insecte suceur de sang humain.

M.-F.G.

INDICES

ABEF : ORGANISATION D'UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA CULTURE FINANCIÈRE

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) organise, en collaboration avec les banques de la place, une semaine dédiée à la culture financière, du 22 au 26 octobre courant, au niveau des universités et écoles supérieures en Algérie. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de cette association. Par cette action, qui vient en célébration de la Journée mondiale de l'épargne, l'ABEF s'est fixé comme objectif «d'inculquer, auprès de la population algérienne, une culture financière pour promouvoir une inclusion financière élargie et ambitieuse», ajoute le communiqué. A ce titre, les professionnels des banques auront à éclairer et informer sur les pratiques bancaires au niveau du territoire national. Cette action sera une première parmi tant d'autres qui interviendront, de manière permanente, dans la mise en œuvre du programme établi à cet effet, précise la même source. L'objectif de cette semaine est de communiquer sur «l'importance de la bancarisation des jeunes qui seront les clients des banques demain», et leur permettre, ainsi un accès aisé et simplifié aux produits et services bancaires, tels que le compte bancaire, son utilisation et ses avantages, les produits et services adossés au compte bancaire, les moyens de paiement électroniques (E-Banking- E-Paiement, Carte CIB, etc.) et les produits et services bancaires numériques en Algérie.

S&P GLOBAL RATINGS : LA NOTE DE LA DETTE DE LA GRÈCE RELEVÉE

L'agence de notation S&P Global Ratings a relevé, vendredi dernier, la note de la dette de la Grèce qui sort ainsi de la catégorie spéculative pour la première fois depuis 2010 et la crise de la dette. La note passe de BB+/B à BBB-/A-3, ce qui l'inscrit dans la catégorie des «investissements adéquats», au lieu de «spéculatifs», indique un communiqué de S&P, la première des trois grandes agences mondiales de notation à relever ainsi l'appréciation de la note grecque. Le Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis, réélu pour un nouveau mandat de quatre ans en juin, a misé politiquement sur le retour de la Grèce à des emprunts de qualité. Le mois dernier, le leader conservateur a déclaré à Bloomberg TV que le fait de retrouver une note d'investissement était «une étape importante pour le pays après 13 années très difficiles». La baisse des coûts d'emprunt serait «significative» pour les finances publiques de la Grèce en 2024, avait-il ajouté. La Grèce maintiendra sa discipline budgétaire et enregistrera un excédent primaire de 0,7% du PIB cette année, avait-il aussi promis. S&P pense pour sa part que cet excédent va dépasser cette cible pour grimper à 1,2% du PIB.

EN DÉPIT DE L'ACCENTUATION DES RISQUES CLIMATIQUES

L'assurance agricole en baisse de 17% au premier semestre

Le portefeuille du secteur des assurances est prédominé par les « Assurances de Dommages » avec une part de 84%, suivies par les «Assurances de Personnes», pour un taux de 11,2%.

Le marché algérien des assurances, toutes activités confondues, a cumulé, au premier semestre de l'année en cours, un chiffre d'affaires de 82,1 milliards de dinars, soit une progression relative de 4,3% par rapport à la même période de 2022. C'est ce qu'indique le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture publiée sur son site. Comme c'est le cas à chaque bilan depuis la séparation entre les assurances des dommages et celles des personnes, le portefeuille du secteur des assurances est prédominé par les «Assurances de Dommages» avec une part de 84%, suivies par les «Assurances de Personnes», pour un taux de 11,2%. Les acceptations internationales représentent de leur côté 4,7%. Ce qui équivaut à une progression de 14,5% par rapport à la même période de 2022, et ce, pour un montant de 491,1 millions de dinars, selon la même source. Globalement, les assurances dommages ont affiché une évolution de 3,5%, atteignant une production de plus de 69 milliards de dinars. Dans cette catégorie, les branches IRD (Incendies et risques divers), Transports et Crédits ont enregistré des hausses, alors que l'assurance agricole a été marquée par une chute de plus de 17%. Les pertes à ce niveau par rapport au premier semestre 2023 totalisent 206,3%. Alors que l'on s'attendait à ce que ce produit connu pour être le parent pauvre du secteur avec une part insignifiante de 1,4% au cours de la même période de référence évolue avec l'accentuation des risques climatiques, c'est le contraire qui s'est produit. Le CNA ne manque pas d'ailleurs de le souligner dans sa note. «L'impact des conditions



Siège du Conseil national des assurances (CNA)

climatiques difficiles qu'a connues le pays, liées au stress hydrique, voire la sécheresse, pour certaines périodes, et pluie tardive nocive pour certaines cultures, n'a fait que baisser la production de l'ensemble sous-branches», indique la note du CNA. Exception faite pour «la production animale».

TAKAFUL À L'ÉTAT EMBRYONNAIRE

Cette dernière a vu sa production croître de 2,2% grâce à la hausse des primes collectées des garanties «Multirisques bétail» et «Multirisque bovines», le CNA explique ces résultats par le programme d'importation de bovins d'abattage initié par le gouvernement pour assurer la disponibilité des viandes rouges et baisser les prix sur le marché. L'assurance automobile reste

pour sa part dominante avec un taux de plus de 49% de l'ensemble des assurances dommages. Concernant l'activité Takaful qui est encore au stade embryonnaire (une part de 0,1%), elle cumule, au terme des six premiers mois de l'exercice 2023, un total de primes émises de 65,2 millions de dinars, soit 58,3 millions de dinars générés par le «Takaful général» et 6,9 millions de dinars par le «Takaful familial». L'activité Takaful étant encore faible, son apport au marché demeure, ainsi, insignifiant (0,1%). Les sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurance se sont élevés par ailleurs à 38,6 milliards de dinars, pour 865 050 dossiers déclarés, dominés à hauteur de 90,5% par l'activité «Assurances de dommages». Pour 607 728 dossiers réglés, les indemnités ont accumulé un

montant de 31,3 milliards de dinars, soit des évolutions respectives, en nombre et en montant, de 25,7% et 0,3%, comparativement à la même période de 2022. Les sinistres restants en stocks sont estimés à 108,8 milliards de dinars pour 1 682 965 dossiers en instance de règlement. Les assurances de personnes ont pour leur part totalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de dinars, soit une production additionnelle de 510,2 millions de dinars, comparativement à la même période de 2022, c'est-à-dire une évolution de 5,8%. Selon la même source, les sociétés d'assurance à capitaux publics continuent à dominer le secteur avec une part de 76,5% et un chiffre d'affaires de 52,8 milliards de dinars contre 22,3% pour les compagnies privées pour une production de 15,4 milliards de dinars.

S. Imadalou

RÉGION MENA

«Les taux d'inflation alimentaire sont supérieurs au taux d'inflation global»

Ces trois dernières années, en particulier depuis février 2022, les pays MENA ont enregistré des taux d'inflation élevés qui sont dus en partie aux dépréciations monétaires et à l'inhabituelle turbulence des termes de l'échange», selon une étude «Trouver le juste équilibre : emploi et salaires en temps de crise dans la région MENA» du bulletin d'information du groupe de la Banque mondiale paru en octobre 2023. En Algérie, le taux d'inflation en 2023 est estimé à 9,3% contre 9,3 en 2022, tandis que les prévisions pour 2024 le situent à 8,6%. L'étude en question note que «l'inflation des prix des denrées alimentaires réduit le niveau de sécurité alimentaire, en particulier chez les ménages les plus vulnérables». Les pressions à la hausse des prix intérieurs des denrées alimentaires restent «fortes». L'indice mondial des prix alimentaires de la Banque mondiale, fait-elle remarquer, était de 44% supérieur en août 2023 à ce qu'il était en juin 2019. «Les prix des produits agricoles (blé, maïs et huiles végétales) n'ont cessé de baisser au premier semestre de 2023, mais leur volatilité s'est renforcée durant l'été, et le prix des huiles comestibles, en particulier, a considérablement augmenté. On s'attend à ce que les prix du maïs jaune et de l'huile

de soja restent supérieurs aux niveaux pré-pandémiques jusqu'en 2024». L'inflation alimentaire en monnaie nationale, a-t-elle indiqué, devrait rester élevée, compte tenu des pressions qui continuent de s'exercer sur les monnaies des pays de la région. «En Egypte, elle a atteint environ 72% en août 2023 en glissement annuel. En Tunisie et au Maroc, elle reste élevée, s'établissant à 15% et 11%, respectivement», a-t-elle précisé. Et d'affirmer que les taux d'inflation alimentaire sont nettement supérieurs au taux d'inflation global et nuisent de façon disproportionnée aux ménages les plus pauvres et les plus vulnérables, qui consacrent généralement une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation.

ACTIVITÉ FAIBLE

L'inflation, qui tend à réduire la demande réelle globale, influe aussi négativement sur l'économie mondiale. En 2024, la croissance mondiale devrait rebondir légèrement pour atteindre 2,3%. Cette enquête examine par ailleurs en quoi les chocs macroéconomiques «réduisent» les salaires réels et/ou renforcent les taux de l'emploi informel et du chômage. On souligne qu'avant même le choc induit par la Covid-19, les marchés du travail de

la région MENA étaient confrontés à des «défis structurels de longue date». Par rapport à d'autres pays émergents et pays en développement, les pays MENA affichent des taux d'activité inférieurs (47% contre 61%) et des taux de chômage plus élevés (13% contre 8%). La région MENA, a-t-on indiqué, est également la région du monde où le taux d'activité des femmes est le plus faible. «Ces estimations semblent indiquer, affirme-t-on, que le nombre de travailleurs potentiellement sujets à des périodes d'inactivité en raison des chocs macroéconomiques de 2020-2022 s'élèverait à 5,11 millions de personnes au total dans la région.» Cette étude souligne, enfin, que «les données de panel sont une compilation d'indicateurs de l'OIT (estimations nationales). Elles ne forment cependant pas un panel équilibré. En d'autres termes, tous les indicateurs du marché du travail ne sont pas disponibles pour chaque pays et pour chaque année entre 1990 et 2021. En ce qui concerne la région MENA, les données incluent l'Arabie Saoudite, Bahreïn, la Cisjordanie et Ghaza, l'Egypte, les Emirats arabes unis, l'Iran, la Jordanie, le Maroc, Oman et la Tunisie.»

A. Benyahia

COLLOQUE SUR LES TIC ET L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE
À L'UNIVERSITÉ DE TIZI OUZOU

Les exigences de la numérisation et les impératifs de l'innovation

● Les chercheurs ont souligné la nécessité de rapprocher l'université de son environnement socioéconomique afin de créer des passerelles favorisant le développement de l'économie de la connaissance.



Le colloque a été organisé par la section sciences de l'information et de la communication de l'UMMTO

Des chercheurs ont essayé de cerner, mardi dernier, une problématique d'actualité à l'occasion d'un colloque national hybride sur l'investissement dans les technologies de l'information, de la communication et son rôle dans l'économie de la connaissance (EC) abrité par l'auditorium du campus de Tamda, à Tizi Ouzou. Les participants ont mis l'accent sur plusieurs aspects inhérents, notamment aux nouvelles politiques de l'Etat visant le développement des TIC qui s'impose comme un virage incontournable, surtout à l'ère de la numérisation et de l'intelligence artificielle. D'ailleurs, lors de ce colloque organisé

par la section Sciences de l'information et de la communication de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), les intervenants sont revenus sur la nécessité de rapprocher l'université de son environnement socioéconomique afin de créer, ont-ils insisté, des passerelles favorisant le développement de l'EC. «*Une relation entre les structures de formation et le marché de travail est inéluctable*», a souligné Mustapha Rahmani, expert et propriétaire d'une entreprise. Dr Zineb Bouchlaghem, de l'UMMTO, a abordé le rôle de l'université dans le développement de l'EC dans le contexte algérien. Pr Sadjia Djamaï, également enseignante

à l'UMMTO, a évoqué l'apport de l'EC dans l'enseignement supérieur. Dr Selami Saïdani et Dr Leïla Fekkiri, de l'université Mohamed Boudiaf de M'Sila, ont présenté une communication qui porte sur l'importance de la stratégie de communication dans le processus des mutations d'une société de connaissance vers une société de l'économie de la connaissance. Par ailleurs, les intervenants ont aussi souligné les exigences de la numérisation et les défis de l'intelligence artificielle (IA) dans les entreprises algériennes. C'est ce qu'a, d'ailleurs, développé Dr Saâd Belmadani de Laghouat, qui a parlé de l'EC et l'utilisation des

techniques de l'IA. L'importance des relations publiques 2.0 dans la promotion des start-up est aussi l'intitulé de la communication du Dr Amar Loucif de l'université Ferhat Abbès de Sétif. Dr Nacera Khalfi, présidente du colloque, nous a précisé que les travaux de cette manifestation scientifique ont été couronnés par une série de recommandations ayant particulièrement trait à la mise en place des mécanismes pour créer des passerelles entre les structures de formation et de l'enseignement supérieur et les entreprises actives dans le domaine des TIC afin d'encourager l'EC et les projets de recherche dans l'innovation.

H. Azzouzi

SOUR EL GHOZLANE
(BOUIRA)

Réaffectation du marché de proximité

Le marché de fruits et légumes, implanté au quartier dit El Djebba au centre-ville de Sour El Ghozlane au sud de Bouira, est dans un état de délabrement total. Le projet a été réceptionné en 2014. Laissé à l'abandon pour des raisons inexplicables, l'établissement est désormais réaffecté pour l'aménager en polyclinique au profit du secteur de la santé. Réalisé pour 2 milliards de centimes, l'espace commercial de proximité a été boudé dès le départ par les premiers bénéficiaires des échoppes. Les marchands, qui n'ont pas accepté de s'y installer dans ces espaces bien aménagés, occupent actuellement les places publiques de la ville de Sour El Ghozlane. La réaffectation de la structure en question au secteur de la santé a été saluée par les habitants du quartier concerné qui ont toujours réclamé un centre de soins. «*L'endroit a été le refuge des délinquants. Les habitants de notre cité ont souffert de cette situation résultant de l'abandon du marché*», dit un citoyen. Dans la wilaya de Bouira, plusieurs espaces devant abriter des locaux commerciaux, réalisés à travers plusieurs communes, ont fait l'objet de réaffectation au profit notamment du secteur de la santé. D'autres édifices implantés en zones reculées et qui ont mobilisé dans le passé des budgets importants sont en attente de solution. Les collectivités locales en difficultés financières ont formulé des propositions aux pouvoirs publics pour l'aménagement des infrastructures à l'abandon pouvant ainsi abriter des équipements publics dont l'insuffisance a été régulièrement soulevée par les citoyens de différentes localités.

A. F.

SECTEUR DE LA SANTÉ À BOUMERDÈS

Plusieurs projets en souffrance

Inscrit en 2006, le projet de l'hôpital des 240 lits mérite de figurer dans le livre Guinness à cause des retards enregistrés pour la réalisation. La date de livraison de cette grande infrastructure a été ajournée à maintes reprises, alors que son coût a presque doublé, dépassant plus de 500 milliards de centimes. Les autorités ont annoncé sa réception pour la fin de l'année, mais le rythme d'avancement des travaux laisse penser autre chose. Les structures de santé existantes sont dépassées, d'où la nécessité d'ouvrir cet hôpital afin d'améliorer la prise en charge des patients de la région. Le service des urgences du chef-lieu de wilaya est très exigüé mais aussi mal-conçu. Doté de huit lits, le service ne désemplit pas. Même situation à Boudouaou où la population attend avec impatience l'ouverture de l'hôpital des 120 lits, en chantier depuis 2012. «*Les équipements ont été acquis en 2020. Ils sont stockés à ce jour aux entrepôts de l'EPH de Thénia*», s'indigne un médecin. Le projet de l'hôpital des 60 lits de Khemis El Khechna peine à sortir du sol, alors que celui de Baghlija avance lentement. Même les projets visant à améliorer la santé de proximité patinent. C'est le cas des nouvelles polycliniques inscrites dans

les localités de Bordj Menaïel, Larbatache, Figuier, Ouled Haddadj, Tidjllabine, etc. Si ce n'est pas les contraintes du foncier, c'est la défaillance des entreprises qui est avancée pour justifier les retards. Dans d'autres

communes, comme Chabet El Aneur, Issers et Naciria, la priorité est à l'ouverture des salles de soins fermées faute de personnel ou d'aménagement.

R.K.

DES CIMETIÈRES SATURÉS

Trouver une place où enterrer un proche décédé n'est pas chose facile à Boumerdès. Cette ville de 40 000 habitants ne compte qu'un seul cimetière. Sis à Aliliguia, ce cimetière est saturé. La population éprouve d'énormes difficultés à y enterrer les morts à cause du manque de parcelles libres. «*C'est un véritable casse-tête. Il nous est arrivé déjà d'enterrer des gens dans d'anciennes tombes. On n'a pas le choix*», relate un habitant. Il dit avoir assisté plusieurs fois à l'exhumation d'ossements humains lors des travaux de creusement de nouvelles tombes. «*Tout cela est dû au manque d'espace. Les autorités sont au courant. Cela fait des années qu'elles parlent de la création d'un nouveau cimetière, mais on n'a rien vu*», déplore-t-il. Un élu à l'APC affirme qu'un terrain a été prévu à cet effet à Foes par le PDAU intercommunal, le plan directeur d'aménagement urbain englobant Boumerdès, Corso et Tidjllabine. Néanmoins, l'idée tarde à se concrétiser dans les faits, regrette-t-il. Le problème se pose aussi dans plusieurs autres localités de la région. A Ouled Heddadj, la création d'un nouveau cimetière est une revendication qui revient constamment dans la bouche des habitants. La question a été soulevée par un élu lors de la dernière session de l'APW. «*Beaucoup de familles ont enterré leurs morts en dehors de la commune. Nous espérons que l'Etat trouve une solution à ce problème dans les meilleurs délais*», a-t-il déclaré. Là aussi, les autorités ont réservé un terrain pour un nouveau cimetière dans le cadre du PDAU, mais le projet est resté au stade de proposition.

R. Kebbabi

Plusieurs dealers de drogues arrêtés

Sept individus âgés entre 22 et 44 ans ont été arrêtés la semaine dernière par les services de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou pour possession et commercialisation de drogues et de psychotropes. Le démantèlement de ce réseau a été effectué suite à l'exploitation de renseignements sur les agissements de ce groupe de trafiquants qui répandent des produits toxiques dans le milieu des jeunes. Les membres du réseau ont été arrêtés en possession d'un montant de 225 millions de centimes, résultant de leur activité criminelle, ainsi que de 12, 38 gr de kif traité et d'une centaine de capsules de psychotropes. Des armes blanches ont été également saisies par les services de police spécialisés dans la lutte contre le banditisme et la grande criminalité. Les mis en cause ont été présentés au parquet de Tizi Ouzou, avons-nous appris. Par ailleurs, les services de police de la daïra de Aïn El Hammam, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou, sont parvenus à arrêter un individu âgé de 29 ans dans les mêmes affaires de trafic de drogues et de psychotropes. 35,75 gr de drogues et 30 capsules de psychotropes ont été saisis lors de cette opération de police. Le dealer a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn El Hammam.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
 DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION D'ILLIZI

Cite ALAMIR ABD ELKADAR - ILLIZI
 NIF : 099 733019 000233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

La Direction de la santé et de la population de la Wilaya d'illizi informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouverte avec exigence de capacités minimales N° 10/2023 relatif a :

Réalisation et équipement D'un nouveau Siège La Direction de la santé et de la population De La Wilaya Avec Logements
 LOT 01: Réalisation D'un Siège +mur de clôture + locaux technique + VRD
 LOT 02: Réalisation de Logements (01F5 + 04 F3) + Aménagement Extérieure
 LOT 03: réseau de protection et de la communication

Paru sur les quotidiens nationaux EL WATAN et ECHOROUK du 20/09/2023 ainsi que le BOMOP, A qu'a l'issue du jugement des offres techniques et financières le marché à été provisoirement attribué conformément au tableau ci-dessous :

LOT	Société	Montant en TTC après la correction (DA)	Délais	Note Offre technique ---/60	Observation
LOT 01: Réalisation D'un Siège +mur de clôture + locaux technique + VRD	ENT TRAV BAT LABRAG SAID NIF : 169301500536156	144.451.209.01	15 mois	45.46	Moins-disant
LOT 02: Réalisation de Logements (01F5 + 04 F3) + Aménagement Extérieure	-	-	-	-	Infructueux (Insuffisance d'AP)
LOT 03: réseau de protection et de la communication	-	-	-	-	Infructueux (Insuffisance d'AP)

les soumissionnaires qui sont intéressés à voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , sont tenus , de se rapprocher de nos services , au plus tard (03) jours à partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP , le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'illizi à compter du premier jour de la publication de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP , conformément à l'articles 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Justice

Centre de recherche juridique et judiciaire
 N° : 01/2023

Avis de Recrutement

Le Centre de Recherche Juridique et Judiciaire annonce l'ouverture de concours de recrutement externe dans les

Grades indiqués ci-dessous :

Grades	Mode de Recrutement	Conditions d'admission	postes budgétaires
Ingenieur Principal en Informatique	Concours Sur Épreuves	-Magister en informatique ou titre reconnu équivalent.	01
Documentaliste-archiviste		-Licence en bibliothéconomie ou titre reconnu équivalent.	01
Administrateur Analyste		-Master dans les domaines et Spécialités Suivantes : Sciences Juridiques et Administratives ou Droit / Sciences de l'Information et de la Communication / Démographie / Sciences de Journalisme et de l'Information/ Sciences Economiques / Sciences Financières / Sciences Commerciales / Sciences de Gestion / Sciences Politiques et Relations Internationales / Sociologie hormis la Sociologie Éducative/ Psychologie : Travail et Organisation ou Gestion des pressions du Travail/ Psychologie Générale et Sociale / Sciences islamiques Spécialité Charia et Droit	02
Administrateur		- Licences en: Sciences Juridiques et Administratives ou Droit / Sciences de l'Information et de la Communication/ Démographie / Sciences de Journalisme et de l'Information/ Sciences Economiques / Sciences Financières / Sciences Commerciales / Sciences de Gestion / Sciences Politiques et Relations Internationales / Sociologie : hormis la Sociologie Éducative/ Psychologie : Travail et Organisation ou Gestion des pressions du Travail/ Psychologie Générale et Sociale / Sciences islamiques Spécialité Charia et Droit	01
Traducteur-Interprète		- Licence en traduction-interpréteur ou titre reconnu équivalent	01
Attaché principal d'administration		-Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées délivré par l'Université de Formation Continue(UFC) ou un Diplôme de Technicien Supérieur dans les spécialités suivantes : Informatique de Gestion / Economie et Gestion des Entreprises/ Comptabilité et Finance / Comptabilité et Gestion / Droit Immobilier / Gestion Publique / Droit des Affaires / Droit des Relations Economiques Internationales / Commerce International / Marketing / Gestion des Ressources Humaines / Psychologie.	01
Technicien Supérieur en Informatique		- Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées délivré par l'Université de Formation Continue(UFC) en Informatique - Diplôme de Technicien Supérieur en Informatique - Diplôme d'Analyse Programmeur délivré par la Fondation Nationale des Systèmes Informatiques - Diplôme de Technicien Supérieur en Réseaux et Systèmes d'Information - Diplôme de Technicien Supérieur en Maintenance des Equipements Informatiques.	02
Secrétaire principal de direction		-Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées délivré par l'Université de Formation Continue(UFC) ou Diplôme de Technicien Supérieur dans les Spécialités Suivantes: Secrétariat / Secrétariat de bureau/ Secrétaire de Direction en bureautique/ Secrétariat de Direction / Secrétaires Principaux de Direction / Secrétaires médicale / Secrétaire de Direction.	01
Attaché d'administration		- Attestation de Baccalaurat ou Certificat de réussite au concours d'entrée à l'Université de Formation Continue (UFC) ayant complété avec succès deux (02) années d'études ou de formation supérieure dans les branches et spécialités suivantes : Sciences Juridiques et Administratives ou Droit / Sciences de l'Information et de la Communication / Démographie / Journalisme et Sciences de l'Information / Comptabilité et Fiscalité/ Comptabilité et Impôts/Production et Gestion des Stocks / Commerce International / Gestion Informatique / Droit Immobilier/ Economie/ Finance / Sciences Commerciales/ Sciences de Gestion/Sciences Politiques et Relations Internationales/ Sociologie/ Psychologie/ Sciences Islamiques/Gestion Publique/Droit des Affaires/Droit des Relations Economiques Internationales / Marketing	02
Secrétaire de direction		- Technicien en secrétariat ou en secrétariat bureautique - attestation technique en secrétariat de bureau - Certificat des secrétaire principal délivré par un centre de formation administrative.	01
Comptable administratif	-Diplôme de Technicien en Gestion des Stocks - Diplôme de Cadre Comptable délivré par le Centre des Entreprises Mixtes pour la Formation Administrative et Comptable - Diplôme de Technicien Adjoint Economie - Diplôme de Technicien Spécialiste Approvisionnement - Diplôme de Comptable ou de Comptable de groupes locaux délivré par les Centres de Formation Administrative - Diplôme de Technicien en Comptabilité -Diplôme de Contrôle des Techniques Comptabilité.	01	
Agent d'administration	- Candidat justifiant de la 3 ^{ème} Année Secondaire accomplie.	01	
Agent de Saisie	- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) dans les spécialités suivantes : Agre de saisie, dactylographie, opérateur d'inclusion des données, saisies en informatique. - Certificat de maîtrise professionnelle (CMP) dans les spécialités suivantes : Operateur micro informatique, opérateur sur micro ordinateur, opérateur inclusion des données. Ou une attestation en informatique d'une durée de (06) mois au moins délivrée par un établissement de formation public ou privé agréé, sur la base de la 1 ^{ère} année secondaire accomplie.	03	

Les Agents Contractuels (Contrats à durée Indéterminée à Temps Plein)			
Agent de prévention de niveau 1	Examen professionnel	- Parmi les candidats justifiant de la 1 ^{ère} année secondaire et d'une formation dans le domaine ou d'une expérience professionnelle d'une année (1), au moins dans un emploi d'agent de prévention.	01
Conducteur automobile niveau 1		- Parmi les candidats titulaires d'un permis de conduire, catégorie (B).	01
Ouvrier professionnel de niveau 1		- Parmi les candidats justifiant d'une aptitude physique en adéquation avec l'activité à exercer.	01

Dossier de candidature :

Pour les corps communs :

- Une demande manuscrite de participation,
- Une copie de la pièce d'identité nationale,
- Une copie du titre ou du diplôme exigé,
- Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat - retirée du site (www.dgjp.gov.dz).
- Un certificat de résidence dans les wilayas de : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdes
- * Les candidats admis doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :
- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national,
- Un extrait de l'acte de naissance,
- Une fiche familiale, le cas échéant,
- Deux certificats médicaux (médecine générale + phlésiologie),
- Deux (02) photos d'identité.
- * Délai précis de clôture des inscriptions est de 15 jours ouvrables à compter de la date de la première publication sur deux (02) quotidiens nationaux et la publication au niveau de l'agence de wilaya de l'emploi et de l'agence locale de l'emploi compétente.

Pour les agents contractuels :

- Une demande manuscrite de participation,
- Une copie de la pièce d'identité nationale,
- Une copie du titre ou du diplôme ou du niveau scolaire et /ou de formation,
- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national,
- Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité en rapport avec l'emploi postulé, le cas échéant
- Certificat médical attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé (médecine générale + phlésiologie),
- Un certificat de résidence dans les wilayas de : Alger, Blida, Tipaza et Boumerdes
- *Les candidats retenus doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :
- Un extrait de l'acte de naissance,
- Une fiche familiale, le cas échéant,
- Six (06) photos d'identité.
- * Délai précis de clôture des inscriptions est de (20) jours à compter de la date de la première publication au niveau de l'agence de wilaya de l'emploi et de l'agence locale de l'emploi compétente.

Lieu de dépôt ou d'envoi du dossier d'inscription : Centre de Recherche Juridique et Judiciaire Rue Tella hazen - Chéraga - Alger
 (NB : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.)



Société de Gestion et de Réalisation Immobilière
 FILIALE CNEP / Banque
 Société par Actions au Capital de 100.000.000 DA
 Siège Social Cité des 54 LOGEMENTS HAI EL DJAOUHARA, BT. N° 01 RUE HASSIBA BEN BOUALI, BELOUZZAD ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°09/DG/GEFIM/2023

La Société de Gestion et de Réalisation Immobilière, GEFIM/Spa, Filiale CNEP/Banque, Lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales aux laboratoires publics ou privés pour une Étude géotechnique d'une assiette de terrain à Bir El Djir, wilaya d'ORAN, l'assiette se compose de trois zones :

- Zone N°01 d'une superficie de 60108,62 m².
- Zone N°02 d'une superficie de 59300,00 m².
- Zone N°03 d'une superficie de 71503,50 m².

I- Condition de participation :

Peuvent participer à cet Appel d'offres, les laboratoires publics ou privés répondent aux critères suivantes :

- Capacité professionnelle :

Pour les laboratoires publics : Copie du texte de création.
 Pour les laboratoires privés : Une copie de l'agrément en cours de validité avec le code correspondant dans le domaine suivants : Géotechnique (code 0102) et mécanique des sols (code 0103).

- Capacité financière :

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen durant les trois (03) dernières années ≥ 6 000 000,00 DA.

- Capacité technique :

- Moyens humains :
 - Un (01) Ingénieur en géotechnique ou en géologie.
 - Un (01) Technicien en géotechnique.
- Moyens Matériels :
 - Un (01) Péndromètre dynamique et une (01) sondeuse.
- Référence professionnelles : ayant réalisé des études géotechniques durant les cinq (05) dernières années au moins :
 - D'un (01) projet classé à la catégorie C ou plus.
 - Ou
 - D'un cumul de projets de logements d'au moins 400 logements, en prenant en considération les projets de 100 logements ou plus.

II- Lieu de retrait de cahier des charges :

Les laboratoires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme non remboursable de Cinq Mille Dinars «5 000,00 DA», au niveau du secrétariat permanent des marchés de la société GEFIM/Spa, sis à :

Cité 54 Logements Hai El DJAOUHARA, Bt N°01, 2^{ème} Etage Rue HASSIBA BEN BOUALI, BELOUZZAD, ALGER.

III- Forme de l'offre :

L'offre doit être présentée sous pli cacheté et anonyme comportant pour seule indication :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES

CITE 54 LOGEMENTS - HAI EL DJAOUHARA - BT N°01 2^{ème} ETAGE RUE HASSIBA BEN BOUALI

BELOUZZAD - ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES N°09/DG/GEFIM/2023

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE D'UNE ASSIETTE DE TERRAIN À BIR EL DJIR, WILAYA D'ORAN

Les offres doivent comporter un dossier technico-administratif et un dossier financier, Ces dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination et adresse de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «DOSSIER TECHNICO-ADMINISTRATIF », ou « OFFRE FINANCIERE », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus.

Chaque offre doit être présentée en (02) exemplaires, originale + copie.

Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire.

L'offre ne doit contenir aucune rature ou mention entre les lignes ou surcharge.

IV- Durée de préparation des offres :

Le délai de préparation des offres est fixé à Quinze (15) Jours calendaires à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou le BOMOP.

V- Date et heures de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres avant 13h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de congé légal, le dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

VI- Ouverture des plis :

L'ouverture des plis technico-administratifs et financiers se déroulera en séance publique le même jour et à la même adresse de dépôt des offres à 13h30 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés au siège de la société GEFIM/Spa.

VII- Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 165 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis

SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

Des locaux commerciaux abandonnés à un triste sort !

● Des locaux commerciaux inachevés, situés dans la nouvelle cité des 420 Logements sociaux Haï Zine, à Sidi Lakhdar, sont à l'abandon, au grand dam des résidents de cette cité.



PHOTO : DR

Censés initialement abriter des commerces au profit des jeunes, ces locaux font peine à voir tant ils sont dans un état déplorable

Nombre de résidents de la cité des 420 Logements se sont rapprochés de notre rédaction pour faire part de leur désarroi face à la situation scandaleuse des 20 locaux commerciaux inachevés situés dans leur cité dans la ville de Sidi Lakhdar. Les carcasses censées accueillir des commerces sont dans un état d'insalubrité déplorable. «Où sont les responsables locaux ? Qui mettra fin à cette inquiétante situation ? Pourtant le wali a lancé un plan contre l'insalubrité !», lancent des citoyens de la localité de Sidi Lakhdar dans la wilaya de Mostaganem. Le chef de l'exécutif a en effet mis

en œuvre un plan d'urgence pour lutter contre l'insalubrité publique. Ainsi, ces citoyens l'interpellent notamment par le biais des médias, pour sensibiliser les autorités compétentes sur cette situation de déliquescence. Réalisés à coups de milliards, ces locaux semblent être délaissés depuis plusieurs années. «Les carcasses censées accueillir des commerces sont dans un état déplorable. En plus des ordures ménagères qui s'amoncellent et des débris de toutes sortes. La nuit tombée, les lieux se transforment en un refuge de tous les maux sociaux. De nombreux délinquants y élisent domicile. Cela empoisonne

énormément notre cadre de vie. Les autorités doivent mettre un terme à cette situation de déliquescence», déplorent nos interlocuteurs. Sur les lieux, le constat est scandaleux. Des locaux inondés par des eaux usées, suite aux actes de vandalisme sur le réseau d'évacuation, dégagent ainsi des odeurs nauséabondes, attirant des insectes nuisibles, qui font craindre le pire dans ces conditions d'insalubrité. D'autres sont devenus des pissotières. «Souhaitons que le wali mette, cette fois-ci, un terme à cette situation qui menace la vie des résidents et citoyens», nous dit-on **Lakhdar Hagani**

MASCARA

Saisie de près d'un million de dinars en faux billets

Une somme de 996 000 DA en faux billets de 1000 et 2 000 DA a été saisie, avant-hier, par les policiers de la sixième sûreté urbaine de Mascara, à la suite de l'arrestation de deux faussaires de billets de banque âgés de 28 et 31 ans. Selon un communiqué de la police, cette opération a été menée à la suite d'informations indiquant que deux individus détenaient de la fausse monnaie nationale qu'ils s'approprièrent à introduire sur le marché local. L'un des faussaires a été appréhendé en flagrant délit en possession de la somme de 452 000 dinars en coupures de 2 000 DA. Quant à son complice, il était en possession d'un billet

de 2 000 DA, confirmé comme étant un faux par les experts. Lors de la perquisition effectuée au domicile familial du premier faussaire, qui avait été transformé en atelier clandestin, les policiers ont découvert une somme supplémentaire de faux billets d'une valeur de 510 000 DA, répartis en coupures de 1000 et 2000 DA.

De plus, des équipements tels que un ordinateur, une imprimante-scanner, ainsi que des bouteilles d'encre utilisées pour l'impression de faux billets ont été saisis. Les deux faussaires ont été traduits devant le tribunal de Mascara pour répondre de leurs actes. **Abdelouahab Souag**

UNIVERSITÉ DE TIARET LES LANGUES ÉTRANGÈRES À LA CROISÉE DES CHEMINS

Cela fait déjà quinze années que le centre d'apprentissage intensif des langues à l'université Abderrahmane Ibn Khaldoun de Tiaret dispense des formations en langues étrangères à destination d'un large public, dont principalement les étudiant(es), dont ceux et celles devant se familiariser avec les langues étrangères jusque-là enseignées. Que ce soient pour les besoins d'études ou destinés aux potentiels investisseurs et industriels, les responsables du centre n'émettent aucun préalable pour l'inscription, sauf celui de s'acquitter des droits d'inscription via un compte CCP ou directement au niveau de la régie créée à cet effet. Et pour cause, en plus de l'arabe, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand voire l'italien, il y a désormais une offre nouvelle aux candidats (es) désireux de se familiariser avec d'autres, à savoir le Russe, le chinois, le coréen et le turc. Le corps enseignant, pour ces dernières langues, est disponible. Pour paradoxal que cela puisse paraître, on n'entend pas encore parler d'apprentissage de tamazight, langue nationale et officielle, car le docteur Tewfik Benaïssa lie cela à «l'absence de demande». «On est prêt à étudier toutes les demandes pour peu que les gens expriment la demande», a-t-il expliqué.

Un autre paradoxe, du moins pour ceux et celles qui s'intéressent à ces formations, reste l'absence d'informations. «Ni infos ni logos, encore moins de prédispositions affichées sur la page web de l'université en marge des séminaires et colloques organisés pour n'être véhiculés en seulement deux voire, exceptionnellement, en trois langues (arabe, anglais et accessoirement en de rares occasions, en français)».

Pour la présente année, docteur Tewfik Benaïssa dans une déclaration de presse récente affirme que «le centre, autonome dans son fonctionnement, n'est affilié à aucun institut et qu'avant la date butoir pour la session en cours (qui a eu lieu le 15 octobre), ce sont 2300 personnes qui se sont inscrites, dont beaucoup (plus de 4000 en pré-enregistrement) à partir de la plateforme dédiée à cette offre».

En 2022, rappelle ce responsable, «initialement diplômés en génie électronique, 4000 étudiants pour les deux sessions ont eus leurs diplômes». Tewfik Benaïssa nous a également expliqué «qu'une cinquantaine d'enseignants encadreurs sont mobilisés pour dispenser des cours aux apprenants nonobstant le lancement dès cette année de l'enseignement à distance après l'expérience positive vécue à l'aune du coronavirus 19». Deux autres centres annexes en bénéficient de cet enseignement à Sougueur et à Ksar-Chellala. Notre interlocuteur précise que pour ce faire, il y a «en plus de l'existence de trois laboratoires, acquisition de deux autres prochainement pour les mettre à disposition du corps enseignant et des étudiants».

Plus explicite, il évoque «des contacts pour nouer des relations d'échanges et établir le cas échéant des conventions avec des organismes relevant d'ambassades à des fins de stages d'études» car a-t-il relevé «le statut actuel du centre limite nos démarches». Dans les faits, l'apprenant pour les cinq niveaux doit cumuler 60 heures en cours intensif à raison de trois heures pour deux jours en semaine. Soit 6 heures. Après examen d'un niveau à un autre, il y aura validation. «Un enseignement avec un programme référentiel aux normes universelles CERPL (cadre Européen de référence pour les langues) que sanctionne une attestation dûment établie par le centre et l'université», rappelle encore D' Benaïssa Tewfik qui n'a pas manqué de saluer au passage la mémoire du premier responsable aujourd'hui disparu, D' Saad Boukhatem. **Fawzi Amellal**

PUBLICITÉ

Direction Générale
المديرية العامة

الجزائرية للمياه
Algérienne Des Eaux



Siège social- Zone Industrielle de Oued Smar
Tél (STD) : +213 (0) 23 93 00 37 / (0) 23 93 00 10
Fax : +213 (0) 23 93 00 04 / (0) 23 93 00 34
Site Web : www.ade.dz

NIF (000 116 001 716 488)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 19/2023

L'Algérienne des Eaux, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué par le Ministère de l'Hydraulique, lance un Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales portant sur le contrôle et le suivi des travaux de raccordement aval à partir de la station de dessalement d'eau de mer d'El Taref, lot n°03 : RMC Lac des Oiseaux vers El Kala :

Sous lot N°3-1 : RMC Lac des oiseaux vers Mexa.
Sous lot N°3-2 : réservoir Mexa vers El Kala.

Conditions d'éligibilités :

Ne peuvent participer au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les bureaux d'études remplissant les conditions suivantes :

A/ Bureau d'études seul :

1. Capacités professionnelles :

Avoir un agrément en cours de validité dans le domaine de l'hydraulique délivré par le secteur de l'Hydraulique.

2. Capacités techniques :

Avoir réalisé, sur la base d'attestation de bonne exécution au cours des quinze (15) dernières années précédant la date de dépôt de l'offre, des prestations de contrôle et suivi des travaux ou une étude d'APD de projet comprenant une Adduction, un réservoir et une station de pompage dans le domaine de l'Alimentation en eau potable.

3. Capacités financières :

Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen total égal ou supérieur à 20 000 000,00 DA, les années considérées pour calculer le chiffre d'affaires moyen sont les trois années ayant le meilleur chiffre d'affaires des 05 années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

B/ En Cas de Groupement des Bureaux d'études :

1. Capacités professionnelles :

Chaque membre constituant le groupement doit posséder un agrément en cours de validité dans le domaine de l'hydraulique, délivré par le secteur de l'Hydraulique.

2. Capacités techniques :

• Pour le chef de file :

Avoir réalisé, sur la base d'attestation de bonne exécution au cours des quinze (15) dernières années précédant la date de dépôt de l'offre, des prestations de contrôle et suivi des travaux ou une étude d'APD de projet comprenant une Adduction, un réservoir et une station de pompage dans le domaine de l'Alimentation en eau potable

• Pour les membres du groupement :

Doit avoir participé, sur la base d'attestation de bonne exécution au cours des quinze (15) dernières années précédant la date de dépôt de l'offre, à l'élaboration des études hydrauliques.

3. Capacités financières du groupement :

Le groupement des bureaux d'études doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen total égal ou supérieur à 20 000 000,00 DA.

Ce chiffre d'affaires moyen total est le cumul des chiffres d'affaires moyens des entreprises composant le groupement, les années considérées pour calculer le chiffre d'affaires moyen sont les trois années ayant le meilleur chiffre d'affaires des 05 années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

N.B. :

- Les attestations de bonne exécution doivent être accompagnées d'un protocole d'accord dans le cas de la participation du soumissionnaire dans un groupement conjoint.
- Pour le groupement, le chiffre d'affaires sera calculé sur le cumul des chiffres d'affaires au prorata de participation de chacun des membres formant le groupement.
- Dans le cadre d'un groupement momentané de bureaux d'études, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité.
- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux sous lots mais ne pourront être retenus que pour un (01) seul sous lot, le soumissionnaire ayant soumissionné pour les deux sous lots (3-1 et 3-2) est moins disant sur ces sous lots, il sera retenu que pour un seul sous lot dont le montant est le plus élevé.

Les bureaux d'études qualifiés et intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés de l'Algérienne des Eaux (ADE) à l'adresse suivante :

Algérienne des Eaux
Zone industrielle de Oued Smar, Alger

Contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000 DA) au compte N°00.300.649.013.423.300.037 - Agence BADR, Kouba 649 - site 38, rue Mohamed Rabia, Kouba, Alger.

Conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans le cas d'un groupement momentané de bureaux d'études, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné dans la convention au nom du groupement à la condition de présenter un engagement de groupement au moment du retrait.

Documents constituant l'offre :

Les soumissionnaires doivent présenter trois (03) offres distinctes en trois exemplaires (originales et deux copies) comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Sous trois plis séparés, et ce, comme suit :

Dossier de candidature : Une déclaration de candidature, Bilans financiers des années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), statut du bureau d'études...

Offre technique : La déclaration à souscrire, mémoire technique, cahier des charges...

Offres financière : La lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires, le détail quantitatif et estimatif, la décomposition du prix global et forfaitaire.

NB/ Se référer à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires pour la liste détaillée des documents exigés.

Le dossier de candidature commun, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Algérienne Des Eaux
Route de MEFTAHA, Zone industrielle de OUED SMAR — ALGER
Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/2023
Contrôle et suivi des travaux de raccordement aval à partir de la station de dessalement d'eau de mer d'El Taref lot n° 03 : RMC Lac des Oiseaux vers El Kala :
Sous lot N°3-1 : RMC Lac des Oiseaux vers Mexa.
Sous lot N°3-2 : réservoir Mexa vers El Kala
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée de 30 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h00.

L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers se tiendra en séance publique, à la même adresse, le jour-même de la date de dépôt des offres à 14 heures ; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

El Watan 22/10/2023 — ANEP REF 2316025725

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:44202400050224

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 06/DEP-BBM/2023

INTITULE DE L'OPERATION:

Étude et Suivi et Réalisation et Equipement d'une Ecole Primaire type 3 à la Cité 340 Habitat Rural de la Commune de Bordj Badji Mokhtar

PROJET

Maitrise d'œuvre « Étude et suivi » pour la réalisation d'une Ecole Primaire type 3 à la Cité 340 Habitat Rural de la Commune de Bordj Badji Mokhtar

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 au 16/09/2015, portant réglementaire des marchés publics et délégation des services publics ; la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis du Concours national restreint en architecture N° 06/DEP-BBM /2023 paru dans la presse ,relatif au projet :

Maitrise d'œuvre « Étude et suivi » pour la réalisation d'une Ecole Primaire type 3 à la Cité 340 Habitat Rural de la Commune de Bordj Badji Mokhtar

Qu'après le jugement des offres le projet est attribué provisionnellement comme suit :

Soumissionnaire	NIF	Note Globale	Partie	Montant de l'offre TTC « DA »	Montant après correction en TTC « DA »	Délai « mois »	Critère de choix
BET SARL ARTS « Ansari A »	099901049009717	87,90	Partie Fixe « Etude »	5 386 734,50	5 386 734,50	03	Offre économiquement la plus avantageuse.
			Partie Variable « Suivi »	8 042 167,00	8 042 167,00	18	
			TOTAL	13428901,50	13428901,50		

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans le délai de (10) dix jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres.

El Watan 22/10/2023 — ANEP REF 2316025754



الجزائرية لصناعة الاسابيب
Algérienne de Fabrication de Pipe
Filiale du Groupe IMETAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° : AO/07/2023

L'Entreprise ALFAPIPE Spa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la :
• « Réhabilitation et mise en service des installations de livraison électrique 60/30 KV pour l'Unité de BETHIOUA. »

ALFAPIPE invite les Entreprises spécialisées, à présenter leurs offres accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur devront parvenir sous un pli fermé et anonyme portant la mention :

EPE ALFAPIPE Spa
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : AO/07/2023
(A ne pas ouvrir)

L'enveloppe contiendra deux (02) Plis : un pli pour l'offre technique et le deuxième pour l'offre financière. Les Entreprises spécialisées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'adresse suivante :

EPE ALFAPIPE SPA
Site SIDER, 07 Rue Belkacem AMANI Hydra Alger

La date limite des dépôts des offres est fixée pour le : 06/11/2023 à 11h00 après laquelle aucune offre ne sera acceptée. L'ouverture des plis interviendra le même jour de la date limite de dépôt des offres au siège d'ALFAPIPE sis au site SIDER, 07 Rue Belkacem AMANI Hydra Alger Dans le cas où le jour coïnciderait avec un jour férié, la date limite est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

El Watan 22/10/2023 — ANEP REF 2316103026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'OU M EL BOUAGHI
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NOUVELLE VILLE MACOMADES OUM EL BOUAGHI
NIF 099904019123620

MISE EN DEMEURE N° 01

L'entreprise Remache Sorya sise Cité Ben Boulaid BT A 78 N° : 230 à Oum El Bouaghi, titulaire du Marché approuvé par le Comité des marchés Publics de la Wilaya sous le N° 208/2012 en date du 19/04/2012 et visée par le contrôleur financier sous le N° 1092/2012 en date du 04/06/2012 concernant la réalisation du Lot N°01: Blocs Tribunal du Projet Réalisation et Equipement d'un Tribunal Administratif à Oum El Bouaghi, est mise en demeure N°01 pour la signature L'ODS de reprise des travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'accélérer la cadence des travaux dans un délai de (48h), à partir de la date de parution de cette mise en demeure dans la presse nationale et le BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur à l'encontre de l'entreprise, notamment la résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise.

El Watan 22/10/2023 — ANEP REF 2325006764

POUR VOS PUBLICITÉS SUR NOTRE SITE WEB

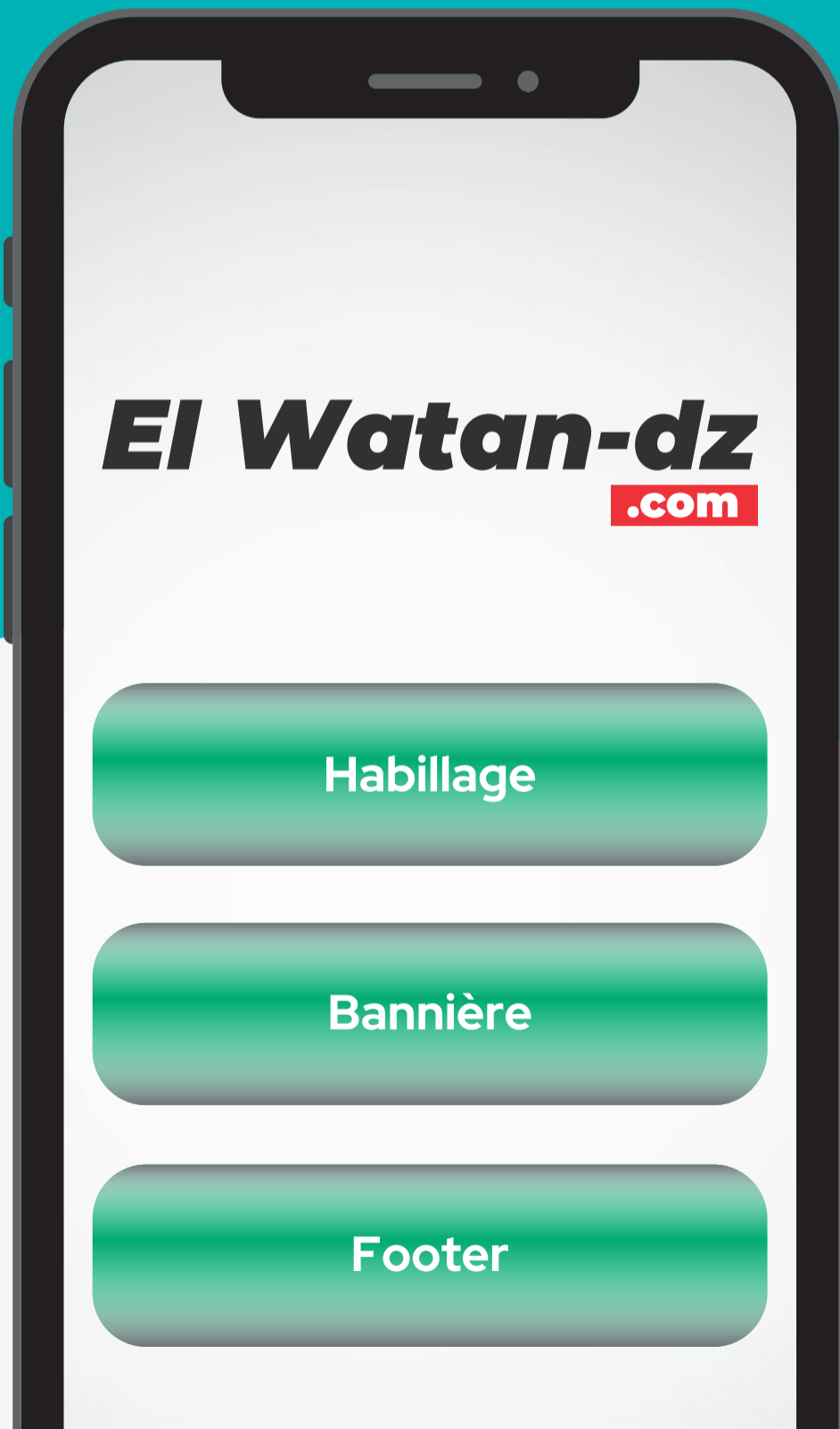


ADRESSEZ-VOUS À NOTRE SERVICE PUBLICITÉ

MAISON DE LA PRESSE TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR, PLACE DU 1ER MAI - ALGER

Tél. : 021 67 23 54 / 021 67 17 62

Fax : 021 67 19 88



ALLEMAGNE

Dortmund poursuit contre Brême (1-0) et prend la tête du classement



Le Borussia Dortmund a repris provisoirement la tête du championnat d'Allemagne en s'imposant 1 à 0 à domicile contre le Werder Brême, vendredi soir, en ouverture de la 8^e journée du championnat d'Allemagne.

Avec six victoires et deux nuls, Dortmund (20 pts) devance le Bayer Leverkusen (2^e, 19 pts), Stuttgart (3^e, 18 pts) et le Bayern Munich (4^e, 17 pts).

Leverkusen, Stuttgart et le Bayern jouent respectivement à Wolfsburg (7^e), chez l'Union Berlin (13^e) et à Mayence (17^e et avant-dernier) samedi. Longtemps tenu en échec par le Werder (14^e), qui enregistre sa troisième défaite d'affilée en Bundesliga, le Borussia l'a emporté grâce à un but de Julian Brandt inscrit

à la 67'. Le milieu de terrain, lancé dans l'axe par son capitaine Emre Can, a trompé Michael Zetterer, le gardien du Werder, d'un joli ballon piqué. Dortmund, vice-champion d'Allemagne en titre, a remporté un cinquième match d'affilée en championnat, avant son déplacement à Newcastle mercredi en Ligue des champions. (APS)

ARTS MARTIAUX (U21)-KARATÉ DO

L'Algérienne Khadidja Ghellam en finale

La karatéka algérienne Khadidja Ghellam (-61 kg) s'est qualifiée en finale des Jeux mondiaux 2023 des arts martiaux, catégorie des moins de 21 ans (messieurs et dames), qui se déroulent les 20-21 octobre en Arabie Saoudite.

L'Algérienne sera opposée en finale, ce samedi (Ndlr, hier) (13h15, algériennes) à la Brésilienne Nathalia Christine. Vendredi, l'Algérienne Louiza Abourriche (55 kg), après sa victoire face à la Kazakh Bella Samaseva, alors que sa compatriote Sylla Ouikène (50 kg), s'est contentée de l'argent, après sa défaite en finale contre la Colombienne Sofia Cardenas Balcazar. Selon les organisateurs, 96 athlètes (messieurs et dames), représentant 42 pays, participent aux épreuves de karaté, inscrites au programme de ces Jeux mondiaux 2023 des arts martiaux. Outre le karaté, 14 autres sports de combat sont inscrits au programme de cette compétition planétaire, ayant drainé la participation de



1500 athlètes, représentant 120 pays. Parmi ces disciplines, l'aïkido, le kendo, la lutte, la boxe, l'escrime, le judo, le jiu jitsu, la boxe, la boxe thaï, le sambo, le sumo, le taekwondo et le wushu. (APS)

Félicitation

Les familles Zerrouk et Si Smail sont heureuses d'annoncer le mariage de leurs enfants

Islam et Yasmine

qui sera célébré le 28 octobre 2023. Ils souhaitent au jeune couple une heureuse vie pleine de joie et de bonheur.

ZEMITI ET BELMELLAT ONT REFUSÉ DE POURSUIVRE LEUR TRAVAIL À L'USMA

Démission verbale sans effet

La démission de Benchikha, qui avait nourri tous les débats et ébranlé les consultants des studios, a poussé la direction de l'USMA à pallier ce départ inattendu en contactant le technicien espagnol Juan Carlos Garrido, qui n'avait pas mis beaucoup de temps à accepter l'offre usmiste, puisque les pourparlers n'avaient pas trop duré et le «mattador» a rejoint Alger, lundi passé, à une heure tardive.

Une poignée d'heures avaient été suffisantes pour que Garrido devienne le successeur de Benchikha, sauf la question du staff qui, au jour d'aujourd'hui, fait couler beaucoup d'encre. En effet, il n'en était guère question de se séparer de l'entraîneur adjoint Farid Zemiti. La direction de l'USMA en a fait sa priorité, compte tenu de son capital expérience et de sa connaissance de l'équipe, mais contre toute attente, Zemiti a refusé poliment l'offre de rester aux côtés de Garrido, en déclarant à ses proches que son départ était une «question de principe».

L'entraîneur qui voulait prendre les rênes de la «Citadelle rouge» ne pensait qu'à débiter son travail et assésor sa stratégie, mais encore une fois, il se trouve heurté à la démission de l'entraîneur des gardiens de but, Farid Belmellat. Deux démissions en un temps éclair qui, encore une fois, ont laissé place à une autre polémique, mettant l'administration dans l'œil du cyclone et lui reprochant de ne pas (trop) insister pour garder les deux techniciens. Or, personne de la direction n'a insinué ou intimé l'ordre de quitter les lieux. D'ailleurs, rien n'a été déclaré par l'administration usmiste concernant Zemiti et Belmellat, vu que leurs démissions ont été verbales et non pas écrites, ce qui s'apparente à un «abandon de poste» tant que rien n'a été notifié, ce qui est contraire à la loi 90/11 relative aux relations de



travail qui stipule dans son article 68 que «l'employé qui manifeste sa volonté de rompre la relation de travail avec l'organisme employeur présente à celui-ci sa démission par écrit. Il quitte son poste de travail, après une période de préavis dans les conditions fixées par les conventions ou accords collectifs».

La démission, qui reste un droit reconnu à l'employé, doit être rédigée avec un préavis, chose que les deux entraîneurs avaient omis de faire soit par négligence ou par méconnaissance des lois.

Dans le cas des deux entraîneurs, le lien de travail qui les lie à la SSPA/USMA est un contrat CDD (contrat à durée déterminée) et on ne peut parler d'une démission mais d'une rup-

ture d'un commun accord apparenté à un cas de force majeure et qui doit aussi être accompagné d'une lettre explicative qui correspond aux articles du contrat. Hadj Adlène, qui semblait vouloir continuer à travailler, n'est pas dans la même posture que les deux entraîneurs, puisqu'il est lié à la SSPA/USMA par un contrat d'une durée d'une année qui a pris fin le 19 octobre passé.

Aussi, l'ex-coqueluche du «Virage», qui occupe un poste administratif, à savoir coordinateur, s'est retrouvé sur le banc de touche, après que Benchikha avait fait appel à lui.

Il semble que «Hadj Adlène» est un «non-événement» puisqu'il ressort à la direction de le maintenir ou ne pas

renouveler son contrat, ce qui n'est guère une priorité à l'heure actuelle. Dans un autre contexte, l'USMA ne jouera plus à Dar El Beïda et recevra ses matchs au stade du 5-Juillet, à partir du 26 octobre, date d'ouverture officielle du stade olympique. Une nouvelle qui ferait beaucoup d'heureux à l'USMA qui avait hâte de retrouver cette enceinte où les Rouge et Noir ont décroché leur premier trophée africain.

L'équipe première qui avait bénéficié d'une journée de repos, hier, reprendra l'entraînement aujourd'hui au stade Omar-Hamadi, où l'entraîneur espagnol travaillera la tactique qu'il compte appliquer.

Omar D.



FOOT-LIGUE 2/ SC MECHERIA
Benchouia entamera demain son travail

Le nouvel entraîneur du SC Mecheria, Mohamed Benchouia, dirigera, demain, sa première séance d'entraînement avec cette formation de Ligue 2 de football, a-t-on appris, hier, auprès de la direction du club du sud-ouest du pays.

La même source a fait savoir que Benchouia a paraphé un contrat le liant au SCM jusqu'à la fin de la saison en cours, ajoutant qu'il a programmé un match amical contre le MC El Bayadh (Ligue 1), mardi au stade du 20-Août de Mecheria. Ce technicien, qui a dirigé plusieurs clubs des deux premiers paliers, l'ASO Chief et l'USM El Harrach, succède à Abdellatif Bouazza, démissionnaire de son poste, après deux journées seulement de championnat, suite à la défaite concédée à domicile contre l'ASM Oran.

Le SCM, qui en est à sa deuxième saison dans le Centre-Ouest avec 2 points.

PHOTOS: DR

(APS)

COMMENTAIRE

Par Yazid Ouahib

Statuts de la FAF : le cheval de Troie

On n'entend plus parler de l'adoption des nouveaux statuts de la Fédération algérienne de football (FAF). Les apôtres de cette revendication semblent l'avoir mise en sourdine. L'agitation qu'ils ont pratiquée pendant des années est à présent un lointain souvenir. Le bluff qui l'a soutenu s'est dégonflé comme un ballon de baudruche. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de la tentative d'intimidation orchestrée par des esprits indigents spécialistes en manipulation. La FAF n'a été à aucun moment sous la menace de suspension ou de menace de la FIFA. Des voix au service de leurs maîtres ont pris à témoin l'opinion publique et juré la main sur le cœur que la FAF sera suspendue, l'Equipe nationale exclue des compétitions continentales et internationales, si d'aventure la FAF n'adoptait pas les nouveaux statuts inspirés de ceux de la FIFA. Le forcing exercé par des cerles connus pour leur proximité avec les fossoyeurs du football a été vain. En réalité, l'objectif visé était de maintenir le football algérien dans le marasme. Pour cela, quoi de mieux que le statu quo, la

sauvegarde du système et son corollaire, le maintien des hommes en place. Heureusement que la FAF n'a pas cédé aux chants des sirènes qui cherchaient coûte que coûte à mettre en boîte le football et ses acteurs. La publication des échanges épistolaires FAF-FIFA entre 2021-2022 édifiera sur les (mauvaises) intentions des chantres de l'adoption immédiate des nouveaux statuts concoctés avec la complicité et la bénédiction de Veron, actuel secrétaire général de la CAF et ex-patron d'un département à la FIFA. La FAF serait bien inspirée de rendre publiques les recommandations de la FIFA en la matière, suivies de l'adoption des nouveaux statuts. Ceux qui ont été préparés en catimini avaient un seul objectif : fermer le jeu et confisquer le «pouvoir» à jamais. Des passages et propositions contenus dans le document préparé conjointement par la FAF et la FIFA seront prochainement publiés pour démontrer que la poussée de fièvre qui a accompagné la demande de validation des nouveaux statuts de la FAF n'était pas innocente. Cela ressemble à s'y méprendre au cheval de Troie.

MC ORAN

Vers la création d'un centre de formation «régional»

Le MC Oran entend mettre en place, «prochainement», un centre de formation régional regroupant les meilleurs talents de la région ouest du pays, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Ce projet figure parmi les priorités de la nouvelle direction du MCO, dont le club est passé sous la bannière de la Compagnie «Hyproc», spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, précise-t-on de même source. C'est le nouveau directeur technique des Hamraoua, Abdelkrim Benaouda, qui a été chargé de lancer le centre de formation régional, par le-

quel la direction de la formation d'El-Bahia espère redonner au club son lustre d'antan, souhaite-t-on. Installé, il y a une dizaine de jours, à la tête de la direction technique du MCO, Benaouda, ancien directeur technique national, avait affiché ses ambitions pour réhabiliter la formation au sein du club phare de l'ouest du pays, estimant que ce dernier est censé exploiter les meilleurs joueurs de la région pour renouer avec les titres qui le fuient depuis 1996. Selon ces mêmes avis, la région Ouest regorge de joueurs doués qui font le bonheur des meilleures formations du pays, tels que le CR

Belouizdad et le MC Alger, pour ne citer que ceux-là, qui comptent dans leurs effectifs plusieurs internationaux oranais, à l'image de Belkhit, Benayada, Belkheir, Belaili et Helaimia. La direction du MCO, qui a mis en exergue l'accompagnement des autorités locales pour la mise en place d'un centre de formation régional, compte également lancer deux autres projets de formation, à savoir une académie de football pour les jeunes entre 12 et 15 ans et une école spécialisée dans la préformation destinée aux enfants entre 6 et 10 ans, a-t-on encore indiqué.

(APS)

CSC

Amrani revient à la maison

Abdelkader Amrani retourne au CSC Constantine qu'il retrouve, après plusieurs années. Il a répondu favorablement aux sollicitations de la direction clubiste, quelques semaines après son départ de l'ES Sétif passée sous pavillon Sonelgaz. Il remplace Liamine Boughrara démissionnaire, après 3 journées de championnat. Abdelkader Amrani, qui

connaît la maison, compte bien réaliser une grande saison avec les Sanafir. Il demeure le dernier coach à avoir conduit le CSC au dernier titre remporté en 2013. Hier, il a animé une conférence de presse et évoqué l'ambition et les objectifs du club qu'il compte bien réaliser. Il prendra ses fonctions aujourd'hui.

Y. Ouahib



CAN-2023

Une liste de 55 joueurs envoyée 30 jours avant le tournoi final (CAF)

Chaque sélection qualifiée à la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations prévue en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février 2024), doit envoyer à la Confédération africaine de football (CAF) une liste d'un maximum de 55 joueurs, 30 jours avant le tournoi final, a indiqué l'instance suprême du football africain. La liste finale doit être composée des joueurs figurant sur la liste provisoire, précise la même source. Selon les modifications des règlements de la CAN, si l'un des 11

joueurs indiqués sur la liste de départ n'est pas en mesure de débiter la rencontre pour cause de blessure ou de maladie, il peut être suppléé par un remplaçant éligible, à condition que les officiels de la CAF soient officiellement informés avant le coup d'envoi. D'autre part, des sièges techniques supplémentaires sont mis à disposition des officiels accrédités assurant le soutien technique de l'équipe durant le match (responsable de l'équipement, assistant kinésithérapeute, etc.). Le personnel qui occupe ces

sièges peut accéder aux vestiaires avec un élément d'accréditation supplémentaire valide, selon les nouveaux règlements de la compétition. Par ailleurs, l'assistance vidéo à l'arbitrage peut être utilisée pour analyser les incidents ou décisions susceptibles de changer le cours du match, conformément au protocole établi par l'IFAB. Pour rappel, la sélection algérienne évoluera dans le groupe D à la CAN-2023, aux côtés du Burkina Faso, de l'Angola et de la Mauritanie.

(APS)



LONG

THE DAY AFTER, ON PEUT FAIRE DES FILMS DE GUERRE APRÈS LA GUERRE MAIS AUSSI AVANT

Ukraine, Palestine, les conflits s'accroissent, et avec l'élargissement des zones de tension, l'introduction de nouveaux acteurs et armes, y compris nucléaires, la possibilité d'une troisième guerre mondiale est sérieuse, qui pour une fois ne sera pas adaptée au cinéma puisqu'il n'y aura plus personne.

La guerre est aussi vieille que le monde, mais quel est le premier film de guerre de l'histoire ? Il s'agit de *Attaque d'une mission en Chine* réalisé en 1900 par le Britannique James Williamson, tourné exclusivement en studio, et pour la première fois, avec l'utilisation du champ-contre-champ qui va devenir un langage cinématographique. De quoi s'agit-il ? De militants nationalistes chinois qui détruisent (en Chine) une mission évangélique anglaise, tuant le pasteur au passage, un groupe de choc anglais arrive, tire partout, charge et libère la mère et la fille (blonde) du pasteur pris en otages, tout ça en 4 minutes, durée réelle du film. Thématique que l'on verra souvent plus tard, les nationalistes sont de méchants terroristes preneurs d'otages et les Anglais, les sauveurs du monde, les mêmes Anglais qui sont à l'origine des conflits au Moyen-Orient et parlent encore de terroristes pour les nationalistes palestiniens et de gentils humains pour les colonisateurs qui bombardent les civils avec du phosphore blanc. Rien n'a donc vraiment changé depuis 1900 à part la technique, et les films de guerre, armes du soft power, donnent toujours une belle image héroïque du bon contre la brute, mais souvent avec le truant.

En Algérie, il y a bien sûr eu des films de guerre, près d'une centaine, d'ailleurs algériens et français ou parfois les deux, les cinéastes algériens mettant exclusivement en scène leur propre guerre en tant que héros, à l'exception de Farouk Beloufa qui, dans *Nahla*, raconte la guerre au Liban, vue par un Algérien à Beyrouth. Il y a encore des films du genre, biopics héroïques de guerre ou comme pour *Heliopolis* de Djaffer Gacem, sélectionné aux Oscars 2021, d'avant la guerre, anticipant la guerre qui arrive. Ne fait-on des films de guerre que quand on gagne cette guerre ? En général, oui, mais pas toujours, et à ce titre, il faut souligner que Hollywood a réussi à donner l'impression que ce sont les USA qui ont gagné la guerre du

Oppenheimer : image générée par IA sur le film *Oppenheimer* de Christopher Nolan, 2023)

PHOTO : DR



Vietnam, tout comme à travers les films sur la Seconde Guerre mondiale, alors qu'ils n'y ont perdu que moins de 300 000 hommes, contre 20 millions pour les Soviétiques.

PAS DE GUERRE, PAS DE FILMS DE GUERRE ?

Miroir de la réalité et porte d'entrée d'un univers de représentation, le cinéma n'est bien sûr pas aussi homogène et il faudra citer *Les Sentiers de la gloire*, film de guerre anti-guerre de 1957 où Stanley Kubrick casse les clichés pour montrer une part sombre du soldat, entre peur et incertitude ou comme pour la récente guerre en Irak, le film *Green Zone* (2010) de Paul Greengrass, qui retrace l'intervention US en suivant l'équipe chargée de retrouver les dites ADM, armes dont l'équipe doute progressivement de l'existence, *W* (2008) d'Oliver Stone ou encore *Dans la vallée d'Elah* (2007) de Paul Haggis où l'on parle de torture et d'exactions commises par les USA. Mais d'une façon générale, les guerres classiques ne font plus recette, y compris en Algérie, et même si *La Bataille d'Alger* est toujours classée comme l'un des 50 meilleurs films de guerre de tous les temps, il n'y a pas de films de guerre contemporains

algériens parce qu'il n'y a pas de guerre en Algérie. La plupart des films du genre aujourd'hui ne sont plus historiques et se déroulent dans les mondes imaginaires, fantasy et la science-fiction, guerres contre aliens et extraterrestres, à l'exception d'un nouveau genre, les guerres contre le terrorisme où les Américains sont encore les plus beaux, et la cyber guerre, domaine particulièrement compliqué à mettre en scène, sujet très technique non visuel, qui se déroule essentiellement devant des écrans d'ordinateur. Oui, mais pourquoi la guerre ? Le spectateur aime l'action assis dans son fauteuil, les balles, les morts et le sang, avec une fin heureuse pour les gentils et la mort pour les méchants. Dans la réalité, la guerre est un accélérateur d'histoire (citation de Lévine), mais il est le champ simpliste d'un partage entre le bien ou le mal au cinéma.

LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE AU CINÉMA

On peut faire des films sur la guerre après la guerre mais aussi avant, et une trentaine de films ont bien été réalisés sur le thème, futuriste mais plus vraiment, d'une troisième guerre mondiale, dont justement *La Troisième Guerre mondiale* du réalisateur iranien Houman Seyyedi,

nominé aux Oscars et primé à la dernière Mostra de Venise en 2022. Oui, un Iranien, également scénariste et acteur de son propre film qui raconte aussi un film dans le film à travers l'histoire de Chakib, un ouvrier sans abri qui devient par hasard l'acteur d'un film sur les atrocités commises par Adolf Hitler durant la Seconde Guerre mondiale. Les films sur le conflit Palestine-Israël ? Il y en a une cinquantaine, entre pacification et «pacification», et comme tout le monde, depuis une dizaine d'années, les séries télévisées israéliennes sont devenues un puissant instrument de soft power, diffusant du discours pour embellir l'image du pays comme *Hatufim*, de laquelle a été adaptée la série *Homeland* aux USA, et ce qu'il se passe actuellement en Palestine et Israël va certainement ressurgir dans des fictions, s'il n'y a pas de troisième guerre mondiale.

Vu d'Algérie, Bachir Derraïs, réalisateur d'un film de guerre qui n'est pas sorti, même en temps de paix, l'a bien rappelé : «On est en train de casser une dynamique et perdre du terrain par rapport à nos voisins, au Moyen-Orient, au Qatar, aux Emirats arabes ou en Arabie Saoudite, on met énormément d'argent dans les films, on a compris que ce sont des outils de propagande et de lobbying qui fonctionnent comme un ministère des Affaires étrangères». Reste la télévision, autre écran, qui est au cinéma ce que l'huile de moteur est à l'huile d'olive vierge, où en Occident, c'est aussi la guerre dans la douceur du soft power, les armes étant les news et les soldats les présentateurs, conflit où l'information est filtrée, présentant Palestiniens comme terroristes et Israéliens comme défendant le monde libre. Un narratif équivalent aux films hollywoodiens où il n'est jamais dit que dans une guerre, la principale victime est la vérité. En ce sens et en celui-ci seulement, la télévision c'est aussi du cinéma, payée comme pour le cinéma par les producteurs.

Chawki Amari

DIALOGUES

SAMIR EL HAKIM. Comédien

«Je pourrais par exemple plus facilement jouer dans un film sur Ghaza, c'est de l'actualité, il y a beaucoup d'émotion et de tristesse»

Comédien, cinéma et théâtre, il a joué dans plusieurs films et séries TV, dont *L'Oranais* de Lyes Salem, *Normal et Harragas* de Merzak Allouache, *En attendant les hirondelles* de Karim Moussaoui et *143 rue du désert* de Hassan Ferhani. Il joue Mohamed Boudiaf dans le film de Bachir Derraïs, film qui devrait bientôt être diffusé.

Propos recueillis par Chawki Amari

C'est difficile de jouer dans un film de guerre ? D'interpréter un guerrier comme dans *Ben M'hidi* où vous jouez le rôle de Boudiaf ?

Oui, parce que ma génération ne connaissait pas vraiment Boudiaf, c'est à son arrivée et à son assassinat qu'on a appris qui il était. En tant qu'acteur c'était compliqué, il n'y a pas de vraie biographie de lui et peu de documents, pas d'écrit sur son caractère, les

uns disent qu'ils fument, les autres que non, qu'il est nerveux, d'autres qu'au contraire il était calme. Donc je me suis attaché au scénario et allé vers ses interviews, comment Boudiaf parle, son rythme, c'est assez particulier, les mots coulent, il semble ne pas réfléchir contrairement à Bouteflika, on a l'impression qu'il parle du fond du cœur. Mais surtout, je n'étais pas tranquille quand on m'a proposé ce rôle, c'est une lourde responsabilité.

Vous ne jouez pas beaucoup dans les films de guerre

Ce n'est pas vraiment mon genre de prédilection parce que ce sont généralement des films historiques, je préfère les films contemporains, qui se passent aujourd'hui sur des thématiques d'aujourd'hui.

Mais je pourrais par exemple plus facilement jouer dans un film sur Ghaza, c'est de l'actualité, il y a beaucoup d'émotion, de tristesse, mais tout dépend évidemment du scénario, je ne pourrais pas défendre l'idée sioniste.



Vous pourriez jouer un Israélien ?

Je n'aimerais pas le faire mais je peux le faire. C'est d'abord un rôle.

Du fait de votre double appartenance, de père irakien et de mère algérienne, de deux pays qui ont connu plusieurs guerres, est-ce plus facile de jouer dans un cadre de violence ?

Oui bien sûr, deux pays chargés de violence, tout ça c'est en moi, c'est un avantage en tant que comédien, en

situation de violence je gèrerais mieux qu'un autre qui ne l'a pas connue réellement.

Vous avez d'autres projets

Oui, je reprends le tournage du nouveau film de Merzak Allouache la semaine prochaine à Alger, La première ligne, où tout se passe au bord d'une plage, ce qui est loin d'être une guerre, et à la fin de l'année j'entame le nouveau film de Anis Djaad. (Rires) Ce qui avec lui, ce sont souvent des films plus que de guerre.

COURTS

REPORT

En raison de la situation au Moyen-Orient et principalement en Palestine, le festival de Annaba, prévu décalé pour le 3 novembre prochain, sera décalé au 9 novembre.

LITTÉRATURE ET CINÉMA



Un livre sur le réalisateur bien connu vient de sortir, *L'Algérie dans le cinéma de Merzak Allouache*, de Nabil Boudraa, qui explore l'œuvre du cinéaste, ce qui coïncide avec la sortie de son dernier film, *Ma kan walou* (Il n'y a rien) qui devait être présenté à la 34^e édition du festival de Carthage prévu du 28 octobre au 4 novembre, festival lui-même aussi reporté ou annulé en raison de la situation en Palestine.

DRAHEM



Le dépôt des œuvres cinématographiques pour l'année 2024 afin d'obtenir une aide de l'Etat vient d'être ouvert au ministère par le ministère. Pour les modalités, conditions et critères, consultez le site officiel du ministère, pour l'obtention de l'aide, consultez votre scénariste.

Le palmier d'or

Remis officiellement cette semaine à la réalisatrice algéro-française aux origines palestiniennes, Lina Soualem, qui a remporté l'un des prix décernés par les jurys du festival du film de Londres, le prix du meilleur documentaire pour son film *Bye bye Tiberias*. A travers un retour sur ses lieux d'origine en Palestine où elle a laissé sa mère, sa grand-mère et ses sept sœurs, elle réussit une fresque vivante sur trois générations en soulevant les mémoires, les lieux disparus et le temps qui meurt.



12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

L'Académie du rire tord le cou à la censure en Syrie

● La pièce *Akademiati el dhahik* (L'Académie du rire) du Syrien Samir Othman Al Bash critique avec humour toutes les formes de censure, à commencer par celle existant en Syrie.

Le public du 12^e Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB) a suivi, vendredi 20 octobre au soir, au Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, cette pièce syrienne jusqu'au bout. Avec un thème accrocheur, le spectacle, qui a duré près de deux heures, n'a, à aucun moment, perdu de rythme. Un jeune dramaturge (Karam Hanoun) sollicite le service d'un fonctionnaire chargé de la lecture des textes dramatiques (Lojain Ismail). Il est assis dans un bureau austère, où la couleur grise domine, entouré de boîtes où sont déposés les textes lus, refusés ou en attente de lecture. Dès le départ, une sensation de fermeture se dégage de cette scénographie. Le fonctionnaire, ventre apparent, vient d'être nommé à ce poste alors qu'il ne connaît rien au théâtre. Pire, le théâtre n'a aucune utilité à ses yeux. Il est étonné que le jeune auteur lui propose un texte de sa troupe *Akademiati el dhahik* où la tragédie *Roméo et Juliette* de William Shakespeare est adaptée en comédie. «Avez-vous demandé l'autorisation de M Shakespeare avant de reprendre son texte ?», demande-t-il au dramaturge.

AMOUR TRAGIQUE

Il est étonné d'apprendre que le célèbre auteur anglais est mort. Le censeur entre dans le détail du texte et cherche des prétextes pour refuser le projet. Il demande à l'auteur de s'éloigner de cette histoire d'amour tragique et de proposer quelque chose de plus viril. Le dramaturge propose alors d'adapter *Hamlet*, un prince qui venge la mort de son père. La pièce devient alors *Hamlet et Juliette*. «Je n'aime pas le rire», tranche le censeur. Il ne veut pas voir dans le texte des passages qui incitent à l'humour. «La situation grave» du pays ne le permet pas, selon lui. Il propose d'ajouter le slogan *Yahia el Watan* (Vive la patrie) dans le texte. L'auteur donne le nom d'*El Watan* à un cheval, ce qui ne plaît pas au fonctionnaire. Le censeur,



Pièce *Akademiati el dhahik*

qui ne se donne aucune limite, ordonne d'introduire le personnage d'un policier qui aurait pour nom «Abou Sakr», une proposition du commissaire qui a lu le texte aussi. «Mais la pièce remonte au XVI^e siècle. A l'époque, la police n'existait pas», réplique le dramaturge. «Oui, un policier anglais d'origine arabe», insiste le représentant de l'Etat.

«JE NE VEUX RIEN VOIR !»

Le censeur ne veut pas voir de baisers sur scène ni de moments d'intimité, même suggérée, entre Hamlet et Juliette. «Rien, je ne veux rien voir !», ordonne-t-il sèchement. Le dramaturge va céder à chaque fois aux desideratas du censeur de peur d'avoir un refus pour son texte. Sa troupe ne vit que du théâtre. «Nous n'avons pas de quoi vivre», dit-il en suppléant le censeur. «Vous dites que ceci doit faire rire les gens et ceci doit les faire pleurer, mais laissez les gens tranquilles», crie le fonctionnaire, toujours sûr de lui. Un censeur qui, au fil de la discussion, va curieusement prendre goût à l'expression théâtrale. «L'art rend moins dure la pierre. Dès que ce censeur bureau-

crate a commencé à apprécier l'art, il est devenu plus souple dans ses jugements. Et petit à petit, il a aimé le théâtre participant même au travail artistique. L'artiste doit être patient et persévérant pour faire passer ses idées et défendre ses valeurs. Des valeurs humaines. Les artistes sont également des combattants dans leur domaine sur scène», a soutenu Samir Othman Al Bash, après le spectacle.

PIÈCE ADAPTÉE D'UN TEXTE JAPONAIS

Akademiati el dhahik est une adaptation de *L'université du rire*, un texte du dramaturge japonais Mitani Kôki écrit en 1995. Scénariste et réalisateur, Mitani Kôki a, à son actif, plusieurs films comme *Welcome Back, Mr McDonald* et *The Magic Hour*.

La pièce, d'essence contestataire, est riche en dialogues avec des répliques humoristiques et des expressions élaborées stigmatisant le système de la censure. Une censure qui choisit ce qui est bon et ce qui est mauvais pour la société. La pièce critique aussi l'attitude de certains artistes plus intéressés par l'apparence que par la profondeur

de ce qu'ils sont censés véhiculer. Les deux comédiens Karam Hanoun et Lojain Ismail ont déployé de gros efforts physiques jusqu'à la sueur en scène. Une vraie performance qui a donné de l'épaisseur à une pièce qui pousse le spectateur autant vers le stress que vers la colère. Le spectateur sympathise, sans le vouloir, avec le jeune dramaturge qui veut réaliser un rêve. Il ne déteste pas le censeur mais souhaite qu'il soit plus compréhensif. Samir Othman Al Bash, qui est enseignant d'actorat à l'Institut supérieur des arts dramatiques de l'université de Damas, a eu recours aux masques du théâtre nô japonais pour suggérer le changement de caractère surtout qu'il a poussé le censeur à devenir lui-même acteur dans la pièce à laquelle il s'oppose. Finalement, tout est pliable dans la vie ! Malgré son caractère audacieux, *Akademiati el dhahik* a été autorisée en Syrie, présentée à Damas, Lattaquié et Homs, soutenue par le ministère de la Culture. «On nous a dit mais où est donc la censure puisque votre pièce a été présentée au public sans contrainte», a relevé Samir Othman Al Bash.

Fayçal Métaoui



PARUTION

Abdelkader El Djillani.....Source d'inspiration des jeunes musulmans aux temps des crises d'Abdeljabar Boukanoun

Abdeljabar Boukanoun, actuellement responsable du centre El Kadiriya pour l'enseignement de la religion et des sciences de la communication, basé à Tiaret, cadre d'Etat à la retraite, homme politique issu d'une grande famille de lettrés de cette mythique région, qui a été doublement capitale. Celle de la dynastie rostémide et de l'Etat algérien moderne d'Abdelkader Ibn Mohieddine. Dans la préface de la présente œuvre, Abdelkader Boukanoun s'est dit «inspiré depuis que les nombreux visiteurs du centre qu'il pilote en sont venus à demander le pourquoi d'une telle dénomination, El Kadiriya du centre qui renvoie, indubitablement, à une référence théologique et voie spirituelle, qui est Abdelkader El Djillani», et d'autres questions pertinentes comme : «Que tire-t-on comme enseignements à lire cet érudit, soufi qui ne laisse pas insensibles les adeptes de plusieurs doctrines religieuses.» A forte raison, par ces temps d'incertitudes et d'une floraison de thèses qui n'aident pas toutes à la compréhension. «C'est à partir de là que m'est venue l'idée de me retremper dans tout ce qui touche à l'homme et les traces indélébiles qu'il a laissées pour livrer à mes potentiels lecteurs ce présent livre», dira Abdeljabar Boukanoun. Ecrit dans un style simple et puisé dans la riche bibliographie, le livre d'une centaine de pages raconte en trois parties distinctes et 47 chapitres tout ce dont le profane ou initié recherche concernant cet exceptionnel cheikh Abdelkader El Djillani, dont l'évocation suscite pour de nombreux adeptes une référence religieuse avérée. Editée à compte d'auteur, le livre comporte dans sa première de couverture des photos montrant la mosquée d'Abdelkader El Djillani et le centre éponyme réalisé à Tiaret. En marge d'une entrevue, l'auteur précise que «ce livre offre des perspectives pour faire face aux défis de notre époque, en cherchant des voies et moyens compatibles avec les évolutions rapides du monde sans abandonner les pratiques traditionnelles et sans perdre notre identité culturelle». Et d'ajouter : «Sans ce livre que je propose, j'ai tenté de faire admettre une vision, fruit de mon expérience qu'activiste associatif qui travaille dans le domaine de la formation et le développement communautaire, recherche d'une approche efficace qui facilite le développement des jeunes et les inciter à la participation active dans la construction de notre société.» «Je reste persuadé qu'il n'y aura point de réussite véritable dans aucun programme si on ne s'appuie pas sur l'authenticité, le legs patrimonial et culturel de nos peuples (...).» En gros, le lecteur trouvera divers sujets et thèmes qui concernent la vie de tous les jours, de l'ascétisme à l'amour en passant par la foi, la peur, la patience, les notions se rapportant au soufisme, la charia, l'unicité, la vie et l'œuvre d'Abdelkader El Djillani, ses voyages, sa méthodologie, sa position vis-à-vis des gouvernants de son époque, quelques exemples tirés de son vécu. Un livre très digeste pour dire cette personnalité marquante, fondateur de la confrérie El Qadiriya au XI^e siècle à Baghdad (470 – 561 H). Une sorte de synthèse de ce que fut sa vie, sa piété, les prodiges dont il fut gratifié, ses croyances et ses positions sur certains sujets juridiques, les paroles des savants à son égard et l'ascétisme d'Abdelkader El Djillani.

Amellal Fawzi

FATIHA SOLTANE ET MOUHOU B LATRÈCHE HONORÉS LORS DE LA CLÔTURE DU 12^e FITB



Fatiha Soltane honorée

Un hommage a été rendu, vendredi, au Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Béjaïa, à la comédienne Fatiha Soltane et au metteur en scène Mouhoub Latrèche, lors de la clôture du 12^e Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB). Ce festival s'est déroulé du 14 au 20 octobre.

Un court documentaire, réalisé par Ali Aïssaoui, a été présenté sur le parcours artistique de Fatiha Soltane. Une comédienne lancée au milieu des années 1970 par Sid Ahmed Agoumi dans la pièce *Khotbat dial sidna*. Elle a été distribuée aussi dans d'autres pièces comme *Ertila* d'Ahmed Benaïssa et *El mahgour* de Slimane Benaïssa. Elle a eu plusieurs rôles à la télévision dans

des sit-com et des feuilletons, comme *Aïssa Story* aux côtés de Antar Hellal et *Assab oua awat*, réalisé par Mohamed Hazourli. Comédien également, Mouhoub Latrèche est également un metteur en scène. Il a notamment repris la pièce *Hzam el ghoul*, écrite par Omar Fetmouche et mise en scène par Abdelmalek Bouguermouh en 1989.

La soirée de clôture a été aussi marquée par un hommage particulier à la Palestine avec la présence d'étudiants palestiniens à Béjaïa. Une minute de silence a été observée en hommage aux nombreuses victimes civiles de Ghaza. Ghaza subit un pilonnage israélien depuis plus de dix jours.

F. M.

GUINÉE

Interdiction de sortie pour une trentaine de responsables

La justice guinéenne a interdit de sortie du territoire une trentaine de responsables financiers cités dans des enquêtes en cours, dans un communiqué transmis hier à l'AFP. Cette interdiction concerne au total 34 «directeurs des affaires financières» dans plusieurs institutions, comme la présidence de la République, la Primature et plusieurs ministères, selon le communiqué de Aly Touré, procureur de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). La Crief est une juridiction anticorruption instituée par les militaires qui ont renversé, en septembre 2021, le président Alpha Condé qui était au pouvoir depuis plus de dix ans. Les faits qui sont reprochés à la trentaine de responsables financiers n'ont pas été précisés. Ils sont «interdits de sortir du territoire par le procureur Aly Touré pour des besoins de procédure judiciaire», indique le communiqué de la juridiction. Les militaires, sous la conduite du colonel Mamady Doumbouya, ont proclamé la lutte contre la corruption, réputée endémique dans le pays, comme un de leurs grands combats. Le colonel Doumbouya a assuré qu'il n'y aurait pas de «chasse aux sorcières». Mais une série d'enquêtes ont été ouvertes contre des personnalités de l'ancien régime et même de l'opposition à l'ancien président Condé. Plusieurs anciens responsables, dont l'ancien Premier ministre Ibrahim Kassory Fofana et l'ancien président de l'Assemblée, Amadou Damaro Kamara, sont en prison. Le colonel Doumbouya s'est fait investir président et s'est engagé à remettre le pouvoir à des civils élus dans un délai de deux ans, depuis janvier 2023. L'opposition réclame un retour rapide des civils au pouvoir et la libération de tous les prisonniers qu'elle considère comme politiques.

R. I.

JEÛNES MORTELS AU KENYA

Un rapport pointe les «défaillances» de la justice et de la police

● 428 corps ont été déterrés dans la vaste zone de «bush» du sud-est du Kenya, où les recherches sont toujours en cours. Un des coaccusés est, par ailleurs, mort en détention.

Des «défaillances» de la justice et de la police kenyanes ont permis à Paul Nthenge Mackenzie de prêcher un jeûne extrême, malgré plusieurs alertes sur ce pasteur accusé de la mort d'au moins 428 personnes, affirme une commission d'enquête dans un rapport consulté samedi par l'AFP. Le «pasteur» Mackenzie est en détention depuis le 14 avril, au lendemain de la découverte de premières victimes dans la forêt de Shakahola, où se réunissaient les adeptes de son Eglise internationale de Bonne Nouvelle (Good News International Church), à qui il prêchait de jeûner jusqu'à la mort pour «rencontrer Jésus», avant la fin du monde prévue pour août 2023. Depuis, 428 corps ont été déterrés dans cette vaste zone de «bush» du sud-est du Kenya où les recherches sont toujours en cours. Un des coaccusés est, par ailleurs, mort en détention. Baptisé «massacre de Shakahola», ce scandale a suscité stupeur et indignation au Kenya, pays majoritairement chrétien comptant 4000 «églises» officielles. Né en 1976, chauffeur de taxi avant de se proclamer pasteur, Mackenzie avait été confronté à la justice dès 2017 pour ses prêches extrêmes, souligne ce rapport d'une commission d'enquête sénatoriale. Mais «le système de justice pénale n'a pas réussi à empêcher les atroces activités de Paul Mackenzie à Shakahola», affirme-t-elle, évoquant quatre affaires en 2017 et 2019. En 2017, il a notamment été acquitté d'accusations de radicalisation, alors qu'il dispensait illégalement un enseignement scolaire. Il rejetait, en effet, le système éducatif traditionnel qu'il disait non conforme



PHOTO : D. R.

Le bilan dépasse les 400 morts au Kenya

à la Bible. En 2019, il a été accusé d'être lié à la mort de deux enfants ayant «succombé à la faim et à la suffocation et enterrés dans la forêt de Shakahola». Il avait été libéré sous caution, dans l'attente d'un procès. La commission relève, par ailleurs, la responsabilité de la police locale qui avait enregistré «des plaintes récurrentes de chefs religieux et de la communauté locale contre ses activités dès 2017». Ces plaintes dénonçaient notamment l'opposition du «pasteur» aux systèmes éducatif et médical, mais aussi «la radicalisation d'adultes pour qu'ils démissionnent de leur travail et rejoignent l'église»

ou le fait de «retenir des gens en otage», détaille le rapport. Il souligne également «l'inaction» du Comité de sécurité du comté de Kilifi qui, lui aussi saisi de plaintes, «a convoqué Paul Mackenzie et l'a mis en garde contre ses enseignements radicaux et le fait de soumettre ses adeptes à des conditions inhumaines». Les recherches de corps et l'enquête sont toujours en cours à Shakahola. Une fois terminées, Mackenzie et 29 coaccusés seront formellement mis en accusation. Le «pasteur» sera notamment poursuivi pour «terrorisme», ont annoncé en mai les procureurs. (AFP)



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°18/2023

La société Algérienne pour la Fabrication de Véhicules de marque Mercedes-Benz SPA, sise à la zone industrielle d'Ain-Boucheikif-Tiaret, Algérie NIF N° : 001214042326511, dénommée SAFAV-MB, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert, avec exigence de capacités minimales en vue d'une fourniture de : « KITS D'AMENAGEMENT DE CABINE APPROFONDIE SUR FOURGON SPRINTER VS30 211 CDI ».

L'Appel d'Offre National Ouvert s'adresse à toute personne (s) morale(s), publique(s) ou privée(s) :

- Carrossier ou Spécialisé en aménagement de véhicule de droit algérien ;

Ceux qui sont intéressés par le présent Avis d'Appel d'Offre peuvent se présenter à l'adresse ci-après :

Société Algérienne pour la Fabrication de Véhicules de marque Mercedes-Benz,
Secrétariat des commissions des marchés, zone industrielle Ain Boucheikif 14040/ Tiaret

Le retrait du cahier des charges est contre versement de la somme de 20 000,00 DA au compte N°(RIB) 00200108108220029317, intitulé « SAFAV MB Spa. », ouvert auprès de la banque BEA.

Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir des documents suivants :

- Une (01) copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une (01) lettre d'accréditation délivrée par le candidat à la soumission ;
- Une (01) copie du registre de commerce de la société ;
- La copie originale du bon de versement de la somme due.

Les offres comprenant les pièces et documents exigés dans le cahier des charges devront être soignées en trois (03) parties :

- Un (01) dossier de candidature comprenant les documents requis par le cahier des charges ;
- Une (01) offre technique comprenant les documents requis par le cahier des charges ;
- Une (01) offre financière comprenant les documents requis par le cahier des charges ;
- Une caution de soumission de 1,5% du montant de l'offre si ce dernier dépasse 250 millions DA.

Les offres de candidature, technique et financière sont insérées dans trois enveloppes séparées, anonymes et fermées, indiquant sur l'extérieur de chacune, respectivement les mentions suivantes :

« Dossier de candidature - A ne pas ouvrir- Appel d'Offre N° 18/2023 »

Fourniture de kits d'aménagement de Cabine Approfondie sur fourgon Sprinter VS30 211 CDI

« Offre technique - A ne pas ouvrir- Appel d'Offre N° 18/2023 »

Fourniture de kits d'aménagement de Cabine Approfondie sur fourgon Sprinter VS30 211 CDI

« Offre financière - A ne pas ouvrir- Appel d'Offre N° 18/2023 »

Fourniture de kits d'aménagement de Cabine Approfondie sur fourgon Sprinter VS30 211 CDI

Les enveloppes renfermant le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent parvenir sous plis fermé à l'adresse suivante :

Secrétariat des commissions des marchés,
Société Algérienne pour la Fabrication de Véhicules de marque Mercedes-Benz
BP 061, zone industrielle Ain Boucheikif 14040/ Tiaret.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention :

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Appel d'offre N°18/2023

Fourniture de kits d'aménagement de Cabine Approfondie sur fourgon Sprinter VS30 211 CDI

La date limite de dépôt des offres est fixée à 30 jours de la date de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les journaux.

La date d'ouverture des plis est fixée sur l'invitation remise conjointement avec le dépôt de l'offre.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours.

NB : Coordonnées des personnes à contacter :

Tel : 046 24 94 01/51

Email : secretariat_marche@safavmb.dz approvisionnement@safavmb.dz

EW1600334B

SOCIÉTÉ

VEND

Deux (02) véhicules

Le présent avis s'adresse aux particuliers, entreprise tout corps d'état, nationales et internationales.

Les soumissionnaires intéressés par ce présent avis sont invités à se présenter à l'adresse suivante pour retirer le cahier des charges.

12, Rue Mohamed Saci, El Biar - Alger

Tél. : 0770 26 13 46

La date limite pour le retrait du cahier des charges est fixée au 26/10/2023 à 15h00.

La date limite du dépôt des offres est fixée au 29/10/2023 à 15h00.

EW162240031



المديرية العامة
لمديرية الخدمات الاجتماعية

اعلان عن عدم جدوى

نلفت انتباه مقدمي العروض الذين شاركوا في طلب ابداء اهتمام وطني على مرحلتين رقم : N°01/SH.ASL/PSC/2023

«كراء وتسيير نادي التنس التابع لمديرية الخدمات الاجتماعية سوناطراك الكائن ب : رقم 6 قطعة 31 حي ليزمندي المعروف بـ قندوش سابقا بلدية حيدرة - الجزائر»

المنشور في جريدة الشروق اليومي في عددها 7393 المؤرخ في 2023/05/03 قد تم اعلان عدم جدواها.

El Watan 22/10/2023 — ANEP REF 2316103027

BRÉSIL

Veto partiel pour une loi limitant la reconnaissance des terres indigènes

Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a annoncé vendredi qu'il opposerait un veto partiel à un projet de loi limitant la reconnaissance des terres indigènes et récemment approuvé par le Sénat. Lula opposera son veto à une disposition centrale du projet de loi qui n'aurait reconnu les droits des peuples autochtones que sur les territoires qu'ils occupaient ou qu'ils contestaient au moment de la promulgation de la Constitution, en 1988, a rapporté le ministre des Relations institutionnelles, Alexandre Padilha. Le texte, soutenu par le puissant secteur de l'agro-industrie, est considéré par certains critiques comme une tentative de contrecarrer les projets de Lula en matière de protection de l'environnement et des terres indigènes. Selon M. Padilha, le veto du Président sera partiel et non total, contrairement à ce que réclamaient les mouvements indigènes, et le reste du projet de loi sera promulgué. «*Tout ce qui portait atteinte aux droits des peuples indigènes et (allait à l'encontre de) la Constitution, et les récentes décisions de (justice), ont été rejetés*», a déclaré le ministre. Le veto présidentiel doit encore être soumis à l'étude du Parlement brésilien. En cas de rejet, un recours auprès de la Cour suprême pourrait avoir lieu. La thèse dite du «cadre temporel» sur la reconnaissance des terres indigènes a suscité la controverse. Les peuples autochtones ont intenté une action en justice et défendu que certains de ces territoires ancestraux n'étaient pas occupés en 1988, car un grand nombre de peuples en ont été évincés manu militari pendant des siècles, en particulier pendant la dictature militaire (1964-1985). En septembre, la Cour suprême avait déclaré inconstitutionnel le «cadre temporel» – qui aurait remis en cause la démarcation des réserves indigènes. Mais quelques jours plus tard, le Sénat brésilien avait approuvé la loi en contradiction avec la décision de la juridiction. La démarcation des réserves garantit aux peuples autochtones le droit inaliénable d'occuper leurs terres ancestrales, ainsi que l'usage exclusif des ressources naturelles, en préservant leur mode de vie traditionnel.

R. I.

ÉLECTION EN VUE AU PAKISTAN

L'ex-Premier ministre Nawaz Sharif de retour d'exil

● Selon l'analyste Zahid Hussain, les obstacles juridiques empêchant M. Sharif d'accéder au pouvoir ont probablement été levés suite à un accord conclu en coulisses entre son parti et l'armée.



PHOTO : DR

Nawaz Sharif reste sous le coup d'une condamnation à sept ans de prison pour corruption datant de 2018

L'ancien Premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, est rentré hier dans son pays, après presque quatre années d'exil à Londres provoqué par ses déboires avec la justice, pour tenter de ramener son parti au pouvoir à l'approche des élections. Le retour de celui qui a été trois fois Premier ministre intervient alors que son principal rival, le populaire Imran Khan, est emprisonné depuis août et inéligible pour cinq ans. M. Sharif, qui avait passé les derniers jours à Dubaï, a atterri hier à Islamabad, à bord d'un vol affrété rempli de journalistes. «*Nous sommes tout à fait prêts pour les élections*», a-t-il déclaré avant le décollage de son avion. Pour revenir au Pakistan, Nawaz Sharif a dû tempérer ses critiques envers l'armée dont il aurait obtenu, selon

des analystes, la garantie de ne pas être incarcéré. Après son arrivée à Islamabad M. Sharif, 73 ans, a pris un vol à destination de Lahore, capitale de la province du Pendjab, son fief électoral, où il est ensuite monté dans un hélicoptère à destination d'un parc où il doit s'adresser à ses partisans. Dans la ville, des banderoles, affiches et drapeaux verts et jaunes lui souhaitant la bienvenue ont été installés dans les rues. Plus de 7000 policiers ont été mobilisés pour cette occasion, selon un officier.

RÉDUIRE L'INFLATION

«*Dieu lui a donné une chance de revenir et de redresser la situation. Il l'a déjà fait par le passé*», déclare un jeune sympathisant, Razi Ullah. «*Les pauvres sont désespérés*.» Un autre de

ses partisans, Umar Sabir, assure avoir fait 250 kilomètres pour venir l'accueillir. «*Je suis un pauvre homme*», dit-il. «*Je n'attends qu'une chose de lui : qu'il mette fin à l'inflation*.» La Ligue musulmane du Pakistan (PML-N) compte sur son expérience pour gagner les élections, qui ont été reportées à fin janvier. Mais Nawaz Sharif reste sous le coup d'une condamnation à sept ans de prison pour corruption datant de 2018, une peine qu'il n'a que partiellement effectuée. Un tribunal d'Islamabad lui a accordé jeudi la liberté sous caution par anticipation jusqu'au 24 octobre, écartant la menace d'une arrestation à son retour. M. Sharif a été destitué pour corruption en 2017 par la Cour suprême, après des révélations sur de luxueux biens

immobiliers détenus par sa famille via des holdings offshore. Il a été banni à vie de tout mandat politique par cette même juridiction en avril 2018. Niant toute malversation, il a dénoncé un complot de l'armée visant à favoriser la victoire électorale d'Imran Khan. Après sa condamnation en décembre 2018, il a été emprisonné pendant dix mois avant d'être libéré pour raison médicale et autorisé à aller se soigner quelques semaines à Londres.

«LE LION DU PUNJAB»

Selon l'analyste Zahid Hussain, les obstacles juridiques empêchant M. Sharif d'accéder au pouvoir ont probablement été levés suite à un accord conclu en coulisses entre son parti et l'armée. «*Il y a eu une sorte d'arrangement avec l'establishment militaire, sans cela, il n'aurait pas décidé de revenir*», a-t-il dit. Souvent drapé dans une écharpe Gucci rouge, Sharif a vu sa fortune politique croître et décroître en fonction de ses relations avec la puissante armée pakistanaise, faiseuse de rois dans le pays.

Au Pakistan, les hommes politiques sont souvent empêtrés dans des procédures judiciaires qui, selon des observateurs des droits de l'homme, sont orchestrées par l'armée, qui a dirigé directement le pays pendant plus de la moitié de son histoire. Les partisans de Sharif le surnomment «le lion du Punjab», la province la plus peuplée où son soutien est le plus fort. L'ancien dirigeant est également connu pour faire défiler des félins lors d'événements politiques extravagants afin d'obtenir des soutiens. Il a cependant la lourde tâche de conquérir un électorat lassé par les politiques dynastiques et une population jeune séduite par le parti de Khan. «*Le principal défi de M. Sharif est d'abord de s'imposer, lui et son parti, comme des options viables pour remplacer Imran Khan, qui est déjà populaire, et ensuite de redresser l'économie*», a relevé l'analyste politique Ayesha Siddiqi. Le Pakistan est actuellement dirigé par un gouvernement intérimaire à l'approche des élections. (AFP)

infos brèves

MOZAMBIQUE

Une épidémie de grippe aviaire signalée dans un élevage

Le Mozambique a signalé une épidémie de grippe H7 hautement pathogène, communément appelée grippe aviaire, parmi les volailles dans le sud du pays, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé animale (WOAH). «*L'épidémie de grippe aviaire a été détectée dans un élevage de plus de 54 207 poules pondeuses, âgées de 23 à 30 semaines, élevées dans un établissement de haute biosécurité*», a indiqué vendredi l'organisme basé à Paris, citant des informations émanant des autorités sanitaires du Mozambique. La propagation de ce virus hautement

contagieux suscite l'inquiétude des gouvernements et de l'industrie avicole après avoir ravagé les élevages à travers le monde au cours des dernières années, perturbant l'approvisionnement, augmentant les prix des denrées alimentaires et posant un risque de transmission humaine.

ÉTATS-UNIS

Biden organise un sommet avec des dirigeants sud-américains

Le président américain, Joe Biden, accueillera, le 3 novembre à la Maison-Blanche, le tout premier sommet du «Partenariat pour la prospérité économique des Amériques», selon un communiqué vendredi de sa porte-parole, Karine Jean-

Pierre. Ce sera l'occasion pour le président américain, confronté à une crise migratoire à la frontière avec le Mexique, de «répéter l'engagement des Etats-Unis à travailler avec (leurs) partenaires pour approfondir l'intégration économique en Amérique du Nord et du Sud, encourager une croissance plus inclusive et durable, et s'attaquer aux causes économiques sous-jacentes de l'immigration irrégulière.» Le sommet devrait notamment déboucher sur la création de «nouveaux outils pour mobiliser des investissements responsables».

FRANCE

Deux campeurs suisses découverts morts en Corse

Les corps sans vie de deux campeurs suisses ont été découverts vendredi sous

un arbre en Corse-du-Sud, sans doute «foudroyés» alors qu'ils pratiquaient librement cette activité, a indiqué le parquet d'Ajaccio. Ce sont les gardes du littoral qui les ont découverts à Vico, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Ajaccio. «*Ces campeurs ont sûrement été foudroyés, selon les premiers éléments recueillis*», a indiqué Nicolas Septe, le procureur de la République d'Ajaccio, qui a ouvert une enquête. Hier, des examens des corps ont été pratiqués afin de confirmer cette hypothèse et la date du décès, qui remonterait, selon le parquet, à environ 24 heures avant leur découverte. Au regard des conditions météorologiques avec une vigilance jaune aux orages, pluies et vagues-submersion sur la Corse, Nicolas Septe appelle à la prudence pour les activités de pleine nature.

PUBLICITÉ

**VEND
SUPERBE VILLA**

**R+2 160/280m2
toutes commodités
garage +
hammam
5 chambres 2 sdb
Ouled Fayet
lot Opéra**

Tél.0551.50.10.55

EW 160 1001A

**VENTE
D'APPARTEMENTS**

GARIDI II ag vd beau F4 profession libérale 2m800u. Tél.0555.08.50.58 EW1600-1034A

AG vend F3 3e étage 80m2 à refaire cité 520 logts. Ouled Aïche Blida côté université Saâd Dahleb. Tél.0550.30.83.34 EW1600-1031A

AG vend ou échange F2 2e étage 65m2 cité Amir Cheraba Les Eucalyptus similaire Alger-Centre. Tél.0550.30.83.34 EW1600-1031A

BONNE AFFAIRE BD V vend F3 RDC 120m2 + cours 2 entrées prix 1850 u. Tél.0550.57.50.23 EW1610-29A

BONNE AFFAIRE O. Fayet vend b. duplex 200m2 6e asc. box p. 3350. Tél.0550.57.50.23 EW1610-29A

VEND F3 F2 3e étage Zéralda. Tél.0776.08.70.19 EW1600-1028A

SAFSAFA vd F3 F4 F5 clos et couvert ou fini promotion. Tél.0770.69.88.16 ag. EW1600-1026A

BD V vd F2 F4 + F5 vue sur mer gge. Tél.0770.69.88.16 ag. EW1600-1026A

O. FAYET résidence les Pins vd F4 duplex + F3 gge. Tél.0770.69.88.16 EW1600-1026A

LAVIGERIE vd F3 F4 acte. Tél.0770.12.40.56. EW1600-1026A

GOLF logi familial vd F4 4e étage 114m2 vue sur mer très propre. Tél.0553.29.83.22 ag. EW1600-1014A

VD très beau F4 125m2 3e étage + asc. résidence El Ferdaous Dély Ibrahim toutes commodités. Tél.0551.50.10.55 EW1600-1014A

RÉSIDENCE El Wouroud Baba Hacen vd F4 87m2 1er étage acte + LF, boxe toutes commodités. Tél.0770.48.30.80 EW1600-1024A

VEND O. Romane F2 RDC 64m2 act. LF 920u nég. Tél.0698.24.20.61 EW1600-1013A

VENTE DE VILLAS

TÉLEMLY vd villa R+1 vue sur mer. Tél.0770.69.88.16.ag EW1600-1026A

D. IBRAHIM vd villa R+1 avec piscine. Tél.0770.69.88.16 ag. EW1600-1026A

CHEMIN Romain vd villa R+2.

Tél.0770.69.88.16 EW1600-1026A

AG MOKDAD Bab Dzaïr Blida vd villa 617m2 11m de façade, seule ou avec villa moyenne 945m2 13m façade bien située, les Vergers, Birkhadem près autoroute (aéroport), certificat d'urbanisme R+5. Tél.0662.06.39.97 - 0773.20.14.19. EW1600-1023A

HYDRA rue des Jardins vd villa 505m2. Tél.0553.29.83.22 ag. EW160-1014A

DJENANE EL MALIK vd villa 505m2. Tél.0553.29.83.22 EW160-1014A

AG VD 2 villas à Ben Aknoun double façade 460m2 + piscine acte + LF. Tél.0661.27.11.74. EW160-240250A

VENTE DE TERRAINS

VEND 210m2 acte PC Corso B o u m e r d è s . Tél.0542.89.50.18 EW1600-1003A

VEND 5000m2 10 000m2 20 000m2 à ZI Birtouta DEB. Tél.0550.26.42.91 EW1600-1032A

AG MOKDAD Bab Dzaïr Blida vd terrain 5000m2 Bab Ezzouar, 48m de façade, non loin du centre commercial. Tél.0662.06.39.97 - 0773.20.14.19. EW1600-1023A

BERRARD w. Tipasa vd 6600m2 agricole. Tél.0660.24.90.28 EW1600-1014 A

TERRAIN à vendre El Madania parti. à parti. curieux s'abstenir. Tél.0662.22.68.14 EW1600-1015 A

PART vend un beau terrain 1200m2 acte LF à Bordj El Kiffan Ford de l'eau à 200m de la mer. Tél.0783.83.22.97 EW1600-1009 A

BEN AKNOUN vd 460m2 + 320m2 + 1600m2. Tél.0553.29.83.22 EW1600-1014 A

HADJOUT vd ferme agr 4 hectares 600. Tél.0660.24.90.28 EW1600-1014 A

VENTE DE LOCAUX

VD 3 hangars 5000m2 ZI Rouiba Blida. Tél.0550.26.42.91 EW1600-1032A

AG zone Khemis El Khechna usine 9000m2 couvert 5000m2. Tél.0550.32.63.74. watsapp EW1600-973A

**LOCATION
D'APPARTEMENTS**

AG loue grand studio Paradou Parking. Tél.0772.34.32.48. EW162-240250

LOUE F3 4e étage Ruisseau. Tél.0556.41.41.62. EW1600-1030A

AG loue F5 140m2 5e étage avec ascenseur rue Tilloy entre Didouche et Bd V. Tél.0550.30.83.34. EW1600-1031A

AG loue F4 Didouche 1er

étage pour bureau 100m2. Tél.0550.30.83.34. EW1600-1031A

AG loue F3 2e étage vue sur mer Berrard Tipasa. Tél.0550.30.83.34 EW1600-1031A

RES. CMB El Achour loue duplex F5 moderne tts commodités. Tél.0550.02.01.22. EW1600-1033A

AG LA COMÈTE loue F3 1er pour fonction libérale Khelifa Boukhelfa. Tél.0673.32.36.55. EW1600-1027A

AG LA COMÈTE loue F4 1er Debussy Alger-Centre pour fonction libérale. Tél.0673.32.36.55. EW1600-1027A

AG LA COMÈTE loue F4 usage b. Didouche Mourad. Tél.0673.32.36.55 EW1600-1027A

AG LA COMÈTE loue F3 1er usage de bureau Didouche Mourad. Tél.0673.32.36.55. EW1600-1027A

LOUE F3 F4 BEZ DEB Alger Rouiba. Tél.0798.45.00.90. EW1600-1021A

IER MAI Alger, ag loue beau F3. Tél.0555.08.50.58 EW1600-1022A

LOUE F3 meublé Hydra Oasis. Tél.0550.54.52.20 ag. EW1600-1018A

LOUE F2 Leveille 1er étage 45 000DA, F3 Ben Omar Kouba 3e étage 55 000DA, F4 meublé 200m2 Dar El Beïda 100 000 DA, F2 n/v 120m2 Panorama 100 000 DA. Tél.0550.30.59.91 EW1600-1005A

AG loue F4 F5 vue sur mer Poirson Bougara. Tél.0550.44.79.93 EW1600-1002B

PARTICULIER loue studio type F1 El Biar Chateaufort (face la fac de médecine) grande pièce de vie cuisine indépendante sdb wc couloir, nombreux rangements. Tél.0793.94.89.93 de 8h à 22h. EW1600-998A

AG loue F4 S. Hamdine F2 meublé Hydra Debussy. Tél.0550.44.79.93 EW1600-1002A

LOUE grand F5 160m2 pour bureau ou pour école 1er étage rue Didouche. Tél.0551.50.10.55 EW1600-1001A

RÉS. CMB El Achour loue duplex F5 240m2 + F4 120m2. Tél.0550.02.01.22 EW1600-1000A

LOUE F3 nv. 2 Piliers B o u z a r é a h . Tél.0553.30.00.07 EW1600-990

AG loue F4 Meissonier 1er étage. Tél.0772.34.32.48 EW160-240-250A

AG loue F3 Grande-Poste Alger. Tél.0772.34.32.48 EW160-240-250A

LOUE F5 170m2 3e étage Victor Hugo pour bureau habitation 80 000 DA mois vue sur mer. Tél.0556.29.43.09 -

0772.14.40.25 EW1600-992A

LOUE F5 160m2 2e étage Didouche Mourad pour profession libérale ou habitation 120 000 négociable. Tél.0556.29.43.09 - 0772.14.40.25 EW1600-992A

LOUE F5 3e étage Zighout Youcef vue sur mer 120 000 DA/mois bureau ou habitation avec ascenseur. Tél.0556.29.43.09 - 0772.14.40.25 EW1600-992A

AG loue F3 F4 Serbat Garidi. Tél.0561.34.95.00 EW1600-995A

LOCATION DE VILLAS

LES VERGERS ag loue R+1 meublé style provençal 26u. Tél.0555.08.50.58. EW1600-1034A

BABA HASSEN ag loue R+3 pour activité F12 ou école. Tél.0555.08.50.58. EW1600-1034A

AG MOKDAD Bab Dzaïr Blida loue villa 620m2, 200m2 bâti R+2 cité résidentielle Douéra (Alger), non loin de l'hôpital. Tél.0662.06.39.97 - 0773.20.14.19. EW1600-1023A

OULED FAYET, ag loue R+2 F5. Tél.0799.97.92.95 EW1600-1022A

LA CADAT Les Sources, ag. loue R+2, F7 + grand jardin et piscine. Tél.0799.97.92.95. EW1600-1022A

AG loue à Dély Ibrahim BDC 2 villa 500m2 bien situé garage jardin. Tél.0661.56.53.92 EW1600-1008A

O. FAYET loue villa 220m2 5 bureaux gar. 2 PL. Tél.0549.75.86.25 EW1600-1011A

LOUE villa Bir Mourad Raïs 12 pièces commerciale. Tél.0559.62.29.90 EW1600-993A

AG loue villa côté Hassiba Kouba centre. Tél.0561.34.95.00 EW1600-995A

AG loue villa pour bureaux Hydra. Tél.0556.04.01.43 EW1600-976A

AG loue villa Tixeraïne R+2 F8. Tél.0556.04.01.43 EW1600-976A

AG loue villa El Biar vue sur mer R+2. Tél.0556.04.01.43 EW1600-976A

VD loue v + pisc. El Achour/Poirson. Tél.0550.44.79.93 EW1600-1002A

NIVEAUX DE VILLAS

LES SOURCES ag loue grand F4 bureau, com. 170m2, immeuble bur. Tél.0555.08.50.58 EW1600-1022A

LES SOURCES ag loue 2 F5, bureau. Tél.0799.97.92.95 EW1600-1022A

LOCATION LOCAUX

SWEETHOME loue plusieurs locaux sur Sidi Yahia. Tél.0661.51.97.71 EW1600-1016A

AG LA COMÈTE loue local 160m2 Hassiba + local 100m2

à proximité Emir Khelabi. Tél.0673.32.36.55 EW1600-1027A

AG LA COMÈTE loue pizzeria restaurant Alger-Centre. Tél.0673.32.36.55 EW1600-1027A

LOUE local 62m2 Boudjemaâ Temime (Batigec) Draria. Tél.0550.49.62.81 EW162240254A

HYDRA loue très joli local 200m2 neuf avec 2 sanitaires. Tél.0559.93.66.91 EW160-1004A

EL QODS Chérage centre commercial loue 130m2 pour bureaux. Tél.0550.02.01.22 EW160-1000A

LOUE local 80m2 + n v. F5 300m2 1er étage en face université Bzh. Tél.0553.30.00.07 EW1600-990A

IMMEUBLES

IMMO 51 vend hôtel 3 étages + 2 locaux Tripoli Hussein Dey. Tél.0551.60.82.08 EW1600-966

**PROPOSITION
COMMERCIALE**

TIMIMOUN résidence 4 ha, 48 chambres, resto, salle polyvalente, vente globale ou partielle, possibilité échange partiel. Tél.0697.63.18.54 EW1600-966

PROSPECTION

CHERCHE achat ou location appart. duplex meub. ou sans à Télémy, S Cœur Bd V Hydra Ben Aknoun Les Vergers Kouba O. Fayet Chérage. Tél.0441.19.09.38 - 0665.55.62.13 - 0554.11.05.82. EW1600-1026A

CHERCHE achat ou location villa meub. ou sans à Hydra Ben Aknoun Les Vergers Kouba S. Hamdine Bir Mourad Raïs Golf Télémy. Tél.0441.19.09.38 - 0665.55.62.13 - 0554.11.05.82. EW1600-1026A

INDUSTRIEL cherche loc. villa jardin piscine 2 cuisines Hydra Ben Aknoun Dély Ibrahim. env. Tél.0550.02.01.22 EW1600-1033A

CHERCHE achat villa coloniale Colonne Voirol Poirson. Tél.0550.02.01.22 EW1600-1033A

CHERCHE locat. showroom 600m2 Alger et environs proches. Tél.0550.02.01.22 EW1600-1033A

COUPLE cherche achat F3 F4 dans résidence Chérage environs. Tél.0550.02.01.22 EW1600-1033A

T. URG ch. achat villa 1000m2 Mackley Poirson. Tél.0655.89.05.70 EW1600-1032A

T. URG ste ch. à louer hangar 2000m2 à 5000m2 ZI Rouiba O. Smar Hamadi Baraki Blida Chérage Khemis El Khechna Birtouta. Tél.0550.26.42.91 EW1600-1032A

VD belle résidence 1200m2 Poirson. Tél.0655.89.05.70

EW1600-1032A

T. URG cherche achat 10 000m2 à 20 000m2 ZI Rouiba O. Smar Birtouta Blida Baraki B. Ali. Tél.0550.26.42.91 EW1600-1032A

T. URG cherche achat hangar 5000m2 ZI Rouiba. Tél.0655.89.05.70 EW1600-1032A

T. URG sté ch. à louer hangar 1000m2 à 2000m2 ZI Khemis El Khechna Chérage Birtouta B. Ali. Tél.0655.89.05.70 EW1600-1032A

CORIM cherche location F1 F2 F3 F4 F5 Sacré Cœur Télémy Didouche Boulevard V. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche appartement haut standing en location avec ou sans meubles w.16. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche location F1 F2 F3 F4 Ben Aknoun Chérage Audin El Achour Draria Oued Romane. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche plusieurs appartements en location pour un usage de bureaux w. 16. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche location F2 F3 F4 Garidi Saïd Hamdine Dély Ibrahim El Achour Ben Aknoun. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche F1 F2 F3 location Bir Mourad Raïs El-Biar Alger-Centre Aïn Nâadja. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche location F1 F2 F3 F4 Dély Ibrahim Kouba Oued Romane Birkhadem Les Vergers. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

CORIM cherche des villas en location pour bureaux ou habitation dans différents secteurs w.16. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW1602-400079

AG EL ACHOUR Draria cherche villa apparts. terrain. Tél.0770.40.70.47 watsapp. EW1600-981A

SÉRIEUX cherchons achat villa ou terrain PTT Hydra. Tél.0550.58.35.84 EW160-1010A

SWEETHOME cherche apparts. villas locaux. Tél.0560.09.98.10 EW1600-1016A

ACCESS IMMO cherche villa immeuble local et hangar. Tél.0559.05.05.05 EW1600-1018A

CORIM cherche location F1 F2 F3 F4 F5 Sacré Cœur Télémy Didouche Boulevard V. Tél.0540.95.04.80 - 0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche appartement haut standing en location

PUBLICITÉ

RÉPARATION

Machine à laver
ttes marques

à domicile
0542.29.26.00-
0662.63.19.23-
0770.40.53.16

Lyes. EWGR

avec ou sans meubles w. 16.
Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche location F1 F2
F3 F4 Ben Aknoun Chéraga
Audin El Achour Draria Oued
Romane. Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche plusieurs
appartements en location
pour un usage de bureaux
w.16. Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche location F2 F3
F4 Garidi Saïd Hamdine Dély
Ibrahim El Achour Ben
Aknoun. Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche F1 F2 F3
location Bir Mourad Raïs El
Biar Alger-Centre Ain Nâadja.
Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche location F1 F2

F3 F4 Dély Ibrahim Kouba
Oued Romane Birkhadem Les
Vergers. Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

CORIM cherche des villas en
location pour bureaux ou
habitation dans différents
secteurs w. 16.
Tél.0540.95.04.80 -
0794.33.17.38 EW162-400079

LA PELOUSE cherche location
apparts. et villas à Hydra Ben
Aknoun Dély Ibrahim.
Tél.0550.44.79.93 EW16-1002B

CORIM cherche location F1 F2
F3 Sacré Cœur Télémy
boulevard V. Tél.0550.53.10.06 -
0553.61.59.14 EW162-400079

CORIM cherche des villas en
location pour bureaux ou
habitation dans différents
secteurs (w.16).
Tél.0550.53.10.06 -
0553.61.59.14 EW162-400079

AUTOS

ACHAT véhicules neufs /
occasion. Tél.0661.69.03.84.
EW1642A

COURS ET LEÇONS

PF. lyc. exp. donne cours
maths t. niv.
Tél.0779.83.66.22 EW1600-979A

PROF maths.
Tél.0549.75.86.25 EW1600-1011

DIVERS

ACHAT occasion meubles
électroménagers bon état.
Tél.0661.51.18.06 -
023.73.81.90 EW1600-994A

VD collection timbres 1962 -
2000 Alger. Tél.0557.23.13.86
EW1600-240250

OFFRES DE SERVICES

JARDINIER professionnel
prend tous travaux de jardins
de villas résidences, espaces
verts, pépinières...etc.
Tél.0664.75.69.98 EW1600-1019A

TRAVAUX peinture
monocouche Basta et décor.
Tél.0778.03.75.49 EW1600-884A

ARTISAN bâtiment fondation
béton crépissage faïence
dalle de sol, électricité,
plomberie, peinture, clé en
main, Alger et environs.
Tél.0554.12.76.32 EW1600-884A

MENUISIER général villa
Rouiba. Tél.0552.23.76.96
EW1600-824A

PLOMBIER Yasser vous
propose ses services.
Tél.0555.90.95.94

TRAVAUX de plomberie
chauffage central.
Tél.0550.94.22.05 EW1600-971A

TRAVAUX de maçonnerie
Tél.0551.65.94.82 EW1600-884A

TRAVAUX peinture
monocouche, basta et décor.
Tél.0778.03.75.49 EW1600-884A

CHARPENTIER en bois et
pose de tuiles.
Tél.0561.35.23.76 EW162-240250

TRAVAUX étanchéité
charpente. Tél.0550.10.34.28
EW933A

TRAVAUX maçonnerie
peinture plomberie.
Tél.0770.24.88.42 EW933A

TRAVAUX étanchéité garantis.
Tél.0561.19.25.47 EW1600-832A

DEMANDES D'EMPLOI

CADRE 24 ans mastère en
sciences et technologies
filère électronique, spécialité
électrotechnique compétences
dans les machines
électriques approfondies et
informatiques industrielles,
énergies renouvelables
transport et distribution
d'énergie électrique,
automatisme industriel et
maintenance industrielle
cherche emploi secteur public
ou privé. Tél.0791.53.11.86
amriouahmed@gmail.com EWGR

JH 48 ANS marié et très
motivé, études supérieures en
gestion de l'administration +
DES en comptabilité finance et
audit ayant occupé plusieurs
postes de responsabilité
avec un grand esprit
d'initiative et d'organisation,
plus de 22 ans d'exp
Tél.0770.64.87.79 EW1600-968A

PÈRE de famille chauffeur
expérimenté cherche emploi.
Tél.0657.82.98.57 EWGR

CADRE comptable HBTE à
Hussein Dey, 25 ans dans
société privée et cabinets
dont 17 ans exp. sté.
d'importation.
Tél.0554.19.11.14 -
0796.12.47.20 EWGR

ING Ctrs mètreur longue
expérience bt hangar hôtel
promotion immobilière etc.
cherche emploie.
Tél.0662.49.86.03 EWGR

HOMME cherche emploi
comme chauffeur BCD.
Tél.0667.45.11.85 EWGR

JH d'Alger bac lettres +3 en
droit DES AFF et trilingue
français arabe anglais avec
bonne présentation spécialiste
sur internet et infor. +
spécialiste saisie et
bureautique expert en
traduction surtout par web
etc. cherche emploi comme
agent ADM ou assistant ou
DRH/juridique/traducteur Net
sur Alger ou environs accepte
même Sud. Tél.0557.01.71.47
EWGR

CHERCHE emploi serveuse ou
barmaid. Tél.0795.47.42.78.
Tél.0664.33.33.43 EWGR

DR 29 ans titulaire d'un
doctorat en sciences
économiques spécialité

économie monétaire et
financière de recherche une
opportunité d'emploi
dans entreprises
multinationales institutions
financières et banques
entreprises nationales.
Tél.0664.33.33.43 EWGR

CADRE financier et comptable
26 ans exp. tenu finance et
comp. fiscal, parafiscal
contrôle de gestion Audit
interne. Tél.0698.10.17.10 EWGR

RETRAITE spécialiste en
bâtiment donne des cours aux
stagiaires en organisation et
méthode de chantier axe
Alger Boumerdès Tizi Ouzou.
Tél.0556.44.86.66 EWGR

JH 29 ans mastère finance
entreprise 3 ans d'exp. comme
gestionnaire
maîtrise PC Paie et PC Compta
cherche emploi.
Tél.0699.71.65.95 EWGR

HOMME cherche emploi
polyvalent diplômé en
hôtellerie et divers.
Tél.0540.38.10.148 EW1600-13-14

CADRE comptable 30 ans
d'exp. tenue comptabilité
établi bilan fiscal déclaration
G50 et parafiscal maîtrise PC
Compta et PC Paie réside
Alger cherche emploi.
Tél.0554.34.02.14 -
0554.98.12.91 EWGR

Condoléances

Le directeur général ainsi que l'ensemble
des cadres et personnel de la Caisse de garantie
des marchés publics - CGMP - très affectés
par le décès de

Aït Larbi Aomar

tiennent à présenter leurs sincères condoléances
à la famille du défunt et prient Dieu de lui accorder
Sa Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons.»

El Watan 22/10/2023 — ANEP REF 2316103057

Pensée

A la mémoire de notre chère et regrettée mère,
grand-mère et tante

Lefnaoui Kheloudja
épouse Hassaim Lounes

qui nous a quittés pour un monde meilleur il y a 29 ans,
le 22 octobre 1994.

En ce pénible et douloureux souvenir, ses enfants, ses
petits-enfants, ses belles-filles et ses gendres demandent à tous ceux
qui l'ont connue et appréciée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Nous prions Dieu de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir
en Son Vaste Paradis.

EW1600324B



Pensée

Il a consacré toute sa vie à l'école, à ses yeux, «bien plus
précieuse que le pétrole», enseignant à des centaines
d'élèves et des dizaines de jeunes instituteurs et
institutrices, professant la droiture et la générosité,
aimant les gens, la vie simple et l'humour.

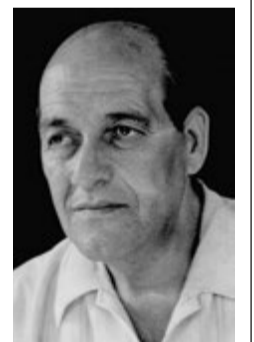
Voilà quarante ans, le 22 octobre 1983
à Alger, que s'est éteint

Lahcène Ferhani

pour entrer dans la mémoire reconnaissante de sa
famille, de ses amis et des nombreuses personnes qui
l'ont connu.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

EWGR



SOS

La fillette Wissam handicapée 100%
demande aide pour couches 3e âge ou
fauteuil roulant. Tél.0795.06.66.00

Père de famille sans ressources, âgé
de 55 ans, handicapé moteur suite à
un accident vasculaire cérébral, lance
un appel aux âmes charitables pour

l'achat d'un fauteuil roulant. Dieu
vous le rendra. sTél.0555.33.69.14

Urgent malade atteint de cancer
cherche médicament KISQALI 200
mg. Tél : 07 99 11 22 30

Ikram, âgée de 13 ans, a besoin de
subir une chirurgie réparatrice au niveau
du cou (Blida). Tél.0773.50.28.72

INTERNET. LE PIRE PEUT LES SÉDUIRE I

LE CONTROLE C'EST VOTRE RÔLE

POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE ENFANT,
ACTIVEZ LE CONTROLE PARENTAL.

unicef

La Russie révoque sa ratification

Par Oleg Nesterenko (*)

Président du CCIE (www.c-cie.eu)



Après la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le Traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III, le 23 février 2023, qui n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible en vue du nouveau caractère des relations russo-occidentales instaurées depuis le début de l'année 2022 : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'Occident collectif américano-centrique vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique – aujourd'hui, c'est un nouveau pas significatif qui a été entrepris par Moscou dans le cadre du renforcement de sa sécurité nationale.

A la suite du vote à la majorité absolue de la Douma d'Etat (Chambre basse de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie) en faveur de la révocation de la ratification russe du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), le 18 octobre, nul doute dans l'approbation de l'initiative par le Conseil de la Fédération (Chambre haute) qui aura lieu ce 25 octobre et de la signature qui suivra par le président Vladimir Poutine et fera entrer en vigueur ladite révocation de la ratification.

Précédemment, le président de la Douma Viatcheslav Volodine a déclaré que le projet de loi avait été signé par 438 sur les 450 députés, en soulignant que la consolidation d'une telle ampleur est assez rare et n'est qu'une réponse à l'attitude grossière des Etats-Unis à l'égard de leurs responsabilités dans le maintien de la sécurité mondiale. La Fédération de Russie, de même que les Etats-Unis d'Amérique, a signé le Traité, le 24 septembre 1996, en comptant, comme le reste de l'humanité, que le TICE deviendrait un instrument juridique international majeur interdisant tout type d'essais nucléaires et mettrait fin, à tout jamais, au danger de l'apocalypse nucléaire qui a plané sur le monde durant la guerre froide.

Toutefois, un accord étatique international n'est considéré comme valide et entre en vigueur qu'à la ratification par les pays signataires, sans quoi, il n'a pas plus de valeur juridique qu'une simple « lettre d'intentions » qui n'en a aucune. Moscou ratifie son engagement, le 30 juin 2000 ; Washington ne l'a jamais fait. Ainsi, la politique classique des doubles standards des Etats-Unis et l'irresponsabilité chronique face aux questions de la sécurité internationale a détruit le sens même de l'existence du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Vingt-sept ans passés, il n'est toujours pas entré en vigueur et avec les représailles en forme de retrait actuel de la ratification par la Russie, première puissance nucléaire - le Traité peut être considéré comme mort et enterré. Une telle attitude arrogante de l'Etat américain est fondée, avant tout, sur une croyance d'être une nation supérieure élue par Dieu pour gouverner le monde à tout jamais - les lois sont écrites pour les nations inférieures. Croyance, qui est aussi profonde que l'ignorance non seulement de l'histoire peu enviable de tous les empires du passé, mais également de sa propre histoire. L'ignorance qui lui fait oublier l'humilité pouvant rappeler la réalité historique : les seules capacités et aptitudes possédées par les Etats-Unis d'Amérique ont été, cela fait seulement 200 ans, de faire pousser le coton par des esclaves et de perpétrer les massacres à grande échelle des populations indigènes du continent, afin de voler leurs terres et ressources.

Malgré la propagande menée par le pouvoir « atlantiste » via les médias mainstream occiden-



PHOTO: DR

“

Les Etats-Unis, de plus en plus agressifs sur la scène internationale en vue de l'effondrement imminent de leur domination politico-militaire mondiale qui est dû à l'anéantissement progressif inéluctable engagé de la domination monétaire américaine et du système des pétrodollars instauré en 1979.

taux accusant la Russie de casser l'architecture de la sécurité nucléaire mondiale, la réalité est bien différente de leur narratif : l'initiative russe n'est qu'une réponse mesurée et logique à la stratégie belliqueuse américaine de longue date concernant les armements nucléaires.

La non-ratification du TICE par les Etats-Unis, signée en 1996, n'est nullement la seule initiative américaine, afin de maintenir le monde dans la tension du danger permanent d'une guerre nucléaire. Washington est déjà l'auteur du retrait, en juin 2002, du traité ABM sur la limitation des systèmes de défense contre les missiles balistiques ; du retrait, en mai 2018, de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien ; du retrait, en août 2019, du traité INF sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire, ainsi que du retrait, en mai 2020, du traité « Ciel ouvert » sur la vérification des mouvements militaires et de la limitation des armements.

Ce n'est pas depuis le début du conflit en Ukraine, mais depuis plus de 20 ans que les Etats-Unis d'Amérique mènent une politique du désengagement vis-à-vis des obligations internationales prises auparavant : le retrait unilatéral de l'intégralité des accords internationaux clés sur le contrôle des armements nucléaires, hormis celui sur la non-prolifération des armes nucléaires, signé en 1968, et celui de Start-II.

En constatant cela, la Fédération de Russie est en train de prendre des mesures vis-à-vis de sa force de dissuasion nucléaire qui est considérée,

à juste titre, comme un élément suffisant pour assurer la mission qui est la sienne : dissuader les adversaires d'engager leurs forces armées dans une confrontation directe avec la Russie, ce qui, selon la doctrine militaire russe en vigueur, mènerait directement à des frappes nucléaires de représailles des cibles stratégiques ennemis.

Parmi les pays disposant d'armes nucléaires, les Etats-Unis d'Amérique sont en tête de ceux qui n'ont jamais ratifié leur engagement auprès du TICE. Plusieurs autres pays disposant de l'arme nucléaire n'ont pas ratifié le Traité, voire ne l'ont jamais signé : l'Israël, la Corée du Nord, la Chine, le Pakistan et l'Inde. Mais c'est bien aux Etats-Unis que s'adresse le message de la nouvelle disposition de la Russie vis-à-vis des essais nucléaires. Les Etats-Unis, de plus en plus agressifs sur la scène internationale en vue de l'effondrement imminent de leur domination politico-militaire mondiale qui est dû à l'anéantissement progressif inéluctable engagé de la domination monétaire américaine et du système des pétrodollars instauré en 1979.

Dans le cadre de la lutte des Etats-Unis pour sa

survie en tant que puissance dominante, l'intensification de leurs hostilités vis-à-vis du reste du monde et la création de nouveaux foyers de conflits armés ne vont que s'intensifier au degré proportionnel de la diminution de leur suprématie. Ainsi, les déclarations de Moscou stipulant que les nouveaux essais d'armes nucléaires n'auront lieu du côté des Russes qu'à l'accroissement des hostilités occidentales envers la Russie, dont les éventuels essais nucléaires par les Américains, ne peuvent être considérés autrement que par la mise en demeure avant le début des essais des nouvelles armes nucléaires révolutionnaires en possession des forces armées de la Fédération de Russie.

Un nouvel équilibre géostratégique, dorénavant inévitable, est en train d'être instauré. L'équilibre qui ne sera plus basé sur les accords, les traités et les partenariats entre la Russie et l'Occident collectif, mais sur la parité militaire rajustée en flux tendu entre les parties.

O. N.

(*) Spécialiste de la Russie, du CEI et de l'Afrique subsaharienne, ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes écoles de commerce de Paris

ELWATAN RECRUTE

DÉVELOPPEUR
WEB/WEBMASTER

Vous aurez pour missions :

- Infogérance totale (Mises à jour, sauvegarde interne & externe continues, monitoring)
- Optimisation et amélioration des performances
- Sécurité du site web au quotidien
- Entretien & maintenance du site web (Laravel).
- Développement de modules web.

ENVOYEZ VOTRE CV DÉTAILLÉ À
web@elwatan-dz.com

JEUX - DÉTENTE

mots fléchés

Grille n°553

Arme Futées	Trou naturel Orner	Proche De la même mère	Parasites	Sucre D'avoir	Bougé	Possessif
					Note Hormis	
Gâteau Remisées			Assassines			Décédées depuis peu
			D'être Révolution		Conifères Cloison mobile	
Numéral Parution		Petits batraciens	Frappe fort Mont de Thessalie			Gaz rare
				Mari Erodé		
Impératrice d'Orient Règle			Fabriquée Greffer			
	Leaders Déchet organique			Soleil	Infante d'Espagne	Cardinaux Intime
Fonça Regardera		Ineptie Planchette de bois				Période
			Pronom personnel	Poignée		D'être
Natter	Publier			Auxiliaire		
				Crues		

mots croisés

Grille n°0277

HORIZONTALEMENT

I- Quantité moyenne de pluie tombée. II- Rebutante. III- Ornement de colonne. Paisible. IV- Encaustique. Dieu. Drame de geisha. V- Instrument de chirurgie. La douloureuse. VI- Crible. Affliction. VII- Infécond. Dans. VIII- Souvenir. IX- Pronom vague. Général sudiste. Ceinture japonaise. X- Ville de Belgique. Volume de minerai laissé en place.

VERTICALEMENT

1- Ribambelle. 2- Obligation religieuse juive. Sodium. 3- Pasteuriser. 4- Constaté. Adverbe. Bouquiné de nouveau. 5- Pronom. Arracher les poils. 6- Se hasarder. Cité de Lucanie. 7- Mammifère marin. 8- Germandrée. Sujet anonyme. Avant l'heure. 9- Imprégnée. Demi mal de gosse. 10- Patriarche. Elle porte conseil.

SOLUTION N° 0276

HORIZONTALEMENT

I- INFLUENTES. II- NOUILLE. NE. III- AMINCIES IV- NA. SES. OBI. V- IDE. STAR. VI- TL. IENA. VII- ISOLEE. VIII- OMIS. GLEBE. IX- NES. UR. NUL. X- ENTENTES.

VERTICALEMENT

1- INANITIONS. 2- NOMADISME. 3- FUJ. OISE. 4- LINS. ILS. 5- ULCEREE. UT. 6- ELIS. NEGRE. 7- NEE. SA. 8- SOT. LENT. 9- EN. BAS. BUE. 10- SEVIR. SELS.

solutions des jeux précédents

D	P	J	P	O	T
C	A	L	A	I	N
R	E	G	E	N	E
E	T	M	A	S	I
O	R	A	L	E	S
S	T	E	R	E	S

F	A	B	R	I	Q	U	E	S
R	I	A	I	U	S	H		
D	R	S	B	A	V	A		
N	E	J	U	R	Y	H		
T	P	E	T	C				

SOLUTION Quinze sur 15

HORIZONTALEMENT : 1. SEMPIERNE. 2. JAVOUË. EPICAIT 3. MGM. DETROIT. NIA 4. URATE. IO. NE 5. LANCERONS. PASSE 6. AIS. SINECURE. OR 7. CS. OR. EVASE 8. REBUT. IASI. IN 9. EGERIE. OPLUS. LET 10. REVELENT. ERES 11. FLIN. TD. PRET 12. IV. PAIRE. VAIN 13. COCHER. NORMALES 14. HILE. IRENE. SE 15. ES. SITE. DST. SOS.

VERTICALEMENT :

1. SIMULACRE. FICHE 2. ENGRAIS. GRIVOIS 3. MAMANS. REEL. CL 4. PV. TC. DERVICHES 5. IODEES. BIEN 6. TUE. RITUEL. PRIT 7. EETION. ETA. RE 8. RONEQ. ONDINE 9. NEO. SCRIPT. ROND 10. EPIE. AU. PERES 11. LT. PRESSER 12. LC. NAEVI. REVAS 13. EANES. LETALES 14. II. SOSIES. IE 15. ETALERENT. ANSES.

quinze sur 15

Grille n°553

horizontalement : 1. De façon cruelle 2. Cochon de mer. Raillerie 3. Cocotte. Action de partir. Fin de verbe 4. Symbole du rad. Degrés. Tables de boucherie 5. Verte république. Enfilé. Sans effets. Chemin de halage 6. Cubées. Titre anglais. A travers, en latin 7. Punir avec rigueur. Sent. Cependant 8. Libertaire. Luths indiens 9. Organisme de Santé. Frappe de stupeur. Barre de fermeture 10. Distancée. Explosif. Amérindien 11. Issue. Greffa. Orateur populaire 12. Foyer lumineux. Arrêt. Cruelle 13. C'est nickel. Sodium. Symbole chimique. Langue. Sur une borne 14. Chef de corps. Ville d'Italie. Palmier à huile 15. Faute. Nomme par les urnes. Tableau chair.

verticalement : 1. Considérable 2. Réprouvée. Canal 3. Carré de campagne. Etre dans la Lune. Petit tour 4. Sur la Tille. Oiseau. Amour de Didon 5. Préjudice. Humaniste hollandais 6. Entre deux options. Esprit. Bagatelles. Lettres de cour 7. Langue. Doivent être honorées 8. Charges de baudets. Fatigue. Voie sanguine 9. En bas de page. Élégant. Personnel 10. Attacha. Contestèrent 11. Méprise. Vas vite 12. Morceau de terre. Poème. Privatif. Article 13. Dans. Avant la puberté 14. Plante. Relatif au plomb 15. Donnera un troisième labour (à la terre). Courroie. Appris.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

sudoku

Grille n°553

Règle du jeu

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

		1						7
8	7			3	5			4
				9	7			2
1			6		7			
			9	5				
	9		4					8
6			7	3				
8	3	6				1	7	
1							4	

mots codés

En vous aidant de la définition du mot, complétez la grille ci-dessous

Grille n°553

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
H	E	T		O			I																								
11	4	2	9		6	4	12	9		5		13	5	7	8	9															
4	8	3		8		11	7		2	14	4	11	15	2	9																
16	2		17	7	5	18	12	2	4		11		2		2	19	2														
5		12	4		9	12		3	11	6		20	12	9		8	7														
14	11	3	8	17		2	3	11	8		4	11	9	11	21	2															
8	14		22	5	11	7	11		7	2	9	3	2		2	9	3														
2	9	3		7		8		2	7	12		3	9	11	4		12														
12		2	3		8	14	14	2	2		5	9		26	2	5															
23	2	4	2	9		9	11	9	9	2	9		24	5	4	25	11														

Définition : DIVERS ET VARIÉS

LA LYCORMA DELICATULA

Un insecte invasif qui menace les cultures américaines

● Au premier regard, la lycorma delicatula ressemble à un beau papillon tacheté et zébré de noir, blanc et rouge.

Originaire d'Asie, il s'attaque à la flore et aux cultures des Etats-Unis, où les autorités s'activent pour endiguer sa propagation. «Une bonne lycorma est une lycorma morte», lance sans ambages à l'AFP Amy Korman, entomologiste de l'Ecole des sciences agricoles de l'université d'Etat de Pennsylvanie. La Lycorma delicatula (ou fulgore tacheté) a été repérée en 2014 aux Etats-Unis, dans le comté côtier de Berks en Pennsylvanie, arrivée deux ans plus tôt à bord d'une cargaison de pierres provenant d'Asie, d'après les scientifiques ayant remonté sa trace. Elle ne menace pas les humains ni les animaux, mais elle a causé des centaines de millions de dollars de dégâts au secteur agricole, alors qu'elle ne s'est propagée à ce stade que dans une quinzaine d'Etats de l'est des Etats-Unis. Une étude de l'université de Pennsylvanie estimait en 2020 un coût annuel de 554 millions de dollars et la perte de près de 5000 emplois par an pour ce seul Etat qui n'a pas réussi à circonscrire l'insecte malgré quarantaines et moult mobilisations. La «lycorma est une très bonne auto-stoppeuse», souligne M^{me} Korman, au sujet de cet insecte qui bondit plus qu'il ne vole malgré ses ailes spectaculaires et qui s'agrippe facilement. «C'est un insecte très sournois. C'est grâce à nous qu'il se répand. C'est nous qui l'emmenons à travers le pays, notamment ses œufs», explique-t-elle. Les œufs - de 30 à 50 grains de riz brunâtre alignés - sont pondus sur des surfaces planes (troncs, pierres, voi-



PHOTOS: DR

Cet insecte a causé des centaines de millions de dollars de dégâts au secteur agricole

tures) et ont «survécu à des hivers très rigoureux». A l'âge adulte, la lycorma aspire à l'aide d'une trompe la sève des végétaux qui se retrouvent ainsi privés de cette substance nutritive cruciale. Lorsque plusieurs spécimens s'alimentent sur la même plante, celle-ci périclité.

FRIEND DE RAISINS

Cet insecte à l'abdomen mesurant 25 mm de longueur par 15 mm de largeur se nourrit sur plus de 70 espèces de plantes ornementales, d'arbres fruitiers, à coques et d'exploitations forestières. Il a une appétence particulière pour les vignes. Les scientifiques ont constaté des essaims de dizaines, voire de centaines, d'individus sur un seul cep. Des vignobles de Pennsylvanie et du Maryland ont perdu la moitié de leur

production, entre la mort des plantes et le rendement moindre de celles ayant survécu à la curée. «Nous avons perdu un millier de pieds de vigne», raconte à l'AFP Michael Fiore, propriétaire d'un vignoble du Maryland, au nord-est de Washington, envahi en 2022. «Elles ont sucé toute l'énergie, elles sont comme des vampires», s'effare-t-il, confiant de s'attendre à perdre encore la moitié de sa récolte cette année. «2022 était mauvais, 2023 l'est tout autant. Cela va prendre du temps de reconstituer les vignes», confie-t-il. La flore est aussi affectée par les déjections de l'insecte, un miellat provoquant une moisissure appelée fumagine et qui, quand il recouvre les feuilles, empêche la photosynthèse. Plusieurs Etats ont missionné des scientifiques pour tenter de trouver un moyen d'éradication, une véritable course contre la montre car des

modélisations prévoient son arrivée sur la côte Ouest vers 2027-2030. D'immenses vignobles réputés se trouvent en Californie, sans parler de ses amandiers, ou encore des vergers de l'Oregon, plus au nord. Le Canada s'inquiète aussi. L'industrie viticole californienne génère 170,5 milliards de dollars pour l'économie américaine et emploie 1,1 million de personnes, selon le Wine Institute, son organisme de représentation. Le ministère américain de l'Agriculture a dévoilé en juin une stratégie à cinq ans pour étudier et combattre la lycorma. «Nous n'arrivons pas à comprendre» son comportement, regrette Matthew Travis, chargé de la lutte contre les «SLF» - «spotted lanternflies», en anglais - au ministère. «C'est un véritable défi pour nous.» «Nous ignorons encore beaucoup de choses, notamment concernant les changements de population d'une année sur l'autre et leur répartition», souligne-t-il, indiquant que des visites d'étude ont été menées en Asie «mais ils n'ont jamais vu les gros phénomènes que nous subissons». Cela complique l'estimation des conséquences financières sur le long terme. Sur le terrain, des habitants organisent des patrouilles pour les tuer - peu mobiles, elles sont assez faciles à écraser du pied mais leur taille rend la chose assez peu ragoûtante. Le comté de Westchester, près de New York, utilise des chiens renifleurs pour les œufs et de puissants aspirateurs façon «SOS Fantômes» pour les nymphes et les adultes. Certains empoisonnent la sève de l'ailante glanduleux, un arbre invasif également originaire d'Asie très apprécié de la lycorma, qui n'a pas de réel prédateur sur le continent américain. AFP

TAÏWAN

Une photo de mariage devant des ordures pour dénoncer la pollution

● Une photo de mariage peu orthodoxe : un couple taïwanais vêtu d'un smoking et d'une robe blanche, devant une montagne d'ordures, la mariée, soucieuse de l'environnement, espérant ainsi décourager ses invités de produire des déchets inutiles.

Pour leur «mariage écologique» prévu en janvier prochain, Iris Hsueh, militante de Greenpeace, et son fiancé ont demandé à leurs invités de venir avec leurs propres récipients pour emporter les restes alimentaires. Décidant que montrer - et non pas dire - était une méthode de communication plus efficace, le couple, basé à Taipei, a fait trois heures de route pour une séance photo dans la commune de Puli (centre), où la quantité de déchets apportés à la décharge locale n'a cessé d'augmenter au fil des ans. «Si un invité n'est pas disposé à apporter un récipient, je lui montre la photo et lui demande de reconsidérer sa décision», explique à l'AFP la jeune femme de 33 ans, ajoutant que les photos avaient fini par attirer l'attention des médias locaux. Taïwan, une île autonome de 23 millions d'habitants, dispose d'un programme de recyclage depuis 1987. Plus de 50% des déchets ménagers sont traités par ce système, ce qui représente l'un des taux les plus élevés au monde. Mais Chen Chun-hung, responsable de l'équipe d'assainissement de la commune de Puli, a observé que la quantité d'ordures avait augmenté de façon spectaculaire : d'environ 20 tonnes par jour dans les années 1980 à quelque 50 tonnes aujourd'hui. «Notre population diminue, mais la quantité d'ordures augmente chaque année», relève-t-il auprès de l'AFP. La décharge de Puli était à l'origine un parking pour les camions à ordures, et



Taïwan, une île autonome de 23 millions d'habitants, dispose d'un programme de recyclage depuis 1987

son utilisation comme site de stockage des déchets devait être «temporaire», explique M. Chen, mais elle fonctionne maintenant depuis trois ans. «Il y a deux ans, c'était haut (comme un immeuble de cinq ou six étages) et l'odeur était encore pire. Il était devenu insupportable de travailler ici», raconte-t-il, ajoutant qu'il pensait que les actions du couple étaient «significatives». «Les jeunes sont

très créatifs par rapport à nous, les plus âgés.» Depuis que leurs photos sont devenues virales, M^{me} Hsueh dit que ses amis et ses proches avaient promis de réfléchir à la quantité de déchets qu'ils produisaient dans leur vie quotidienne. Et pour le grand jour ? «J'espère voir tout le monde avec un récipient», déclare Hsueh avec un sourire malicieux. AFP

COLOMBIE

Découverte d'un musée clandestin rendant hommage à Escobar

Le parquet général colombien a annoncé vendredi la saisie d'une propriété ayant appartenu à Pablo Escobar, où a été découvert un musée clandestin rempli d'objets ayant appartenu ou rendant hommage au célèbre défunt baron de la drogue tué par la police en 1993. La maison en question, saisie à Medellín (nord-ouest), «aurait été acquise par Pablo Escobar» avec l'argent obtenu grâce à ses activités de trafiquant de drogue et de chef du cartel de Medellín entre les années 1980 et 1990, a indiqué le parquet dans un communiqué publié vendredi. La propriété a été «mise au nom d'hommes de paille» et, outre «son musée clandestin, servait de résidence à Roberto de Jesús Escobar, le frère de Pablo Escobar.» «Il l'a occupée sans interruption, a réalisé plusieurs améliorations et adaptations et a réussi à la faire enregistrer dans les registres publics au nom d'une femme» qui en est aujourd'hui la propriétaire sur le papier, selon le communiqué. Sur les photographies du musée, publiées par le parquet, on voit notamment une voiture et une moto, exposées derrière une vitrine, des tableaux, des photographies et même reproduction d'Escobar à échelle humaine, ou des figurines en plastique le représentant. L'enquête a été menée par la section des finances criminelles du bureau du procureur, qui a évalué la propriété à environ 12 milliards de pesos, soit près de 3 millions de dollars. Pablo Escobar, le baron de la cocaïne qui a mené une guerre de terreur contre l'Etat colombien pour éviter l'extradition vers les Etats-Unis, a été tué lors d'une opération de la police en 1993 dans son fief de Medellín. On lui attribue l'assassinat d'au moins 5000 personnes, dont des civils, des juges, des journalistes, des hommes politiques et des candidats aux élections. Il serait également responsable de centaines d'attentats à la bombe à Medellín, Bogota, Cali et Pereira. AFP

PÉROU

Perpétuité pour les vols violents de téléphones portables

Le Pérou rendra le vol d'un téléphone portable impliquant des blessures graves ou la mort de la victime passible d'une peine pouvant aller jusqu'à un emprisonnement à vie, selon une réforme du code pénal publiée vendredi au Journal officiel. «La peine sera la réclusion à perpétuité lorsque l'agent agit en tant que membre d'une organisation criminelle ou si, à la suite de l'acte, la victime meurt ou est gravement blessée physiquement ou mentalement», indique la nouvelle loi. La mesure durcit ainsi les sanctions pour le vol de téléphones portables, le vol le plus courant au Pérou. Auparavant, il s'agissait d'un délit ordinaire passible de peines allant de 3 à 8 ans d'emprisonnement. Avec cette réforme, la peine minimale sera de 12 ans. Selon les autorités locales, au moins 860 000 téléphones portables ont été déclarés volés dans le pays au cours du premier semestre. On estime que 4500 appareils sont volés chaque jour. Au Pérou, 11 types de crimes sont passibles d'un emprisonnement à vie, dont les féminicides, les meurtres commandités et l'exploitation sexuelle de mineurs suivie de meurtre. AFP

ON VOUS LE DIT

250 greffés rénaux de l'Ouest suivis au service de néphrologie de l'EHU d'Oran

Le service de néphrologie de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) 1^{er} Novembre d'Oran assure le suivi médical de 250 patients greffés rénaux de la région ouest du pays. La cheffe du service, le Pr Zerdouni Faïza, a souligné l'importance du suivi médical continu des greffés rénaux tout au long de leur vie après la transplantation. Elle a également noté que le service de néphrologie de l'EHU est l'un des rares de la région Ouest à assurer ce suivi spécialisé. En effet, les patients greffés rénaux nécessitent une prise en charge médicale spécifique, et les établissements de santé qui ne disposent pas de services spécialisés peuvent refuser de les prendre en charge, même pour des problèmes de santé mineurs. En plus du suivi médical régulier, les greffés rénaux reviennent à l'EHU pour des soins et des consultations en cas de divers problèmes de santé. Le service de néphrologie est également impliqué dans les greffes rénales, ayant relancé cette activité en 2013 sous l'égide de l'Agence nationale des greffes d'organes (ANG), avec la volonté de la pérenniser.

Saisie de 193 kg de kif traité et arrestation de cinq individus à Tiaret...

Les services de police de Tiaret ont effectué une importante saisie de drogue, confisquant 193 kg de kif traité, et arrêté cinq individus impliqués dans un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants. Cette opération a été menée par la brigade de lutte contre la criminalité de la police judiciaire en collaboration avec les autorités judiciaires compétentes. L'enquête a été déclenchée suite à des informations indiquant qu'un groupe criminel envisageait de faire passer une quantité significative de drogue de frontières marocaines, en transitant par la wilaya de Naâma, pour la distribuer dans la wilaya de Tiaret et les wilayas voisines. Les efforts conjoints ont conduit à l'arrestation des cinq membres du réseau criminel, en possession de 193 kg de kif traité, ainsi que la saisie de trois véhicules utilisés pour le transport de la drogue.

...Et plus de 3200 comprimés psychotropes à Batna

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Seggana, située dans la wilaya de Batna, ont saisi un total de 3255 comprimés psychotropes et arrêté deux individus. L'opération a eu lieu lors d'un contrôle de routine sur la RN28, à un rond-point desservant les localités de Bitam et de Barika. La drogue était dissimulée dans un sac placé derrière le siège du conducteur d'une camionnette suspecte, dans laquelle se trouvaient les deux individus. Les suspects, âgés de 25 et 32 ans, seront présentés aux autorités judiciaires compétentes une fois que les procédures liées à l'enquête seront finalisées.

Communiqué

7^È ÉDITION DU SALON DE LA PHARMACIE ET DE LA PARAPHARMACIE (PHARMEX)

Ooredoo présente ses offres et solutions aux professionnels de la santé et de la pharmacie



Ooredoo participe à la 7^È édition du Salon de la Pharmacie et de la Parapharmacie (Pharmex 2023), qui s'est tenu du 19 au 21 octobre 2023 au Centre des Conventions Mohamed Benhamed à Oran. Organisé par Pharmex, cette rencontre de grande envergure, représente une occasion pour les différents acteurs du secteur économique et médical pour échanger autour du médicament, de sa distribution, des services et annexes en rapport avec le domaine médical ainsi que des dernières technologies liées à l'industrie pharmaceutique et à la santé. Pour la troisième année consécutive, Ooredoo participe à ce salon professionnel à travers la Direction Ooredoo Business où ses commerciaux seront présents pour répondre aux questions des visiteurs et présenter les différentes offres et solutions adaptées aux besoins spécifiques des professionnels du secteur pharmaceutique. A travers sa participation à cet événement scientifique et médical, Ooredoo confirme son statut d'acteur engagé dans l'accompagnement des professionnels de la santé avec ses offres et solutions innovantes.

MAGAZINE TOURISME ET VOYAGES

Halte au pays des merveilles

Profitant de la tenue du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev), le magazine *Tourisme et Voyages* a consacré une partie de sa dernière édition à cette manifestation et a fait un zoom sur l'EGT Centre avec ses 9 hôtels.

Dans un entretien, Saliha Nacer Bey, commissaire du Sitev, a estimé que ce Salon «gagne en qualité et en visibilité», citant la montée des plateformes de destination et de promotion. Le Sitev se veut être bien plus qu'un simple événement, c'est un rendez-vous qui célèbre la découverte, l'échange culturel et l'exploration de notre magnifique pays. De la Méditerranée au Sahara, les visiteurs ont été émerveillés. Les voyages ne sont plus simplement des itinéraires sur une carte, mais des expériences qui nous connectent à la diversité des territoires.

Le Sitev incarne cette idée en rassemblant des exposants, chacun apportant une part de son histoire, de sa culture et de son patrimoine.

Le groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) y a planté son décor pour «accroître sa visibilité, promouvoir les offres spéciales, lancer de nouveaux produits, établir des partenariats et renforcer sa notoriété». La société d'investissement hôtelier (SIH) a mis l'accent sur le projet Thalassa et SPA situé à côté du Sheraton Club des Pins qui sera réceptionné en 2024. Un projet, faut-il le rappeler, suivi de très près par le Premier ministre, Aïmane Benabderrahmane, qui a exigé qu'il soit achevé «d'ici 6 mois comme délai extrême, en travaillant avec des équipes en 3X8 pour accélérer le rythme de réalisation». D'une capacité de 1000 p/jour, il sera dirigé par le groupe Accor. La SIH veut en faire une destination



PHOTO : DR

d'exception, offrant un cadre idéal pour s'accorder une pause et se régénérer au contact d'un élément essentiel : la mer. Un article a été consacré à l'hôtel El Arz qui, après une longue opération de rénovation, est pratiquement prêt à «une pré-ouverture». Il sera inauguré dans les prochaines semaines et sera d'un grand apport pour le tourisme de montagne. Un autre hôtel a été livré après sa mise à niveau : Raïs, idéal pour des vacances reposantes que ce soit en famille, en couple ou en voyage d'affaires. Ouali Larbi, chef de service promo-commercial, a déclaré : «Malgré la réouverture tardive, l'hôtel a néanmoins connu une certaine affluence des familles et des estivants après l'application d'une promotion tari-

faire durant la période du mois d'août, laquelle a influé positivement sur l'activité». Dans la rubrique artisanat, il a été question «des trésors cachés de La Casbah» et «des bijoux préservés de Beni Yenni». La rubrique gastronomie a mis en évidence la présence de plus en plus manifeste de la cuisine étrangère et le recul des restaurants traditionnels de la cuisine locale. Le magazine *Tourisme et voyages*, qui est à sa 29^e édition, utilise des récits et des images pour susciter l'intérêt des voyageurs et les inciter à explorer de nouveaux endroits. Il contribue à élargir leur horizon en leur faisant découvrir des destinations qu'ils n'auraient peut-être pas envisagées de visiter. **Kamel Benelkadi**

CHLEF

Des projets routiers pour relier les banlieues à la ville

L'extension de la ville de Chlef au-delà du chemin de fer et de l'oued Tsighaout nécessite plus d'ouvrages de franchissement pour relier le centre-ville et sa périphérie et faciliter la circulation de et vers ces agglomérations formant le chef-lieu de wilaya.

L'exécutif de l'APC locale, conscient de ce problème crucial, a initié deux grands projets routiers enjambant l'oued Tsighaout, dans la partie ouest de la ville de Chlef.

Le premier consiste en la construction d'une nouvelle route de jonction et d'un pont entre l'agglomération de Haï Salem et les nouveaux pôles urbains de Bensouana, El Hassania et El Bradai, ainsi que le nouveau centre anti-cancer. L'ouvrage tout entier est en voie d'achèvement et devrait être réceptionné très prochainement. Quant au deuxième projet, il sera bientôt lancé,

selon une source proche du dossier, juste au niveau de l'ancien pont métallique adossé à l'actuel, à Haï Bensouana, à proximité du nouvel hôpital Les Sœurs Bedj et le marché de proximité des fruits et légumes.

On aura ainsi deux passerelles dans la même intersection, qui vont prendre en charge le flux de véhicules vers le centre-ville, d'une part, et l'agglomération de Bensouana et les cités environnantes, d'autre part. Outre l'aménagement des deux ouvrages d'art et des voies d'accès y menant, il sera procédé, nous dit-on, à la réalisation de carrefours giratoires aux extrémités des ponts en question.

L'opération tant attendue par les usagers permettra sans doute d'alléger le calvaire des automobilistes et de faciliter l'accès à la banlieue ouest et la ville nouvelle de Bensouana. **A. Yechkour**

IMMIGRATION CLANDESTINE

17 PERSONNES ARRÊTÉES SUR LE LITTORAL DE CHLEF...

Selon un communiqué du service de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Chlef, les services de cette institution ont réussi à mettre en échec une tentative d'immigration clandestine et l'arrestation de 17 personnes âgées de 23 à 37 ans et originaires des communes de la wilaya de Chlef.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la lutte continue que mènent les services de la police contre ce phénomène. Le même service indique que l'affaire remonte au 11 octobre lorsque les gardes-côtes de Ténès ont réussi à intercepter une embarcation pneumatique transportant des passagers clandestins, ayant pris le départ d'une plage du littoral de la wilaya de Chlef.

Les recherches et investigations entreprises par les services de la sûreté de Beni Haoua relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, sous l'égide de la juridiction compétente, ont permis, selon la même source, l'identification et l'arrestation des trois principaux organisateurs de cette tentative d'immigration clandestine. Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Ténès pour différents délits.

A. Yechkour

...ET NEUF TENTATIVES AVORTÉES À MOSTAGANEM

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont réussi à déjouer neuf tentatives d'émigration clandestine par mer en arrêtant 68 personnes suspectes, dont 55 organisateurs, selon un communiqué du groupement territorial de la gendarmerie.

L'opération a eu lieu sur la terre ferme, conduisant à l'arrestation des organisateurs, parmi lesquels quatre ressortissants étrangers, ainsi que 13 candidats à l'émigration clandestine. Au cours de ces opérations, 12 embarcations, 12 moteurs et 16 jerricans de carburant ont été saisis, de même que 6 gilets de sauvetage, trois boussoles, deux véhicules et 16 téléphones mobiles utilisés par les réseaux criminels dans leurs communications et pour le transport. En outre, les autorités ont confisqué une somme de 228 600 DA et 2120 euros.

El Watan

- Le Quotidien Indépendant -

Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 255 623 520 DA. Directeur de la publication : Mohamed Tahar Messaoudi

Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er} Mai Tél : 021.68.21.83 - 021.68.21.84 - 021.68.21.85 - Fax : 021.68.21.87 - 021.68.21.88 - Site web : www.

elwatan-dz.com - E-mail : admin@elwatan-dz.com PAO/Photogravure :

POUR VOTRE PUBLICITE

EL WATAN PUBLICITE - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir Attar - Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél : 021.67.23.54 - 021.67.17.62 - Fax : 021.67.19.88. R.C : N° 02B18857 Alger. Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte devises : CPA N° 00400 116 457 00 000 26 21

CODE SWIFT : CPALDZALXXX

ACOM : Agence de communication : 01 rue Bachir Attar, Alger. Tél : 021.65.52.56 OU S'ADRESSER À L'ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ (ANEP) Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Tél : 021.73.71.28 - 021.73.76.78 - 021.74.99.81 - Fax : 021.73.95.59 - Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSION : ALDP - Imprimerie Centre DIFFUSION : CENTRE : Aldp Tél/Fax : 021.30.89.09 - EST : Société de distribution El Khabar. Tél : 031.66.43.67 - Fax : 031.66.49.35 - OUEST : Société de distribution El Khabar Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.



LE HIC

ISRAËL SÈME LA MORT À GHAZA



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS EN ALGÉRIE

Formation sur la gestion des migrations pour les partenaires gouvernementaux

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a organisé, du 17 au 19 octobre en cours, en partenariat avec des représentants gouvernementaux algériens, un atelier de formation de trois jours sur les «Concepts clés de la gestion des migrations». L'objectif est de promouvoir une «gouvernance des migrations efficace et holistique et de partager les meilleures pratiques pour favoriser la prise de décisions éclairées...», en ce sens que les migrations sont un phénomène complexe à l'échelle mondiale, nécessitant une compréhension approfondie et une approche collaborative. Cette rencontre a abordé les interactions entre les différents facteurs qui influencent les migrations, tout en promouvant une perspective unifiée basée sur les principes de la coopération entre les différents secteurs gouvernementaux et de la société dans son ensemble, ainsi que l'importance des partenariats et des politiques basées sur des données probantes suivant une stratégie gouvernementale



PHOTO: EL WATAN

globale. Elle a mis, également, en évidence la «nécessité d'une coopération au niveau national, régional et mondial, tout en soulignant la pertinence des cadres internationaux, tels que le Programme 2030 pour le développement durable et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, afin de soutenir le travail des représentants gouvernementaux et des autres parties prenantes». Le chef de mission de l'OIM en Algérie

et le coordinateur résident des Nations unies en Algérie ont offert une opportunité d'approfondir des sujets essentiels, notamment les concepts clés de la migration, le droit international des migrations, les droits de l'homme, les droits du travail, les questions liées au genre dans la migration, et d'autres questions pertinentes. «Cette formation succède à plusieurs années de collaboration étroite et fructueuse entre le gouvernement algérien et l'Organi-

sation internationale pour les migrations et représente une occasion unique de consolider et de renforcer davantage ce partenariat», a déclaré Paolo Caputo, chef de mission de l'OIM en Algérie. Cette formation, selon les organisateurs, est «rendue possible grâce au soutien financier de l'initiative Compass, financée par le royaume des Pays-Bas, ainsi que du projet Parcours, financé par le gouvernement italien».

Chahreddine Berriah

SÉTIF

RÉCEPTION EN MARS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU STADE D'EL EULMA

Le projet d'aménagement et de réhabilitation du stade de football Messaoud Zeghar d'El Eulma (Sétif) sera réceptionné «au plus tard mars prochain», a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya. Selon les mêmes services, cet investissement public de 36 millions DA, lancé en juillet dernier, porte sur l'aménagement du terrain en gazon naturel et la requalification de l'unité d'hébergement et de récupération, des vestiaires, des gradins, de l'éclairage et le bitumage des alentours du stade, en plus de travaux de peinture. Avec un taux de 75 % d'avancement des travaux en cours, cet équipement contribuera, à terme, à développer la pratique sportive dans la région et d'encadrer la formation de jeunes dans le sport-roi, selon la même source.

MASCARA

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE VOLEURS DE CÂBLES ÉLECTRIQUES

Un réseau de malfaiteurs, composé de quatre individus âgés entre 27 et 30 ans, spécialisés dans le vol de câbles électriques, de compteurs d'eau et de couvercles d'avaloirs dans les différentes régions de la wilaya de Mascara, a été démantelé avant-hier par les policiers de la sûreté extra-muros de Maoussa. La mise hors d'état de nuire des malfaiteurs a débuté par l'arrestation de deux individus qui ont été dénoncés après avoir été surpris en train de couper des câbles fixés à un poteau électrique dans la région de Maoussa. Pendant leur interrogatoire, les suspects ont révélé l'identité de leur complice, qui a été appréhendé en compagnie de son frère lors d'une perquisition à leur domicile familial dans la ville de Sig. Lors de la perquisition, d'importantes quantités d'objets volés ont été découvertes, notamment 208,5 kg de câbles électriques, 279,5 kg de tuyaux en

cuivre, 568 raccords en cuivre, 15 compteurs d'eau, trois panneaux solaires, deux couvercles d'avaloirs, une grande balance électronique, ainsi qu'une cisaille de grande taille utilisée pour couper les câbles électriques. De plus, il est important de noter que la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a annoncé, la semaine écoulée, avoir recensé, depuis le début de l'année 2023, un total de 34 cas de vols et de tentatives de sabotage ciblant les transformateurs électriques, qu'ils soient terrestres ou aériens, ainsi que des câbles électriques dans des zones résidentielles et autres régions isolées. Les malfaiteurs ont été présentés au tribunal compétent et inculpés pour «constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre le vol de câbles électriques», ainsi que pour «dégradation et destruction de biens de l'Etat».

Souag Abdelouahab

COMMENTAIRE

Repenser le métier d'enseignant

Par Cherif Lahdiri

Qui devient enseignant ou enseignante en Algérie ? Qu'attend exactement l'école publique de l'instituteur ou de l'institutrice ? Comment est évalué le corps enseignant ? Ce sont autant de questions qui devraient être au cœur des grands chantiers de la réforme du système éducatif. Pour améliorer la qualification de l'encadrement pédagogique, les experts en pédagogie estiment que l'évaluation des enseignants demeure la matrice fondamentale et l'un des plus puissants moyens d'améliorer l'atteinte des objectifs de qualité dans l'école publique. Nécessaire, indispensable et sensible, l'évaluation du corps enseignant devrait figurer au cœur de toute politique de réforme. L'évaluation du corps enseignant prend de l'importance avec le débat sur la qualité de l'enseignement à l'école. Pour les pédagogues, le système actuel gagnerait à repenser le dispositif d'évaluation des enseignants. Ce volet de taille attend le ministère de l'Éducation. L'école algérienne aurait beaucoup à gagner à installer des instruments fiables et universellement reconnus de contrôle de la qualité de l'enseignement. Pour l'heure, les enseignants peuvent être évalués essentiellement sur des questions disciplinaires, mais assez peu sur leurs compétences pédagogiques.

La qualité de l'enseignement nécessite une réforme du système d'évaluation et d'avancement de carrière des enseignants. La réforme doit conduire à une rémunération davantage fondée sur le mérite. Reste à savoir ce qui est défini par mérite et comment il doit être mesuré quand on parle du travail enseignant. L'évaluation des aptitudes pédagogiques des enseignants a besoin d'une base légale qui doit être consacrée. Les experts en pédagogie préconisent un rythme plus régulier et inopiné des inspections et un renforcement qualitatif et quantitatif des instances de l'évaluation du corps enseignant. Le travail de terrain de l'inspecteur a besoin d'être renforcé en quantité et en qualité. Le rôle des directions d'école est de favoriser des pratiques plus qualitatives. La réforme doit permettre aux enseignants d'être davantage accompagnés par les inspecteurs. Ce qui est, aujourd'hui, peu le cas. Le nombre réduit des inspecteurs ne permet pas la mise en place d'un suivi performant. La part d'évolution de carrière au «mérite» doit être forte. Ceci nécessite un dispositif qui devrait permettre aux inspecteurs d'évaluer plus facilement les enseignants et favoriser une rémunération au mérite. Les instruments d'appréciation doivent être renforcés pour permettre aux enseignants d'améliorer leurs prestations. La notation des enseignants doit céder la place à une véritable évaluation des compétences professionnelles sur la base d'un référentiel de compétences qui reste à concevoir. Une telle évolution est susceptible d'aboutir à une dynamique d'évaluation formative. La réforme de l'évaluation doit toutefois être précédée d'un débat sur la sélection de ceux qui peuvent enseigner. Le système de formation des enseignants doit attirer les meilleurs étudiants. La formation sélective, exigeante et continue des enseignants constitue le principal facteur de valorisation du métier, autant que l'instauration d'un système de rémunération au mérite. Enfin, il est utile de préciser que toute réforme ne doit pas s'éloigner du but fondamental des enseignants, qui est de développer chez les élèves l'esprit critique, l'ouverture au monde et la créativité.



Aujourd'hui			Demain	
27° 18°		ALGER		28° 18°
27° 19°		ORAN		28° 21°
31° 14°		CONSTANTINE		31° 15°
37° 26°		OUARGLA		38° 26°